

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDÉ LE 1^{er} JUIN 1860

VOL. LXXV NO. 16

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI, 13 SEPTEMBRE, 1934.

DE TOUT UN PEU

Ceux qui veulent avoir droit de vote aux prochaines élections provinciales feraient bien de se préparer à rendre visite au secrétaire-trésorier de leur municipalité, après le 15 septembre, pour constater si leur nom est indiqué sur la liste des électeurs ou s'il n'y est pas.

Le jour de la votation, il y a toujours une foule de gens qui voudraient voter mais ne peuvent le faire parce que leur nom n'est pas sur la liste.

Voter, c'est un droit! C'est aussi un devoir! Que chacun fasse sa part et le jour des élections personne n'aura à regretter de n'avoir pu exprimer son opinion!

Le gouvernement fédéral a changé la loi électorale d'une façon radicale! NUL N'AURA LE DROIT DE VOTER SI SON NOM N'APPARAÎT PAS SUR LA LISTE ELECTORALE. NUL NE POURRA VOTER EN ETANT ASSERMENTE AU POLL.

Beaucoup d'électeurs se disent: "Je n'ai pas besoin de m'occuper de la liste électorale, mon candidat va s'en occuper." C'est une erreur et... ce n'est pas juste!

Nul candidat ou aspirant candidat, dans une élection, ne peut veiller à la confection de la liste qui devra servir aux prochaines élections de façon à ce que le nom de tous les électeurs y soit inscrit. C'est une impossibilité!

Aux électeurs donc de voir eux-mêmes à ce que leur nom soit inscrit sur la liste des électeurs et qu'ils n'oublient pas ceci: Que M. Bennett le veuille ou non, nous aurons des élections au fédéral et il est important que tous les canadiens dignes de ce nom, soient en mesure d'exprimer leur opinion quand le temps sera venu!

Que chacun soit vigilant et prenne connaissance des avis publics qui seront affichés sous peu, relativement à la confection des listes électorales.

Ceux qui pourraient être dans le doute, n'auront qu'à se renseigner!

En créant une banque centrale, M. Bennett en a fait la chose des banquiers au lieu d'en faire la chose du pays.

C'est une politique dangereuse que M. Bennett suit là, car il donne à des individus le contrôle absolu de tout l'or de la nation.

Une banque centrale peut être une nécessité au pays, mais pour donner son plein rendement et donner satisfaction il faut de toute nécessité qu'elle soit nationale. M. Bennett préfère une institution privée qui contrôlera exclusivement l'or, l'émission de la monnaie, le crédit et le pouvoir d'achat international de la monnaie canadienne.

M. Bennett n'agit pas autrement qu'il a toujours agi; il ne se soucie pas des intérêts du peuple canadien, il se soucie seulement des intérêts d'une certaine classe! Ceci est une conséquence de sa dangereuse manie de la protection; protection de ceux qui ont le moins besoin d'être protégés!

L'hon. M. Lapointe commentant les insinuations que font certains journaux au sujet d'un gouvernement national déclarait: "Le peuple canadien après les prochaines élections, aura un gouvernement national et ce sera le gouvernement dirigé par l'hon. Mackenzie King appuyé par les libéraux."

Du train où les choses vont, d'ici à deux ans, il ne restera plus un seul conservateur dans la députation, seuls, quelques C. C. F. parviendront à échapper à la débâcle!... où prendrait-on alors des nationalisés??

Il est du devoir de chacun de voir à ce que son nom soit sur la liste électorale, et surtout QU'IL Y RESTE!

A moins que M. Bennett ne change d'idée, (ce qui lui arrive hélas! trop souvent, quand ce n'est pas le temps), nos cultivateurs devront se contenter du marché local pour y vendre leur récolte. Ne tentez pas de vous expliquer les agissements de M. Bennett, car vous attaqueriez un problème impossible à résoudre. Il avait juré, sur tout ce qu'il avait de plus sacré, qu'il trouverait des marchés pour les produits agricoles, même à coups de dynamite si c'était nécessaire.....!

Loin de nous trouver des marchés, M. Bennett nous a fait perdre ceux que nous avions! Pas content de cela, il ferme un marché qui venait de s'ouvrir pour nos cultivateurs! Qu'allons-nous faire de ce farceur aux prochaines élections? Il n'y a qu'un moyen: c'est de le passer à sa dynamite" et de lui faire "prendre" le chemin qu'ont pris nos marchés depuis son avènement au pouvoir!!!

On recourt aux offices d'un gouvernement national quand on a épuisé tous les autres moyens!

Ce n'est pas la faute des canadiens, si dans certains pays d'Europe on a dû avoir recours à des gouvernements nationaux parce que les différents partis n'offraient aucune garantie de sécurité.

Il n'en est pas de même au Canada. Le parti conservateur a fait des promesses qu'il n'a pu remplir... et pour cause... et il n'a pas su comprendre la situation! Qu'il périsse... selon qu'il est écrit.....

D'un autre côté, le parti libéral a déjà fait ses preuves et il ne saurait y avoir de doute que l'acceptation de sa politique de liberté du commerce ramènerait, non pas la grande prospérité, mais au moins l'aisance.

Avant de recourir aux moyens extrêmes de former un gouvernement national qui, va sans dire, devrait avoir comme chef l'hon. M. Bennett! le peuple canadien se doit à lui-même de faire confiance au parti libéral qui ne l'a jamais trompé dans ses attentions. Ce parti a toujours eu en vue l'intérêt du peuple, et quand on a jugé à propos de le remplacer, c'est parce que des individus trouvant qu'il s'occupait trop de l'intérêt public et pas assez de leurs intérêts, unissaient leurs efforts et leurs ressources pour arracher au peuple un verdict! Chaque fois, le peuple a eu à se repentir du changement et c'est avec joie qu'il a vu revenir le parti libéral au pouvoir!

PIC

LA BANQUE CENTRALE

M. Graham Ford Towers, gérant-général-adjoint de la banque Royale du Canada, est nommé gouverneur de la banque centrale. Ainsi a prévalu l'avis de sir John Aird qui, lorsque le premier ministre avait déclaré qu'il n'y avait pas de Canadien apte à remplir les fonctions de gouverneur de la nouvelle institution financière, avait affirmé que "M. Bennett en pourrait aisément trouver un s'il le désirait réellement". Le premier ministre était sans doute de bonne foi lorsqu'il avait exprimé cette opinion à la Chambre, et il en fournit la preuve en se ravisant après avoir été mieux informé. Il n'est pas douteux que l'opinion publique sera plus rassurée de voir un Canadien à la tête de cette institution qui doit jouer un rôle si important dans le jeu des finances canadiennes et y exercer une si formidable influence. Quoiqu'il ne soit âgé que de 37 ans,

M. Towers est une figure dominante dans la banque canadienne et, comme un des plus hauts fonctionnaires d'une de nos plus importantes banques à charte, il a fait preuve de ses aptitudes et acquis par surcroît une expérience qui le qualifient amplement pour les fonctions auxquelles il est appelé. Sur la technique particulière des banques centrales, il se propose d'aller s'éclairer en Europe. Ce qui pourrait à cet égard lui manquer, c'est encore sir John Aird qui l'a affirmé, n'est pas difficile à apprendre.

Pour ce qui concerne le gouverneur-adjoint, on est sous l'impression que l'hon. M. Bennett profitera de son passage en Angleterre pour y choisir un homme qui aura une expérience des opérations d'une banque centrale. On attend que le gouverneur-adjoint soit par conséquent choisi en Angleterre.

Restera le choix d'un sous-gouverneur-adjoint, et nous avons déjà signalé qu'il serait important qu'un Canadien-français fut nommé à ce poste.

Aux termes de la loi créant la Banque du Canada, il est statué que c'est le gouverneur qui exerce toute autorité dans la banque, c'est à lui qu'en est confiée la question. Cela est nettement énoncé à l'article 7:

Le gouverneur de la Banque doit en être le principal fonctionnaire administratif, et, pour le compte du conseil (d'administration), il a la direction des affaires de la Banque, avec le pouvoir d'agir relativement à la conduite des opérations de la Banque dans toutes les affaires qui ne sont pas, par application de la présente loi ou des statuts de la Banque, spécifiquement réservées, pour leur accomplissement, au conseil (d'administration) ou à une assemblée d'actionnaires.

Ainsi le gouverneur aura tout pouvoir pour gouverner et effectivement gouvernera personnellement la Banque. En son absence, c'est le gouverneur-adjoint qui exercera ses fonctions. Et avec le sous-gouverneur-adjoint sera constitué tout l'exécutif de la Banque.

D'où l'extrême importance que ce dernier soit un Canadien-français, puisque autrement l'élément français, qui constitue un tiers de la population du Dominion, non seulement ne participerait aucunement à la conduite de la Banque du Canada, mais pourrait même être tenu dans l'ignorance de la façon dont elle sera conduite.

L'Hon. David et les Orphelins

L'honorable M. David a été heureusement inspiré dans son projet de placer les orphelins sur des fermes, où ils pourront apprendre des notions agricoles et devenir plus tard des fermiers. C'est un fait reconnu qu'il y a trop de gens dans les villes et pas assez à la campagne, surtout dans une province agricole comme Québec et un pays nouveau comme le Canada.

Pour remettre les choses dans leur juste milieu il faut empêcher l'exode des campagnards, et le retour à la terre doit être encouragé. Le retour à la terre est rendu difficile par le fait que les hommes et les femmes élevés en ville ne sont pas en général faits pour la campagne.

Mais si le retour à la terre s'effectue dès le jeune âge, cette difficulté est surmontée, parce que l'enfant est encore susceptible de s'adapter à son nouveau milieu.

Trop souvent, les parents élevés à la ville ne sont pas disposés à encourager leurs enfants à embrasser des carrières agricoles et les enfants eux-mêmes plus susceptibles

de diriger leurs efforts ailleurs. Mais les vies des orphelins peuvent être orientées par l'Etat de la manière que suggère M. le Secrétaire Provincial. Leurs chances de bonheur et de bien-être sont au moins aussi bonnes à la campagne que dans les centres congestionnés des villes.

Il y a cependant une condition nécessaire que M. David n'oubliera pas certes. Il est inutile de transporter des enfants à la campagne si on leur donne une éducation propre à développer en eux une "mentalité urbaine" qui les inclinera plutôt vers les carrières libérales ou l'industrie.

Les Détaillants de Tabac Mettent fin aux Coupures de Prix

ILS LOUENT LE PLAN DE MAINTIEN DES PRIX DE L'IMPERIAL TOBACCO

Le plan de maintien des prix proposé par l'Imperial Tobacco Sales Company of Canada, Limited, et qui invitait les distributeurs comme les détaillants à signer l'engagement de ne pas recourir aux coupures de prix, a reçu l'approbation enthousiaste du commerce si l'on en juge par les résolutions qu'ont publiées l'Association des Distributeurs de la Province de Québec et l'Association des Détaillants de Tabac de Montréal. Tout en étant patronnée par l'Imperial Tobacco Sales Company of Canada, Limited, l'entente a pour but l'amélioration du commerce en général et tend à éliminer les inconvénients fâcheux qui, dans le passé, ont résulté de la pratique des coupures de prix.

Une lettre adressée au Canadian Cigar & Tobacco Journal et signée par le secrétaire-trésorier de l'Association des Distributeurs de la Province de Québec montre à quel point le commerce a accordé son approbation à cette entente. Voici en partie ce que dit cette lettre: "La nouvelle entente qu'a soumise l'Imperial Tobacco Sales Company a reçu un accueil des plus cordiaux de la part de l'Association des Distributeurs de la Province de Québec. Je n'ai jusqu'à présent, comme secrétaire, reçu aucune plainte des distributeurs. Nous sentons que l'Imperial Tobacco Sales Company a accompli là un très généreux effort en faveur du maintien des prix".

Le même journal a reçu du secrétaire-trésorier de l'Association des Détaillants de Tabac de Montréal une autre approbation de l'entente, laquelle se lit ainsi:

"A une assemblée de l'Association des Détaillants de Tabac de Montréal, tenue au bureau de l'exécutif, Chambre 600, 60, rue St-Jacques ouest, mardi, le 21 août, l'on a adopté la résolution que voici:

"Que cet Exécutif se déclare parfaitement satisfait des efforts que déploie l'Imperial Tobacco Company en faveur des méthodes équitables de négoce et du maintien des prix sur l'île de Montréal".

A la suite de l'annonce de son plan par l'Imperial Tobacco Sales Company of Canada, Limited, plus de 95% de ses clients sur l'île de Montréal ont immédiatement apposé leur signature à l'entente. Cette prompt réponse indique que le commerce reconnaît le besoin d'unité dans l'action en vue de faire cesser un mal dont la continuation aurait un effet préjudiciable sur tout le commerce de tabac, gros et détail.

M. Geo. A. Savoy et les Ecoliers

M. George A. Savoy, président de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, a fait appel à la coopé-

ration de tous dans une campagne ayant pour but d'assurer la sécurité des écoliers. Il demande à tous les conducteurs de véhicules qui circulent sur les routes de la province de redoubler de prudence à ce temps-ci de l'année où les enfants qui vont ou viennent de l'école sont si nombreux dans les rues. Il exhorte de plus les membres des Brigades Scolaires de Sécurité à redoubler cette année, d'efforts pour réduire encore plus le nombre des accidents aux écoliers.

Des écoles, couvents ou collèges sont situés sur la plupart des grandes routes de la province, et des grandes artères de nos villes, sans compter les rues sur lesquelles passent le tramway, dit M. Savoy, et l'on doit toujours être doublement attentif en ces endroits. Les conducteurs devraient remarquer où sont situées les écoles sur les rues qu'ils emploient habituellement, et conduire leur véhicule en sorte qu'un accident soit pratiquement impossible. Dans les zones les automobilistes doivent ralentir et continuer à cette vitesse jusqu'à ce qu'ils aient dépassé cette zone de danger. Les conducteurs de tramways ainsi que les chauffeurs d'autobus doivent aussi prendre garde aux écoliers.

"Les chauffeurs doivent se rappeler que les enfants sont aussi étourdis qu'irresponsables, et l'on ne sait jamais quand l'un d'eux se précipitera au devant d'un véhicule en marche. Les automobilistes doivent donc être prudents pour ces petits dont la vie est si précieuse non seulement pour leur famille mais aussi pour leur patrie.

Pour "refranciser" chez nous

Sous le titre "Refrancisons", le comité de refrancisation de Montréal, 840, rue Cherrier, nous adresse le communiqué suivant:

AFFICHEZ : PLUTOT QUE :	
Entrée libre	Admission gratis
Recouvrement	Collections
Grands magasins	Magasins départementaux
Chiens exclus	Chiens non admis
Blanchisserie	Blancherie
Décharge interdite	No dumping
Ne fumez pas	Défense de fumer
Fruiterie	Magasin de fruits
Autos d'occasion	Autos usagés
Jour de soldes	Jour de bargains
Soldes	Balance de lignes
A choisir ou au choix	Votre choix
Au service des touristes	Accommodations pour touristes
Nouveautés	Marchandises sèches
Magasins d'occasion	Magasins de seconde main
Ne foulez pas le gazon	Keep off the grass
Salle à manger	Salle à dîner
Consigne	Parcel office
Poste d'essence	Station de gazoline
Camionnage	Jobbing express
Articles pour hommes	Mercerie
Epicierie	Grocery

LE CANADA-FRANÇAIS
L.-OMER PERRIER
Tél. 103 Directeur

- INDEX -

- 1 Editoriaux.
- 2 et 3 Nouvelles du Sport.
- 4 et 5 Dans nos campagnes.
- 6 et 7 Pour nos Cultivateurs.
- 8 et 9 Nouvelles de Saint-Jean.
- 10 et 11 Page du Foyer.
- 12 Nouvelle de Iberville.
- 13 Nouvelles de Saint-Jean.
- 14 Activités religieuses.
- 15 Notre Feuilleton.
- 16 Variétés et Annonces classifiées.

NOUVELLES SPORTIVES

Par OMER-E. GAUTHIER

St-Pat fini encore en tête

Pour une autre année l'équipe St-Pat finit la saison en première position, mais cette année cette position lui est disputée par le Bourassa qui est sur un pied d'égalité avec eux pour cette saison.

Vendredi dernier le St-Pat s'assurait, en plus de prendre part au détail qu'ils étaient certains après la défaite du Cardinal, cette première position qu'ils ont toujours occupée à la fin de la saison depuis plusieurs années que cette équipe prend part à la Ligue de Balle-Molle de la Cité de Saint-Jean, en battant le Bourassa, pour la seconde fois dans la même semaine, par le score de 4 à 2.

La partie fut très intéressante et à part de deux erreurs du Bourassa le jeu fut parfait et les lanceurs furent solides.

Cyr surtout a joué encore mieux que d'habitude; il était des plus effectif et les frappeurs du Bourassa ne pouvaient trouver un moyen de le prendre à défaut et ce fut que pour quatre coups sûrs que Cyr fut frappé pendant les sept manches que la partie dura. Les balles qu'il lança avaient une rapidité surprenante et il réussit à retirer sept hommes au bâton, y-inclus Hébert, deux fois, et Davignon, reconnu comme le frappeur le plus difficile à retirer de la Ligue. Reid qui lançait pour le Bourassa joua une assez bonne partie mais comme cet homme s'échauffe assez facilement il fut victime de son tempérament et ne contrôla pas la balle comme il a l'habitude de le faire bien qu'avec le St-Pat en forme comme ils étaient vendredi la question est certainement problématique si le lanceur avait réussi à faire mieux qu'il a fait aurait-il conservé son sang-froid.

Le St-Pat commença de bonne heure à compter et dès la première manche Camaraire surprit le Bourassa en frappant un petit roulant lui permettant de se rendre au premier. Langlois permit à Camaraire de compter lorsqu'il frappa un coup simple.

A la seconde manche Trahan frappa un beau trois but et ensuite compta sur un coup frappé par Gaudette à Hébert qui échappa la balle.

Bourassa compta son premier point, lorsque St-Louis croisa le marbre sur un "pass-ball". Dans la même manche Moreau qui avait eu un but sur balle compta lorsque les joueurs du St-Pat essayaient de retirer Choquette qui courait entre le premier et le deuxième but.

Avec le score égal le St-Pat revint à la troisième manche avec un point par Momblean qui compta sur une balle frappée par Langlois qui fut sauf au premier mais la balle fut mal lancée par Choquette.

Le dernier point de la partie fut compté par Poutré quand ce dernier frappa un deux but se rendit au troisième sur un sacrifice de Gervais et croisa le marbre sur le coup simple de Trahan.

Bien que jouant sans les services de Sagala et Churchward le St-Pat aligna une équipe qui était déterminée à gagner et il a joué une très belle partie méritant sans aucune discussion la victoire qu'ils ont remportée vendredi.

Le Bourassa joua une bonne partie mais les balles de Cyr étaient

trop rapides pour cette équipe qui a été habituée durant toute la saison à des lanceurs plutôt lents. Au champ leur jeu a été presque parfait à l'exception de deux erreurs qui ne furent pas trop coûteuses.

St-Pat frappa 7 coups sûrs contre 2 du Bourassa. Camaraire, Momblean et Langlois frappèrent chacun un coup sûr et Trahan et Poutré chacun deux.

Bourassa vit ses coups sûrs divisés entre Davignon, A. Choquette, St-Louis et G. Choquette.

Parties jouées entre ces deux Equipes cette saison

Bourassa bat St-Pat 6 à 3 (25 mai)
Partie nulle de 3 à 3 (8 juin)
St-Pat défait Bourassa 5 à 4 (20 juin)
Bourassa défait St-Pat 5 à 0 (4 juillet)
Bourassa défait St-Pat 2 à 1 (9 juillet)
Bourassa bat St-Pat 4 à 3 (20 juillet)

Bourassa bat St-Pat 9 à 6 (30 juil)
St-Pat bat Bourassa 5 à 4 (8 août)
Partie nulle de 2 à 2 (10 août)
St-Pat bat Bourassa 17 à 2 (3 sept)
St-Pat bat Bourassa 4 à 2 (7 sept)
Comme on peut voir par cette liste le Bourassa a défait le St-Pat 5 fois et ils ont été défait par ces derniers 4 fois; seulement toutes les parties gagnées par le Bourassa sont par une petite marge tandis que le St-Pat en a une de 15 points de différence.

MOYENNES DES DIFFERENTS JOUEURS POUR LES PARTIES JOUEES ENTRE CES DEUX EQUIPES:

PARTIES JOUEES PAR ST-PAT CONTRE BOURASSA	MOYENNE POUR SAISON	
	AB.	CS.
Trahan Phil.	42	11
Sagala Jean	28	6
Poutré Gaston	31	16
Langlois Ronald	37	14
Cyr Alcide	34	8
Churchward Bill	26	5
Camaraire Jean	38	7
Momblean Eddie	43	8
Fortin Roland	29	1
Gervais Jules	26	8
Gaudette Roger	41	9
Mercier	4	0
Lefebvre F. R.	4	0

PARTIES JOUEES PAR BOURASSA CONTRE S-PATS.	MOYENNE POUR SAISON	
	AB.	CS.
Davignon	25	7
Brunelle	19	6
Brunelle	14	0
Collin	9	1
Collin	24	8
St-Louis	21	3
St-Louis	16	6
Mercier	20	6
Mercier	24	4
Hébert	13	2
Hébert	23	11
Choquette A.	20	5
Choquette A.	23	2
Reid	16	3
Reid	21	1
Choquette C.	16	4
Choquette C.	18	4
Allain	14	3
Allain	9	1
Moreau	12	2
Moreau	10	1
Choquette A.	2	
Lussier	2	

Ici les Valeurs Incomparables



- RINSO, gros paquet. **20c**
- LUX, savon de toilette, le morceau **.5c**
- AMMONIA HANDY, le pqt. **.5c**
- Macaroni ou Spaghetti, 4 lbs. **.19c**
- Corn Flakes, Kellogg, Quaker-Sugar Crisp, le pqt. **.7c**
- KETCHUP HEINZ, grosse bouteille. **.17c**
- SOUPE HEINZ, 2 boîtes., **.23c**
- FEVES "Wax Polo" 3 btes. **.25c**
- Biscuits Christie "Shortbread Fingers" la lb. **27c**
- STEEL WOOL 05c
- COCOA IONA, bte 1 lb 17c
- VINAIGRE Heinz, blanc ou malté la bte 33 oz 25c
- ÉPICES, dans enveloppe de cellophane 05c
- SAVON de Toilette, Palmolive, Calay, Infant's Delight 05c
- SAVON de Castille Kirks le morceau 05c
- PAIX ANN PAGE 24 onces, enveloppé 07c
- ESSENCES pures Shirriffs 15c
- VINAIGRE blanc XXX le gallon 35c
- SARDINES GLACIER, 2 btes 15c
- MAYONNAISE Encore jarre 8 1/2 oz. 15c
- NETTOYEUR Babbitt, gros 5, Classic, la bte 05c
- THE SPECIAL BLEND, noir la lb. 49c, vert la lb. 43c
- CAFÉ RED CIRCLE, riche et plein, la lb. 27c
- CAFÉ 8 O'CLOCK doux et moelleux, la lb. 29c
- CAFÉ BOKAR, vigoureux et vineux, la lb. 35c

FRUITS et LEGUMES

- PAMPLEMOUSSES chacun . 5c BANANES, 4 lbs. 19c
- CITRONS, la doz. 19c POIRES, 5 pour 19c
- ORANGES Sud Afrique doz. 35c OIGNONS Espagnols 4 lbs 25c
- RAISINS panier 33c OIGNONS Rouges 5 lbs 15c



Abonnez-vous au "Canada-Français"

Très Spécial
EAU DE TOILETTE
Evening in Paris,
Springtime in Paris
et Ashes of Roses **.89c**

SAVON
Ashes of Jasmin de Bourjois,
2 morceaux pour **25c.**

PHARMACIE BOURGEOIS,

SPECIALS

Rasoir Wardonia gratis avec 4 paquets de lames Wardonia à 25c. le tout \$1 00

POUDRE COTY	69c	AMPOULES DEMOSTHYL	\$1.15
RICIPIENT	25c	SIROP ROCHE	98c
NOXZEMA	15c	ALYSAL	69c
ABSORBINE P.	98c	PULMOSERUM	\$1.15
SEIDLITZ 9 au paquet	15c	URASAL	75c
BILIFLUINE	\$1.75	SAVON DE CASTILLE 8 pour	25c
T. IODE, 2 onces	25c	AMPOULES SEWSTHENYL	\$1.46
		CIGARETTES LEGRAS	59c

Agrandissement Gratis avec chaque film développé de 40c. et plus

La plus grande Pharmacie à Saint-Jean.
Coin Saint-Jacques et Champlain Tel. 106
et 81 rue ST-PAUL - Tel. 458

Nouvelles du Sport

Ostiguy-Martin Elimine Cardinal du Détail

Mercredi dernier le Cardinal s'est vu éliminer du détail quand le Ostiguy-Martin les a défaits par le score de 9 à 5 dans une partie qui a été à l'avantage des vainqueurs du commencement à la fin.

Ce n'est qu'à la quatrième manche que le Cardinal vint à bout de frapper un coup sûr car Roy qui lançait pour le Ostiguy-Martin avait un tel contrôle sur sa balle que les Cardinaux ne pouvaient frapper de coups sûrs.

Les cinq points que les Cardinaux comptèrent furent tous comptés dans la même manche et à part cette manche qui fut à leur avantage ils ne purent rivaliser avec un club qui, bien qu'un des derniers de la Ligue, était déterminé de gagner encore une partie, leur dernière de la saison.

Witton fut très effectif au bâton faisant compter pas moins de quatre points sur ses coups sûrs. Roy dans la boîte pour les vainqueurs a été des plus effectifs et aidé de L'Héroult son receveur qui est très vif et ne donne pas grand chance aux coureurs sur les buts cette batterie était trop forte pour le Cardinal qui s'est vu perdre la partie qu'ils leur fallait pour prendre part au détail.

Le Détail pour le Championnat

Avec les deux détaillants sur un pied d'égalité et prêts à entrer dans ce détail nous avons déjà eu une de ces parties remises, celle qui devait se jouer dimanche dernier.

Comme la saison est assez avancée et que ces parties de détail se joueront que pendant le jour pour permettre de jouer les neuf manches réglementaires il a été presque décidé de jouer deux parties dimanche prochain. Une dans l'avant-midi et l'autre dans l'après-midi. Il a été fait mention de jouer une partie au Collège et l'autre à la Commonwealth mais comme le terrain du Collège n'a pas été offert pour la bonne raison qu'il n'a pas été demandé rien de décisif à ce sujet ne peut être annoncé mais nous croyons qu'une partie au Collège serait aussi bien appréciée des prêtres du Collège et de leurs élèves que du public qui aime toujours à assister aux parties jouées au Collège.

La partie de l'après-midi se jouera probablement vers les cinq heures, on attendra que la cérémonie au Cimetière soit terminée avant de commencer cette partie.

Ce détail est le sujet de discussion et déjà un grand nombre de paris ont été offerts. Des paris que St-Pat prendra trois parties de suite ont été offerts ce qui démontre que cette équipe n'a pas le même nombre de supporters que le Bourassa à ceux que cette équipe a sont des plus ardents.

Nous pouvons nous attendre à une lutte des plus serrée entre ces deux équipes qui ont été des adversaires acharnés durant toute la saison bien que le Bourassa réussit à gagner plus de parties, entr'eux que le St-Pat.

Banquet en l'Honneur de Mre Fabio Monette Samedi Soir

Comme marque d'appréciation pour le beau travail de M. Fabio Monette Président du Comité de Tennis au Club Nautique, les membres de ce Club ont décidé d'organiser un banquet à l'Hôtel La Riviera pour samedi soir prochain.

Durant l'été Fabio n'a cessé de se dépenser afin que les joueurs de tennis du Club aient la meilleure accommodation possible en plus, il a organisé des tournois qui ont eu un succès sans précédents et il a fait les démarches nécessaires afin de donner au public de Saint-Jean l'occasion de voir les meilleurs joueurs et joueuses de tennis à l'oeuvre sur nos courts. Il s'est même fait commissaire pour les différents membres qui avaient besoin d'articles de tennis et sans jamais faire entrevoir les troubles que ceci lui occasionnait.

Donc samedi soir il y aura un banquet en son honneur et il est à espérer qu'un nombre encore plus grand que celui qui s'est déjà porté acquéreur de billets pour cette occasion voudront bien se rendre pour faire de cette fête le succès qu'elle mérite. Des billets peuvent

être obtenus de MM. Maurice Beaudry et Conrad Camararaie.

Le Ballon au Panier sera Défunt

D'après les dernières informations que nous avons il a été décidé par le président du Comité du Marché que la Salle ne sera pas à l'avenir louée pour quoi que ce soit et par conséquent aucun sport ne peut être fait dans cette salle.

Avec cette décision s'en va le sport que Saint-Jean commençait à aimer et donnait à notre jeunesse d'abord, et au public en général l'occasion de passer les soirées tristes de l'automne et du printemps quand aucun autre sport ne se pratiquait.



Un régal pour les buveurs de Thé Vert

La récolte de la nouvelle saison est arrivée du Japon. La première cueillaison des plantations du Japon est incomparablement riche en saveur et possède un arôme délicieux.



Demandez à votre épiciers un paquet de Thé du Japon "SALADA" (étiquette verte)

L'an dernier les trois différentes ligues qui jouaient dans cette salle comprenaient plus de 125 membres et un grand nombre assistait à ces parties.

Comme nous n'avons aucune autre salle où ce sport peut se pratiquer il est à espérer que nos concitoyens voudront bien voir à remédier à cette objection en faisant l'organisation nécessaire pour que Saint-Jean ait comme les autres villes un gymnase.



Au 28 juin les exportations de l'année de boeufs canadiens sur la Grande-Bretagne s'élevaient à 23,667 contre 22,505 pendant la période correspondante de l'année dernière.

LE CANADA-FRANÇAIS

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT D'IBERVILLE L.-O. PERRIER Directeur-Propriétaire

ABONNEMENT : Canada \$1.50 par année Etats-Unis, \$2.00 " " Cité de St-Jean \$2.00 par année Payable d'avance
St Rue Richelieu Tél. 103 SAINT-JEAN, P. Q.

UN PEU DE DIPLOMATIE... par DOW

TRÈS BIEN - JE VAIS LUI PARLER

CHUT! LE PROPRIÉTAIRE EST AU SALON, LOUIS - TÂCHE DE LUI PARLER GENTILMENT - IL FAUT QU'IL NOUS FASSE UN MÉNAGE DANS CETTE PIÈCE DE DEVANT

GRANDS DIEUX! LES VOILÀ QUI DISCUTENT DÉJÀ!

JE LE REGRETTE, M. DURAND, JE NE PUIS VOUS ACCORDER ÇA AVEC LE LOYER QUE VOUS PAYEZ!!

ÉCOUTEZ UN PEU, VOUS!! - NOUS HABITONS CETTE MAISON DEPUIS 10 ANS, ETC., ETC.

LOUIS N'OBTIENDRA RIEN DE CETTE FAÇON - JE VAIS ESSAYER UN PEU DE DIPLOMATIE

JE VOUS DEMANDE PARDON, M. LATOUR, J'AI PENSÉ QUE VOUS AIMERIEZ PEUT-ÊTRE UN VERRE DE BIÈRE DOW OLD STOCK - IL FAIT SI CHAUD CE SOIR!

MAIS OUI, PRENEZ QUELQUE CHOSE, M. LATOUR

MERCI, C'EST PAS DE REFUS

PLUS TARD

QUE JE SUIS CONTENTÉ, LOUIS - JE VAIS ALLER TOUT DE SUITE CHOISIR LE PAPIER - TENTURE!

MARIE, TU AS EU UN TRAIT DE GÉNIE EN SERVANT AINSI DE LA BIÈRE DOW OLD STOCK. SANS CALE PÈRE LATOUR N'AURAIT JAMAIS CONSENTI À NOUS FAIRE CE MÉNAGE À SES FRAIS!

ARRÊTEZ-VOUS en toute CONFIANCE

GASOLINE MOTOR OILS

La du vous voyez

CETTE ENSEIGNE

HUILE À MOTEUR RED INDIAN

MCCOLL-FRONTENAC OIL COMPANY LIMITED 150 F

Nouvelles de la Campagne

Saint-Blaise

En visite chez Mme Modeste Poirier dimanche dernier: l'on remarquait M. et Mme Alexandre Amyot, Mme Laurier Morin ses enfants Hélène et Liliane de Détroit Michigan, MM. Hector Déland, Marcel Déland, Roland Thibodeau de St-Jean, M. et Mme Jean Gadouas, leur fils Jean-Gilles de Napierville, M. et Mme Léopold Poirier et leur fille Pauline.

Mme Désureau, Mlles Lucille, Madeleine, Irène, Désureau, M. Roland Désureau d'Iberville, chez M. Hormisdas Boudreau, dimanche dernier.

Lacadie

Vendredi, le 14 courant nous aurons notre fête annuelle dite "du Calvaire". Si la température est favorable la grand messe sera célébrée en plein air, si non, elle se chantera dans l'église. Cette pieuse cérémonie coïncidera avec l'ouverture de la visite canonique du Tiers-Ordre devant se terminer dimanche prochain. Le révérend Père Gonzalge, de l'ordre des Franciscains en sera le dévoué prédicateur. Il est à espérer que les paroissiens se feront très nombreux à l'occasion de ces pieuses cérémonies; elles sont une source précieuse de grâces de toutes sortes.

Notre paroisse compte avec orgueil cette semaine, deux départs pour les Missions lointaines, dans la personne du Révérend Père Roy, pour Alger et de Mlle Dagenais, pour les missions des RR. SS. Blanches d'Afrique.

Plusieurs de nos jeunes gens et jeunes filles nous ont aussi quittés pour poursuivre leurs études soit au collège de St-Jean, Saint-Césaire et au couvent de Napierville et Saint-Jérôme.

A tous nos vœux de santé et succès.

Mont Saint-Grégoire

Le 5 courant, avaient lieu les funérailles de M. Nazaire Massé, veuf de Exina Desroches, décédé après une longue maladie à l'âge de 82 ans, chez son fils, Philias, où il demeurait depuis quelques années.

M. le Curé L. Boisvert officiait; le chœur de chant, aidé de voix amies, exécuta sous la direction du Notaire Guillet, la messe de Perault. A la sortie, le Directeur rendit les "Adieux de Schubert".

M. Arthur Choquette, dirigeait les funérailles. M. Nazaire Massé (fils) conduisait le deuil. Les porteurs étaient les fils du défunt: MM. Alexandre, Philias, Hormisdas de Versailles, et Eléodore, de Montréal.

Le regretté vieillard laisse outre ses cinq fils, deux demi-frères, MM. Herménégilde et Hormisdas Massé de Lawrence Mass, et 24 petits-enfants.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, dans cette épreuve.

Mme Orpha Poulin, et ses frères MM. Modeste, Zoël et J. H. Fortier, sont partis pour Woonsocket, au chevet de leur frère, M. Hormisdas Fortier gravement malade.

M. et Mme Ephrem Quintin, après avoir fait de nouvelles réparations à leur jolie maison achetée de la succession Joseph Choquette, viennent de s'y installer définitivement.

Mme A. Cournoyer et son fils Robert, de Woonsocket, ont écouté quelques jours en visite chez M. le Curé, frère de Mme Cournoyer.

M. et Mme John Relley, d'Amos, Abbitibi, après une vacance chez M. Modeste Fortier, sont retournés dans leur pays d'adoption, où notre jeune ex-concitoyen fait de florissantes affaires.

Notre député M. L. Lamoureux, était de passage en notre village lundi dernier.

M. et Mme Samuel Bessette

étaient récemment à Fairfield, Vt., en visite chez leur nièce, Mme Louis Cameron.

M. Raoul Bessette est actuellement en voyage d'affaires à Saint-Hyacinthe, où il séjournera quelques jours.

Étaient ces jours derniers de passage chez Mme Alfred Bessette, de Versailles: MM. et Mmes E. Collings de Hartford, Conn; Eug. Daignault et leur fils de Woonsocket; le notaire et Mme Arsène Bessette et leurs bébés de Montréal chez M. Samuel Bessette; M. et Mme Nap. Guillolette de Fulford, chez M. Albert Tarte, M. et Mme E. Choquette et leur fils Marcellin, de St-Jean; chez M. Florida Lalanne, M. et Mme P. Abel Arès, de St-Césaire; dans la famille Dextraze, M. et Mme Ephrem Dextraze et leurs enfants de Providencé.

Les Anciennes élèves du Pensionnat d'Iberville ont appris avec douleur la mort soudaine de la distinguée directrice, la Rév. Mère St-Honoré de Cantorbéry, dont les éminentes qualités en faisaient une femme supérieure.

Qu'il nous soit permis, à nous les Anciennes de notre cher Pensionnat d'Iberville, de nous associer aux Mères et aux élèves actuelles, pour pleurer cette mort prématurée, et déposer sur la tombe de cette Religieuse regrettée, avec nos larmes, le tribut de notre pieux souvenir ému. Une ancienne qui se souvient.

M. J. B. Tétrault, vient de mourir après quelques jours de maladie, et muni des consolants secours de notre sainte religion. Ce vénérable vieillard laisse son fils unique et de nombreux parents.

Ces jours derniers, M. et Mme Lucien Quintin recevaient à souper M. et Mme Elphège Leduc, M. Jacques, Mlles Noëlla et Marie-Thérèse Leduc, de Pawtucket; MM. et Mmes Philias Quintin, Samuel Bessette, Adrien Gaulin; MM. Armand, René et Georges Dextraze, de Saint-Jean, M. et Mme Napoléon Guillolette, M. Jean-Paul Guillolette, de Fulford.

Pike-River

Mlle Claire-Irène Marchessault, nous quittera encore cette année pour continuer ses études au couvent de la Présentation de Marie de St-Alexandre.

M. et Mme Jean-Marie Poirier dans la localité, dimanche dernier.

C'est avec regret que nous apprenons que M. et Mme Adrien Archambault nous ont quittés pour aller demeurer à Stanbridge.

L'ouverture des classes a eu lieu lundi dernier; nous souhaitons beaucoup de succès aux élèves et institutrices dans leurs études.

MM. Charles Desranleau, Jean Roy et Raymond Tougas nous quitteront cette semaine pour continuer leur études au Séminaire de St-Hyacinthe. Nous leur souhaitons beaucoup de succès.

M. et Mme Algéa Roy et leur famille, en promenade chez M. Oscar Desranleau.

De passage à Saint-Jean la semaine dernière, Mlles Zénaïde Rocheleau, Georgette Côté, M. Lévis Côté, M. Léopold Girard, Mlle Alberta Girard, M. et Mme Lucien Marchessault.

Assistaient au mariage de Mlle Laurette Duchesneau à M. Arthur Gamache la semaine dernière les familles Edouard Duchesneau, Ovide Tougas, Lucien Marchessault, Mlles Doléa Tougas, Zénaïde Rocheleau.

Mlle Anna Pinsonnault de Bedford, chez son oncle, M. Edna Duchesneau, récemment.

M. Euclide Tougas, Mlle Silvnie Tougas et Mme Hilaire Tougas, chez M. Joseph Robert, la semaine dernière.

Henryville

M. le curé F. X. Larose était de passage à Clarenceville au commencement de la semaine pour assister aux Quarante-Heures.

Mme Idola Rathé et Mlle Desneige Rathé passent quelques jours à St-Jean, chez M. Emile Therriault.

Mme J. Normandin de Manchester N. H. est actuellement chez sa soeur, Mme Delphine Roy.

Dimanche, M. et Mme P. Mathieu de Sabrevois, Mme Moïse Godin, Mlle Gertrude Godin de Saint-Jean, M. et Mme Denis McDermoth et leur fille, Marguerite de St-Alexandre, visitaient M. Philippe Mathieu.

Saint-Jacques le Mineur

Ces jours derniers Mlles Solange et Evelyn Longtin, Mme Raymond Longtin, leur belle-soeur ainsi que Mlle Mariette Brosseau ont visité la capitale de notre pays.

M. Absalon Brosseau et sa fille, Mariette de Laprairie ont écouté une fin de semaine dans notre paroisse, les hôtes de M. Henri Longtin.

Nos étudiants et étudiantes nous ont quittés pour continuer leurs études. M. Gaston Dupuis pour l'Université de Montréal; MM. Roger et Gilles Perrier, Antoine Rémillard, Aurèle Bisailion, Gabriel Dupuis, Réjean Legrand pour le Collège St-Jean; Mlles Andréa et Léona Legrand pour l'École ménagère de Montréal; Réjeanne Legrand pour le Couvent de Napierville, Mlle Ida Bisailion pour le Couvent de St-Jean, M. Antoinette Dérome pour l'École Normale de St-Jérôme.

Étaient de passage dans notre localité ces jours derniers M. Benoit Longtin de Montréal, chez son père, M. Henri Longtin, Mme Joseph Demers de Montréal, Mlle Thérèse Faillie et A. Faillie de Laprairie, chez Mme Soter Pinsonnault, M. Julien Mongeau de Montréal, chez M. Laurent Dérome, M. et Mme Omer Roy de St-Blaise, chez M. Joseph Perrier, M. Dominique Beaudin de Montréal, chez son père, M. Evariste Beaudin, Mlle Ernestine Legrand de Montréal, chez son père, M. Ernest Legrand, Mlle A. Miller de Montréal, chez M. Dosthée Deneault, M. et Mme Jacques Demers de Montréal chez sa mère, Mme Jos. Demers, Mme J.-Baptiste Lanctôt et M. Albert Chartrand de Montréal, chez M. Jacques Tétrault, M. Auguste Léveillé de Montréal chez M. Ernest Régnier, M. et Mme Pierre Gagnon de Laprairie chez M. Arcade Bisailion.

Sherrington

A l'occasion de la fête du travail on a remarqué dimanche dernier nombres de visiteurs entr'autres: M. et Mme Placide Giroux de Montréal chez MM. Domina Giroux et Fridolin Ste-Marie.

M. et Mme Donat Tétrault et leurs enfants Fernand et Simone de Montréal chez M. Onésiphore Dumouchel, M. et Mme Josaphat Duclos de Cohoes N. Y. chez M. Théophile Lamoureux, Mlle Rollande Robidoux de Beauharnois chez son père, M. David Robidoux.

M. et Mme Lionel Bisailion, M. Anthime Bisailion de Cohoes N. Y. chez M. Barthélémi Bisailion, MM. et Mmes Bruno Prairie, Albert Prairie, M. Philippe Prairie, Mlles Rita et Thérèse Prairie, Mlle Madeleine Gendron de Winooski, Vt., chez Mme Médéric Giroux, M. et Mme Josué Robert de Montréal, chez M. Modeste Gibeau, Mlle Juliette Beaudin de Montréal, chez M. Aimé Beaudin son père, M. Léopold et Mlle Fernande Aubry de St-Rémi, chez Mme Médéric Giroux, La famille de Mme Vve Joseph Chouinard de Adam, Mass, chez M. Onésiphore Dumouchel, M. et Mme Amédée Lussier et leur famille et M. Agnus Lussier de Montréal, chez MM. Wilfrid Lussier et Gabriel Guérin.

Mardi dernier le 4 septembre eut lieu l'ouverture des classes et nos élèves ont repris avec ardeur leur travail. Aux élèves et institutrices nous souhaitons du succès.

M. Wilfrid Gagné, forgeron de Barrington, s'est défilé une épaule en tombant du haut d'un escalier; il fut conduit à l'hôpital où les médecins lui donnèrent les premiers soins, il est de retour dans sa famille en bonne voie de rétablissement.

Clarenceville

Dimanche dernier avait lieu l'ouverture des Quarante-Heures; tous se faisaient un devoir de suivre les pieux exercices.

Nos jeunes élèves de diverses maisons d'éducation viennent de quitter leur foyer pour aller puiser la science et l'éducation qui les prépareront à leur avenir.

Notre couvent a aussi ouvert ses portes mardi. A nos dévouées religieuses et élèves nous leur offrons nos meilleurs vœux de succès pour la nouvelle année scolaire.

Ces jours derniers M. et Mme Paul Létourneau leur fils, Lionel et leur fille, Anna, Mlle Marie Daigneault visitèrent leurs parents et amis de Valcourt et de l'Enfant-Jésus.

Mlles Rita Torrance et Jeannie Smith de Montréal étaient en promenade chez M. James Torrance, dimanche dernier.

Mme Léa Bisailion, M. et Mme Alfred Trudeau et leur fillette Ruth, de St-Jean, M. et Mme Léonard Dusault de Montréal, rendaient visite à M. Adélard Létourneau lundi dernier.

Notre-Dame de Stanbridge

Les funérailles de Mlle Lucile Desranleau fille de M. et Mme Ad. Desranleau ont eu lieu mardi le 4 septembre. Elle est décédée après une maladie de 15 jours, munie de tous les sacrements de notre sainte religion. Le service fut chanté par M. le curé Charbonneau. Le deuil était conduit par son frère Henri-Gilles, son père et sa mère M. et Mme Adhmar Desranleau; ses deux petites soeurs: Antoinette et Madeleine. Les porteurs étaient: MM. Jean-Jacques Desranleau, Joseph Hébert, Jean Marchessault, Marcel Lamoureux et Bernard Lamoureux.

Portaient les rubans: ses 4 cousines: Mlles Laurette Desranleau, Jacqueline Brouillette, Marguerite Hébert et Jacqueline Lamoureux.

La quête fut faite par M. Marc Desranleau et Mlle Jacqueline Brouillette, Gérard Marchessault et Laurette Desranleau.

Une foule considérable assistait au service de la regrettée défunte entr'autres: MM. et Mmes Lucien Lamoureux, Médard Lamoureux, Henryville, Emile Brouillette de Farnham, M. Raoul Marchessault de Montréal, MM. Henri et Arcade Desranleau, Mme Ph. Lord de St-Hyacinthe, MM. Philippe Lord de St-Hyacinthe, Gérard et Jean Marchessault de Montréal, Bernard, Marcel et François Lamoureux, Marc, Jean, Jacques et Charles-Emile et Robert Desranleau et plusieurs autres.

Nos sincères condoléances à la famille si éprouvée.

L'école du village a ouvert ses portes lundi le 3 septembre. Cette école qui était dirigée par des institutrices est maintenant entre les mains des Soeurs St-Joseph de St-Hyacinthe, Sr. St-Alfred en est la directrice.

C'est avec joie que nous leur souhaitons la bienvenue.

Lundi matin avait lieu le mariage de Mlle Jeanne Gaudreau fille de M. Philias Gaudreau avec M. Philibert Choinière de Richford Vt.

Les époux avaient pour témoin, leur père respectif.

La mariée portait une robe en velours chiffon rouge vin; son bouquet se composait de Lis blanc et de Muguet. Après la cérémonie les invités se rendirent à la demeure de la mariée où le vin fut servi. Les jeunes époux partirent ensuite pour voyage à Québec et Ste-Anne de Beaupré.

A leur retour ils habiteront Richford. Nous leur souhaitons bonheur et prospérité.

MM. et Mmes Raoul Surprenant, Romuald Gaudreau de Montréal, Emile Gaudreau, Léo Gaudreau de St-Hyacinthe, et J. Rémillard de Lacolle; MM. et Mmes Xiste Labonté de North Stanbridge, et Fred Lafleur de Enosburg Fall, étaient de passage à Notre-Dame où ils assistèrent au mariage Choinière et Gaudreau.

M. et Mme Philias Breault de Marleville étaient en visite chez M. Jos. Granger, dimanche dernier.

En visite chez M. et Mme Louis Bélisle ces jours derniers MM. Anatole et Ernest Bouchard, Mlle Odile Bouchard, Mme Omer Cloutier tous de St-Valentin; Mmes Hélène Séguin, et Charles Garreau de Rousses Point N. Y.

NE POUVAIT COUDRE UN BOUTON.

Ses mains étaient paralysées par le rhumatisme

Elle pensait même un temps perdre l'usage de sa main droite. Mais une merveille s'opéra, grâce aux Sels Kruschen, et elle redevint mieux.

"J'étais vraiment mal", écrit-elle. "De fait, je ne pouvais plus vaquer aux travaux du ménage, tellement j'avais de rhumatisme dans les bras et les mains. Je ne pouvais dormir la nuit et je craignais même de perdre l'usage de la main droite. Je ne pouvais rien tenir dans cette main et ne pouvais même pas coudre un bouton. Mon bras était comme mort. On me conseilla de faire l'essai de Kruschen, et, en moins de trois semaines, il s'était opéré un grand changement. J'ai continué le régime et, maintenant, je dors bien, grâce au soulagement que m'a procuré Kruschen". (Mme J. H.)

Deux des ingrédients contenus dans les Sels Kruschen ont la propriété de dissoudre les cristaux d'acide urique qui causent les douleurs rhumatismales. D'autres ingrédients favorisent l'élimination, par le canal naturel, de ces cristaux dissous.

Grande Soirée Dramatique à Saint-Alexandre

JEUDI, 20 SEPTEMBRE, à 8 p. m. (heure solaire) "L'HEURE DE DIEU", grand drame joué sous la direction de Mre Maurice Fortin, de Bedford.

Cette soirée donnée dans la salle St-Joseph est au bénéfice des oeuvres paroissiales.

Qu'on se le dise ! Bienvenue à tous !

Admission : 35 sous

O. LANGLOIS & COMPAGNIE

Directeurs de Funérailles
Salon Mortuaire
Ambulance

Tel. 148 - Jour et Nuit - Tel. 148

Richelieu et Saint-Jacques

Saint-Jean, Qué.

Saint-Alexandre

Mlles Rose et Juliette Tessier, M. Adélarde Kérouac visitèrent le Cap de la Madeleine et Québec, récemment à bord du vapeur "Richelieu".

Saint-Valentin

M. et Mme Hector Thibodeau annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Thérèse-Huguette. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Hébert, oncle et tante de l'enfant.

— Etait en visite chez M. Joseph Proulx, la semaine dernière; M. et Mme Lucien Proulx ainsi que leur gendre, M. P. Landry, tous de Springfield.

— M. et Mme René Gagnon et leurs enfants, étaient en visite chez M. Frédéric Poulin, dimanche dernier.

— M. et Mme Théophile Hébert et leurs enfants visitaient dernièrement les familles J.-M. Hébert et Damien Côté.

— M. Domina Fortin, agronome de Victoriaville, était de passage parmi nous, dimanche dernier.

North Stanbridge

Nous avions cette semaine un Triduum pour le Tiers-Ordre de St-François. Le Révérend Père Bertrand, Franciscaïn et confrère de notre pasteur, profita de cette occasion pour faire avec les fidèles le grand jubilé de l'année sainte.

— Samedi dernier Dr et Mme Henri Laflamme leur fils Jacques, M. et Mme Joseph Marcoux étaient de passage chez M. et Mme Omer Poutré, ils se rendirent à Rock Island pour visiter quelques parents.

— De passage chez M. Adhémar Poutré ces jours derniers, MM. et Mmes Charron de Hartford, Conn, Victor Chartier de Chicopee Falls, Eugène Campbell de Phillipsburg, Médéric Campbell de St-Sébastien, J. B. Ferland et Raymond Paré de Bedford.

— L'ouverture des classes a eu lieu cette semaine. Nous souhaitons beaucoup de succès à nos institutrices et aux élèves.

Ile-aux-Noix

Judi le 23 août, les Dames Fermières de St-Paul de l'Ile-aux-Noix organisaient une excursion à Malone, N.Y., où avait lieu l'exposition régionale.

Dès sept heures du matin, en face de l'Hôtel Régulier, lieu de rendez-vous, on entendait les rires et les acclamations. Les toilettes gaies étaient à l'ordre du jour, et toutes attendaient avec impatience, le signal de départ; les minutes paraissent longues. Les gales touristes avaient tenu à apporter, soit dans un panier, ou dans un sac à main, un délicieux dîner. La joie la plus franche se peignait sur toutes les figures on allait enfin à cette exposition dont on nous avait tant parlé. Plusieurs autres personnes suivaient dans des machines privées,

n'ayant pu trouver place dans l'autobus loué pour la circonstance. On passa Lacolle, Champlain et à Malone on revint par le même chemin. Durant le trajet on aimait à conter aux autres ses propres impressions, on admirait le joli paysage, ou on constatait le travail du soleil sur les récoltes, tout était brûlé debout, les animaux maigres attiraient notre pitié. L'aspect des montagnes que nous cotoyions était impressionnant. Rendues à Malone, toutes les excursionnistes furent charmées, en parcourant la ville: comme elle a prospéré depuis vingt ans, disaient quelques-unes, d'autres ne pouvaient supposer que cette ville fut si belle, si propre et si hospitalière.

La grandeur du terrain d'exposition démontrait l'importante région. Il y avait tant de choses à voir, et parmi les animaux d'une rare beauté, les troupeaux de toute marque, bien peignés, bien propres, on remarquait que tout avait été préparé avec soin pour charmer l'oeil du visiteur connaisseur. Outre les animaux domestiques, il s'y trouvait quelques animaux sauvages enchaînés pour ne pas nuire au bon ordre qui régnait partout. Dans différentes bâtisses construites avec goût, on remarquait d'abord le Kiosque des lainages et cotonnades, le travail féminin était ravissant à voir, quelle patience il avait fallu avoir pour fabriquer de ces objets de fantaisie. Les exclamations que l'on entendait un peu partout étaient vraiment une récompense plus précieuse que les prix décernés aux plus beaux articles. Le Kiosque des conserves était d'un coup d'oeil charmant. Le Kiosque des fleurs nous en faisait connaître de toutes sortes, les unes d'une grosseur exceptionnelle, d'une hauteur imposante et d'autres d'une espèce rare, tout était embaumé, on se saurait cru dans un jardin d'hiver, tant l'aspect général était enchanteur. Que dire maintenant des courses de chevaux qui eurent lieu dans l'après-midi; l'estrade immense était remplie à sa pleine capacité, et avec quel enthousiasme on applaudit le vainqueur de la course, un cheval canadien, dont le propriétaire demeure à St-Hyacinthe. Bref, il y avait encore beaucoup de choses à voir et à visiter, mais le temps était limité, il fallait songer au retour; ce voyage se fit sans aucun accident. Toutes emportèrent un délicieux souvenir de cette belle ville américaine, à la large hospitalité.

Le Cercle des fermières adresse un cordial merci à toutes les personnes qui ont fait le voyage à Malone, et aux organisateurs de cette belle randonnée. Ce fut une journée bien remplie, et l'on s'en souviendra longtemps.

— Le vingt-huit août, avait lieu à la Salle Paroissiale de l'Ile-aux-Noix, l'exposition du Cercle des Fermières. La salle était toute décorée pour la circonstance, elle respirait un air de fête, c'était le jour de la récompense du travail de chacune d'elle.

Sur des petites tables placées le long du mur, se trouvaient disposées avec goût, plusieurs collections et MM. les juges ont eu certainement de la difficulté pour rendre un jugement exact, tant les produits exposés étaient de premier choix. De l'autre côté se trouvaient les conserves en grande quantité, l'éclat vermeil qui s'en détachait, nous attirait, nous fascinait et tout à côté se trouvaient des plats de fantaisie, où se mariaient des légumes de toutes sortes, disposés avec soin. Des bouteilles de vin domestique étaient placées au milieu de tout cela, des gâteaux superbes, des biscuits de miel, retardaient forcément les nombreux visiteurs qui admiraient toutes ces belles choses.

Sur d'autres tables se trouvaient plusieurs ouvrages de fantaisie, on remarquait, la dentelle Richelieu, la dentelle anglaise; il y avait du fillet, de la frivolité, du crochet de laine, du crochet de fil, des tapis crochétés avec dessins pittoresques, des tapis nattés, des couvre-pieds aux dessins fantaisistes et d'un fini parfait; il y avait aussi des nappes de table, d'une blancheur immaculée, d'un travail délicat, qui dénotent l'habitude de ce genre de travail, du linge, des chandails, des habits refaits dans du vieux, des tapis faits au métier pour plancher, du savon domestique. Enfin tout ce que la bonne ménagère peut fabriquer à la maison, dans ses rares instants de loisir.

Le kiosque des fleurs était de toute beauté, plantes en pot, plantes coupées, plantes de toute grandeur et grosseur.

Les juges de cette belle exposition étaient Mmes Ostiguy, Coupal, Charbonneau, Boivin et M. Gratton. Le conseil des Fermières les remercie bien cordialement de leur travail et de leurs remarques personnelles pour aider à améliorer encore si c'est possible, les travaux domestiques à exposer dans un avenir prochain.

Cette exposition fut des mieux réussies. Les exhibits ont été exposés toute la journée, à la demande d'un grand nombre, et le soir commençait la série de nos soirées familiales. Le jeudi et samedi soir, il faisait plaisir de voir les nombreuses personnes entourer le kiosque du Bingo, c'est à qui gagnerait un des magnifiques prix exposés au milieu. L'animation était grande, il était curieux de voir les figures penchées sur leur carte respective, on pouvait lire facilement l'impression de chacun, l'un était joyeux, l'autre anxieux, et quand le dernier numéro chanceux était proclamé, un soupir de satisfaction s'échappait de toutes les poitrines, on retenait sa place, pour essayer une autre chance, pour pouvoir soutenir à son tour à Dame Fortune.

Samedi soir, le dernier jour, la salle était presque remplie, il s'agissait d'écouler tous les articles à n'importe quel prix, et les distingués visiteurs se tenaient serrés autour du kiosque tout décoré à cet effet.

Comme la chaleur était un peu grande, et la présence des nombreuses personnes, on avait préparé de la crème à la glace, des liqueurs douces. Tout enfin était organisé pour faire de ces soirées intimes, un grand succès. Pour faire reposer un peu les personnes qui étaient fatiguées de se tenir si longtemps debout, des jeunes filles, au lever du rideau, apparaissaient sur la scène, habillées d'une manière gracieuse, venaient nous récréer de joyeuses chansons. Leur mimique enfantine attirait de nombreuses félicitations et les rappels répétés démontraient la satisfaction générale.

Le samedi soir surtout, ces mêmes jeunes filles furent instamment invitées, par des personnes qui n'avaient pu venir avant, à répéter leurs chansons du jeudi soir, sous la direction habile et patiente de Mlle Anna Lalonde. Immédiatement après, trois jeunes filles exécutèrent l'opérette, "La sonnette magique", avec un brio entraînant, et les applaudissements furent long et prolongés par les spectateurs. On entendait partout ces réflexions, il n'y a qu'une chose faisant défaut: c'est trop court.

Le conseil des fermières remercie les personnes qui sont venues à ces différentes soirées, et qui les ont encouragés; les jeunes demoiselles et leur directrice, les organisatrices, enfin tous ceux qui ont travaillé au succès général; et les petits enfants qui sont venus encourager un kiosque fait pour eux, où des choses utiles étaient données au vainqueur.

— M. Jean Denault fils de M. et Mme Omer Denault est retourné au Collège de Granby. Nous lui souhaitons succès dans ses études.

— Les classes de notre paroisse sont commencées depuis la semaine dernière. Les institutrices reprennent leur classe, après un repos bien mérité et espérons que les élèves sauront en profiter.

— M. Wilfrid Clément est revenu d'un séjour à Montréal, chez son fils, M. Alfred Clément de la Côte St-Paul.

— M. le curé Piché a terminé sa visite paroissiale la semaine dernière et il a été très honoré de la manière dont ses bons paroissiens l'on reçu.

Le conseil des fermières remercie les personnes qui sont venues à ces différentes soirées, et qui les ont encouragés; les jeunes demoiselles et leur directrice, les organisatrices, enfin tous ceux qui ont travaillé au succès général; et les petits enfants qui sont venus encourager un kiosque fait pour eux, où des choses utiles étaient données au vainqueur.

— M. Jean Denault fils de M. et Mme Omer Denault est retourné au Collège de Granby. Nous lui souhaitons succès dans ses études.

— Les classes de notre paroisse sont commencées depuis la semaine dernière. Les institutrices reprennent leur classe, après un repos bien mérité et espérons que les élèves sauront en profiter.

— M. Wilfrid Clément est revenu d'un séjour à Montréal, chez son fils, M. Alfred Clément de la Côte St-Paul.

— M. le curé Piché a terminé sa visite paroissiale la semaine dernière et il a été très honoré de la manière dont ses bons paroissiens l'on reçu.

LA CITE DE SAINT-JEAN

A une séance spéciale du conseil municipal de la Cité de Saint-Jean, P. Q., tenue à l'Hôtel de Ville, le dix septembre 1934, sous la présidence de M. J.-F. Mayrand, maire suppléant et à laquelle assistaient MM. les conseillers Geo. A. Raymond, Achille Pelletier, Rodolphe Lefebvre, Omer Ferrier et Alphonse Lorrain, le règlement suivant a été proposé par M. le conseiller Achille Pelletier appuyé par M. le conseiller Rodolphe Lefebvre, et adopté à l'unanimité.

Attendu qu'il est de l'intérêt des contribuables de la Cité de Saint-Jean, P. Q. d'améliorer les règlements des marchés, de façon à réglementer plus équitablement la vente des différents produits sur le marché public;

Le Conseil Municipal de la Cité de Saint-Jean, P. Q., en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de la loi, décrète ce qui suit:

RÈGLEMENT No. 312

relatif au marché public et à la vente de certains produits alimentaires.

1.— La partie des bâtisses municipales situées entre les rues Jacques-Cartier et Longueuil, en la Cité de Saint-Jean, Qué., connue et désignée, comme étant le marché public, est pour l'avenir et aux jours dits "de marché" divisée en deux parties, savoir:—le premier et le second étages.

2.— Au second étage du dit marché public, il ne sera vendu, exposé ou offert en vente, que des viandes, de la venaison, des oeufs, du lait de la crème, du fromage, du miel, des sirops comestibles et les sucres en provenant, des conserves alimentaires, des petits fruits, comme les fraises, les framboises, etc., etc., ou autres produits du même genre, sauf le poisson, excepté lorsqu'il est en conserve.

3.— Le premier étage sera divisé en espaces dont la superficie est déterminée par le clerc du marché, et tous les autres produits de la ferme et de l'industrie domestique qui ne sont pas compris dans l'article précédent, devront y être vendus, exposés ou offerts en vente.

4.— Du premier novembre inclusivement, toutes les personnes exposant, offrant ou vendant leurs produits ou marchandises sur le dit marché, doivent se placer et disposer leurs produits ou marchandises, à l'intérieur du marché, excepté celles qui ont à vendre du boeuf ou du lard au quartier, des volailles ou des animaux vivants, des légumes ou des fruits à la charge; durant les autres mois de l'année, elles devront occuper les places indiquées par les autres dispositions des règlements du marché;

5.— L'article premier (1er) du règlement No. 275 est amendé en remplaçant les mots "soixante-quinze piastres" à la fin de l'article, par les mots "cinquante piastres" et en ajoutant la clause suivante, savoir:—

10.— (a) Tout commerçant, autre qu'un commerçant de fruits ou de légumes, et tout cultivateur qui aura ainsi payé la somme de cinquante piastres, (\$50.00) aura droit à l'usage d'un espace réservé, aux termes et conditions du règlement No. 236, sans être obligé de payer la somme de dix piastres (\$10.00) stipulée aux articles premier (1er) et deuxième (2ème) dudit règlement No. 236, mais ce commerçant ou ce cultivateur devra payer la taxe de cinquante centins (50 cts), prévue par le règlement No. 171.

6.— L'article premier (1er) du règlement No. 260 est modifié en remplaçant dans ledit article, les chiffres "\$2.00" par les chiffres "\$1.00" et en ajoutant, après les derniers mots de l'article: "sur le dit marché public" les mots

suivants: "et qu'ils n'aient payé aussi, au préalable, la taxe imposée, par voie de permis, par le règlement No. 177 et ses amendements.

7.— Toute personne contravenant aux dispositions des règlements des marchés, est passible d'une amende maxima de cinq piastres pour chaque contravention, sauf les cultivateurs qui vendent dans la Cité, sans avoir payé la taxe du marché, qui seront passibles d'une amende maxima de deux piastres (\$2.00) pour chaque offense, avec frais, dans tous les cas. A défaut de paiement de l'amende et des frais, le délinquant sera passible d'un emprisonnement de pas plus de dix (10) jours et de pas moins de trois (3) jours, dans tous les cas.

8.— Toute disposition contraire à ou incompatible avec celles de ce règlement et se lisant dans d'autres règlements municipaux de la Cité, est abrogée.

9.— Le présent règlement entrera en vigueur aussitôt après sa publication.

Saint-Jean, 10 septembre 1934.
(Signé) J. F. Mayrand,
Pro-Maire de la Cité de Saint-Jean.

(Signé) Hormidas Morais,
Secrétaire-Trésorier de la Cité de Saint-Jean.

HEMORROIDES
sont promptement soulagées
par l'usage de
L'ONGUENT
du Dr. CHASE

TEINTURES de SOULIERS

Souliers de couleurs teints en noir.

Ouvrage garanti

SERVICE PROMPT ET PARFAIT

Chez

BONNEAU & FRERE,

11 et 13 St-Charles St-Jean

16-4

J. B. FONTAINE

Docteur en Chiropratique

et

Rebouteur de 45 années

d'expérience,

annonce au public de Saint-Jean et

des environs que dès

LE 12 SEPTEMBRE

Chaque Mercredi,

à l'Hôtel National

il sera à la disposition des personnes

qui auront besoin de ses services.

Le seul rebouteur-chiropraticien

de l'Amérique du Nord; spécialiste

dans le cas de dilatation de l'estomac.

CONSULTEZ-LE.

J. PAUL BEAULIEU, C. A.

Comptable Agréé

Chartered Accountant

SPECIALITES

Vérifications Municipales, Vérifications

Scolaires, Vérifications com-

merciales et industrielles, Rapports

de l'impôt sur le Revenu, Rapports

financiers pour les banques.

SYNDIC LICENCIE

St-Jean, Qué. Montréal,

340-A Champlain 39 St-Jacques, Est

Téléphone 704 Tél. Harbour 2636

FRAIS FUNERAIRES

Si le malheur vous frappe,

vous pouvez épargner beau-

coup en nous confiant votre

ouvrage. Méthode d'embaumement

perfectionnée, corbillard

des plus modernes.

Courtoisie et Discretion

APPELS DE NUIT :

ST-JEAN :

170 Jacques-Cartier, Tél. 404

(Voisin du marché).

IBERVILLE :

Sième Avenue, Tel. 1033.

(Voisin du presbytère).

LESIEUR & FRERE

Directeurs de funérailles


3 embaumeurs diplômés

Service d'ambulance

169-171, rue Richelieu

Saint-Jean, P. Q.

L'Homme de l'Heure,
c'est l'Homme avec une Vision.



L'homme qui peut voir les événements et les choses avec plus de justesse et de rapidité que son voisin.

Soyez sûrs que votre Vision est juste.

Consultez dès aujourd'hui

J. P. MEUNIER,
Optométriste-Opticien,

214 Richelieu. Tel. 131

Pour nos Cultivateurs

Notre Capital Humain

Mesdames, Messieurs,
 Que vaut notre capital humain?
 On évalue un pays d'après la valeur de son capital humain, pré-tendent certains économistes.
 Chez nous elle doit être considérable, car nous avons un immense pays où tout est à créer, où les terres mêmes doivent être défrichées, et, dans ce cas, les valeurs morales et physiques sont d'une importance primordiale. Et c'est un fait reconnu, les Canadiens sont des pionniers incomparables.

Quand elles ont à juger de la valeur d'un homme, si les cours de justice tiennent compte de l'âge et de la condition sociale de l'individu, elles portent aussi attention à son état de santé, à sa valeur physique, à son sens moral et à sa puissance de travail.

Il va sans dire que si ce citoyen occupe une position élevée, si c'est une puissance de travail, si sa ténacité et son jugement surpassent ceux de ses voisins, et si l'occupation qu'il remplit est de grande utilité publique, la valeur de cet homme est considérable.

Et n'est-ce pas le cas pour ceux qui bâtissent un pays?

Que vaut notre capital humain?
 Certain marchand venu au monde sur une ferme située dans un pays rocailleux, dur de défrichement et de culture difficile, jeune, aidé ses parents aux travaux de la ferme. Un jour il va, pauvre, s'établir dans une région nouvelle. Il fut tout d'abord commis, puis on le vit à la tête d'un magasin, sans se désintéresser du défrichement des terres. Des hivers durant, par son commerce, il employa des centaines de colons. Au printemps, on pouvait voir ces gens travaillant au défrichement de leurs terres, parce que l'hiver précédent ils avaient pu gagner de quoi manger. Et tout en aidant à l'ouverture de ce pays nouveau, ce marchand trouve moyen de s'amasser une fortune personnelle.

Les actuaire de la "Métropolitaine" disent qu'un homme de 16 ans vaut \$6,000, à l'Etat.

Serait-ce suffisant pour un homme comme ce marchand de l'une de nos régions de colonisation?

Que vaut notre capital humain?
 Dans un pays ouvert depuis assez longtemps déjà, mais aux terres si

difficiles de défrichement que sur presque toutes les fermes il reste des espaces en taillis, et même en forêt, vit un Canadien aux épaules larges. C'est un rural taillé en force. Il s'est développé les muscles en érochant des pièces de terre neuve, en serpent et en défrichant à travers les érables et les merisiers. C'est là qu'il pulsa son instruction. Quant à son éducation, il eut celle des chantiers.

Un jour il résolut d'entrer dans l'assurance.

C'est un métier comme un autre. Il avait 21 ou 22 ans.

Et sa femme lui avait montré à signer son nom.

Accepté comme agent par une de nos grandes compagnies anglo-canadiennes, il se lança à la recherche de la clientèle.

Ce fut le meilleur agent d'assurance que connut cette compagnie.

Il assura ses compatriotes pour des millions.

On lui paya jusqu'à \$50,000, de commission, en une année.

Et naturellement, ce sont nos gens qui payent ces primes aux autres.

Nos sociétés ne voulurent jamais l'employer.

Il avait défriché de la terre. Il devait sentir le mouton!

Ça ne l'a pas empêché de réussir... chez les autres.

Et comme nationalité, nous payons aux autres pour cette réussite.

Que vaut notre capital humain?

Vous connaissez sans doute l'histoire de ce financier de chez nous qui commença par traire les vaches sur la ferme paternelle, alla à l'école quelque temps, puis entra comme employé dans une banque. On lui faisait balayer la place après les heures de bureau, et porter les paquets et faire les commissions durant les heures de travail. Il devint gérant. Quittant la banque pour l'industrie, il construisit quelques-unes des plus puissantes usines de notre pays. Il eût pu se retirer des affaires plusieurs fois millionnaire, mais il lui aurait fallu céder ses intérêts à des capitalistes étrangers. Il refusa. Ne pouvant l'acheter, on le cerna comme au coin d'un bois, et avec le consentement tacite de ceux qui en honneur devaient le protéger, de ceux qui étaient placés pour défendre les intérêts de chez nous, de ceux qui ont mission de pousser nos hommes, de leur réserver de préférence les ressources naturelles de notre pays, il fut égorgé. On le laissa pour mort... financièrement.

La rumeur veut que ceux qui ont chanté son libéra se soient trompés d'homme, car le financier-industriel égorgé revient à la vie, et avec plus de vigueur qu'on l'aurait cru.

Pour ceux qui en doutent, un coup d'oeil sur les travaux qu'il a fait exécuter chez lui, dans les paroisses voisines et jusqu'aux confins du pays qu'il représente, démontre la puissance de l'homme.

A quel chiffre faudrait-il évaluer la valeur de ce terrain de naissance, de goût et de vocation?

Et cet autre défricheur né sur une terre de sable, élevé à la campagne, habitué au défrichement et à la culture du sol, devenu commerçant, industriel, et qui a force d'énergie, de courage, d'abnégation réussit à bâtir et mettre sur pied l'une des plus grandes industries de notre province, mais industrie si bien aménagée et aux méthodes de travail si perfectionnées qu'elle menaçait les concurrents étrangers. Rien de surprenant, le terrien qui avait tout construit, tout combiné, avait appris la physique en calculant la force de résistance d'une souche de merisier que le colon arracha, la valeur des terrains sablonneux quand on les glaise.

Comme pour le précédent, ceux qui par leur position devaient protéger l'industrie nationale, l'ont laissé étouffer par une bande de requins de la finance.

Pour l'honneur de la nationalité, espérons au moins qu'ils n'étaient pas complices.

Le croyant mort, on l'abandonna. Mais il est des morts qui ressuscitent.

Ce sont les financiers ruraux énergiques que des brigands ont assassinés.

Il est de ceux-là. Laisant momentanément l'industrie, il s'est attaqué au problème du placement au pays du capital humain de chez lui. Et cet ancien défricheur est en train de refaire la charte des développements agricoles du pays où il vit... et d'aider au reste de la province, si on ne s'obstine pas à empêcher par de savants procédés le développement de certaines industries agricoles possibles chez nous. Bousculant les obstacles, il finira par placer assez de ces gens sur les terres nouvelles de chez lui, pour doubler l'étendue des terres en culture, et quadrupler les revenus possibles des gens de son pays.

Quelle est la valeur de notre capital humain?

Dans un pays de chez nous-aux terres sablonneuses, naissait un enfant qu'on habitua jeune à aider ses parents. L'aspect de la ferme était sévère et le fermier pas riche. La famille était nombreuse et les revenus maigres. Pour attacher les deux bouts, il fallait travailler fort et économiser sur tout. Cela développa des vertus qui ne sont pas toujours à dédaigner. On le vit bien, quand longtemps plus tard, ce jeune homme devenu avocat, financier, directeur de compagnies, après une vie honorable avec un nom respecté, laissait en mourant une fortune évaluée à plusieurs millions.

Et cet autre, venu au monde sur une ferme pauvre tout à fait au sol aride, mais où les cultivateurs ne viennent pas millionnaires, s'ils arrivent parfois à faire instruire un enfant, qui fut, est, et restera le médecin des pauvres.

Il eut toutes les chances pour faire de l'argent.

Ça ne l'intéressait pas.



PEP donne l'élan



DÉLICIEUSE SAVEUR

LES JEUNES aiment PEP de Kellogg. Croquant. Riche de toute la saveur du blé et du son et de leur valeur nutritive. Laxatif doux. Toujours frais et prêt à servir. Délicieux avec de la crème ou du lait. Régalez-vous souvent de PEP. Toutes épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Blé rôti . . . Additionné de son . . . Prêt à servir

Toujours il est inquiet de la santé de ses clients. Et Dieu sait s'ils sont nombreux pour le médecin qui trouve mille raisons pour justifier le client qui ne paie jamais.

Député de son pays, il sortit plus pauvre de la politique qu'il n'y était entré.

Et depuis, il continue à se dévouer pour ses semblables. C'est le père des colons de la région qu'il habite. Jour et nuit, il est au travail, soignant les corps, relevant les courages, assistant les pauvres... et parlant sans cesse de politique, qu'il a délaissée et à laquelle il ne veut plus retourner... à ce qu'il dit.

Quelle est la valeur de notre capital humain?

Dans une paroisse du bas de Québec, un jeune homme et sa femme avaient entassé dans une charrette un maigre mobilier; ils s'achemi-

naient vers la ville.

Tous deux auraient préféré rester à la terre, mais dans la paroisse où ils avaient vécu toutes les terres étaient prises, et celles qu'on considérait appartenir au peuple avaient été louées ou concédées pour un plat de prunes... pas toutes bonnes, à des gens avec qui notre peuple n'a aucune parenté. Ne pouvant s'établir sur les terres du pays, et ne voulant pas s'expatrier comme c'était la mode, le couple s'en alla en ville riche d'un vieux cheval, d'une charrette neuve, de quelques vieux meubles et de provisions pour le voyage.

C'était un rural qui resta terrien... tout en organisant l'un des plus grands établissements commerciaux de la province.

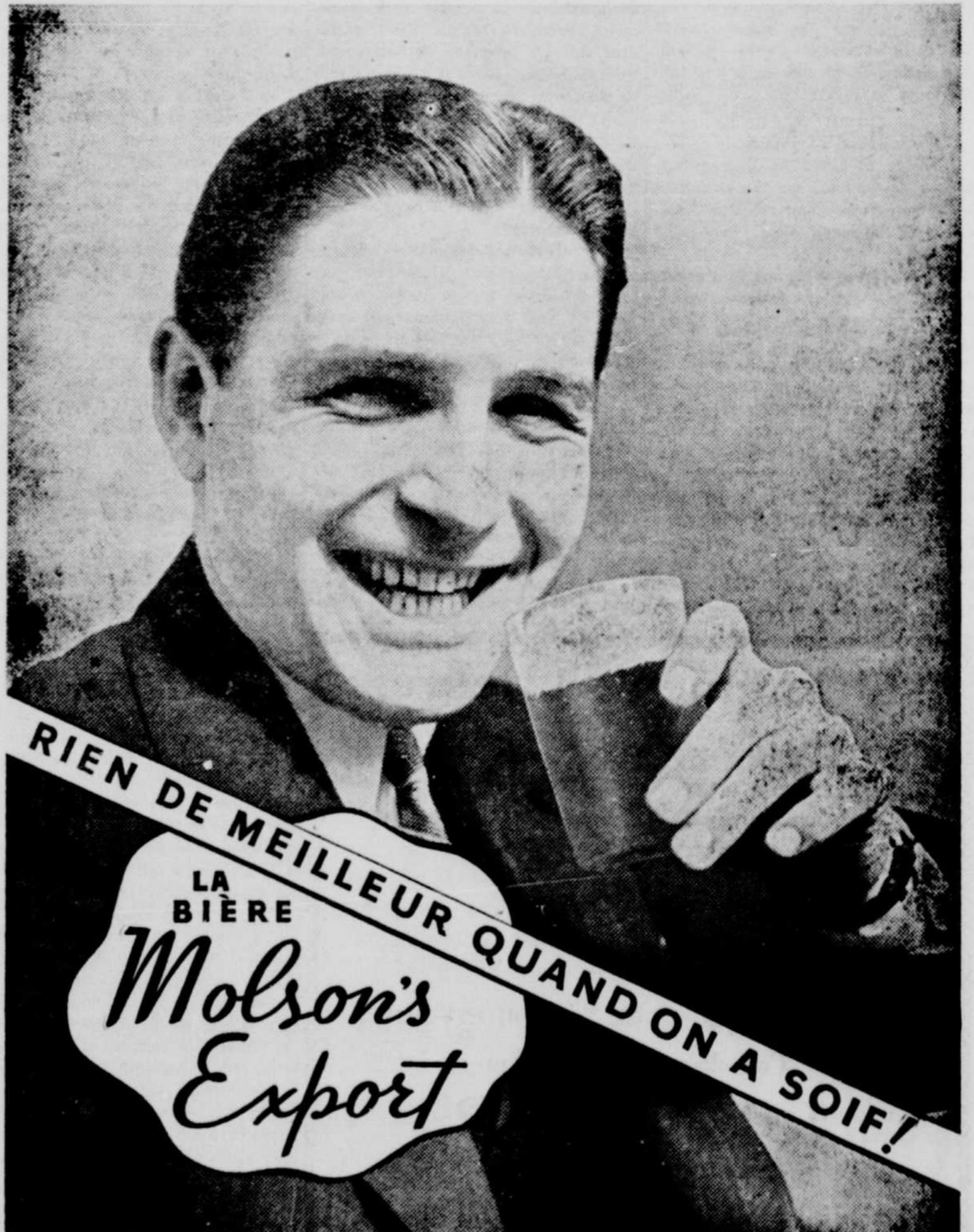
Quelque cinquante ou soixante ans plus tard, il quittait le commerce de ce monde pour celui de l'autre

(Suite à la page 7)



IL NE S'EST JAMAIS FABRIQUE DE PAPIERS PLUS FINS, PLUS PURS NI MIEUX GOMMÉS

PAPIERS À CIGARETTES
VOGUE
 D'UN BLANC PUR
 LIVRET ORDINAIRE OÙ AUTOMATIQUE SEULEMENT **5**



RIEN DE MEILLEUR QUAND ON A SOIF!
 LA BIÈRE
Molson's
 Export

Pour nos Cultivateurs

NOTRE CAPITAL HUMAIN

(Suite de la page 6)

vie, laissant un million ou deux, à ce qu'on nous rapporte.

D'une autre paroisse s'en allait aussi vers la ville, mais une autre ville, un jeune campagnard qui lui non plus ne pouvait s'établir dans le voisinage, parce que NOS terres étaient devenues la chose des autres. On fut toujours d'un si grand désintéressement pour notre capital humain; et le fameux plat de prunes, à ce qu'on nous rapporte, avait une si grande influence pour activer la disposition de notre capital terre... en faveur des autres, que ceux des nôtres qui le voulaient, ne pouvaient, trop souvent, s'établir au pays.

Rendu à la ville, ce rural qui avait appris à lire en arrachant des souches et en coupant du grain à la faucille, trouva à se placer. Si la position qu'on lui offrit n'était pas très lucrative, par contre elle exigeait des muscles solides.

Et pour des mois notre homme armé d'un pic et d'une pelle creusa des canaux d'égoût. Avec la venue de l'hiver ce travail cessa. Il chercha autre chose, et finit par décrocher une position de charretier pour délivrer les effets vendus par un grand magasin... de ce temps-là. Ceux de sa connaissance qui vinrent en ville l'appellèrent: M. le Commis. Il en était tout fier.

Longtemps après, quand il mourut, il laissait à ses fils l'un des plus importants commerces de la ville, et en plus de quoi se faire enterrer dans l'argent.

Dans une ville étrangère, lorsque vous passez par la rue principale, faisant contraste avec les autres par son nom bien français, vous voyez une enseigne immense.

C'est celle du plus grand magasin de la ville.

On peut trouver là de tout, depuis une aiguille jusqu'à une automobile. Le père du propriétaire actuel avait vu le jour à l'orée d'un bois canadien, dans une cabane de défricheur.

Quand il fut devenu assez âgé pour songer à s'établir, il ne put avoir de terre. Du consentement de ceux qui dirigeaient alors nos affaires, des étrangers les exploitaient à leur profit. Défense aux natifs de s'y installer.

Il s'expatria. Pour quelques années, il travailla dans une usine de coton. Un jour il se risqua dans le commerce. Il réussit, car le défrichement sur la ferme paternelle avait développé en lui l'esprit d'initiative, de l'endurance et une force de caractère qui domptent les obstacles. Il mourut millionnaire.

Un fils a recueilli la succession. Le commerce est toujours prospère, mais si le nom est resté français, on le parle peu. Et ne demandez pas à quelle église appartient le nouveau propriétaire. La mère est morte alors qu'il était jeune. Et l'ambiance...

Quelle est la valeur de notre capital humain?

La famille était nombreuse, la ferme était de mauvaise terre rocheuse, et il s'était marié à 20 ans.

Pour deux ans il aida son père, puis un jour le jeune partit avec une vache pour toute richesse, et alla s'établir dans une paroisse nouvelle, au sol pas riche et fort rocheux. Ils eurent de nombreux enfants.

Soixante ans plus tard l'homme vivait encore, droit comme une flèche, propriétaire d'une immense ferme, ayant établi tous ses enfants. Quand il mourut, en plus de ses biens mobiliers et immobiliers, il laissa \$50,000. d'argent prêt.

Et des gens comme ceux-là nous

en avons plein nos campagnes. Il s'en trouve même dans nos villes.

Nous en avons laissé partir par centaines de milliers pour les pays étrangers, sans se soucier de faire le moindre effort pour les garder au pays.

Plus même, pour que des gens comme ça ne puissent pas s'établir chez nous, nous avons livré nos terres à d'autres.

Songez-t-on parfois, que chaque Canadien que nous donnons à l'étranger, c'est \$6,000. que nous perdons, et cela en évaluant nos gens qu'au taux de la "Métropolitaine". Aux qui est loin de représenter la valeur d'un bâtisseur de pays comme le sont nos colons-défricheurs.

Nous arrêtons-nous à penser, que nous n'avons pas le droit de ne pas prendre les moyens de garder ici, chez nous, une population de cette valeur, et que ce peuple vaudra d'autant plus si on lui fait mettre en valeur les terres et les autres ressources naturelles de son pays?

Nous allons dépenser paraît-il dix millions pour aider nos gens à s'établir au pays.

Cela représentera, — si on établit ceux qui présentement devraient rester à la terre, — quelque chose comme la demi de un pour cent de la valeur du capital humain que nous avons intérêt de garder à la terre, et qui est prêt à s'établir immédiatement.

Quelle est, à un faible taux, la valeur du capital humain que nous devrions établir de suite chez nous?

Deux billions de dollars.

Laisserions-nous un tel capital se perdre?

Continuerons-nous indéfiniment à laisser les autres implantés sur NOS terres qu'ils exploitent à leur bénéfice?

Où prendrons-nous les moyens de rester ou de redevenir maîtres chez nous, en utilisant à sa valeur notre capital humain?

C'est à nous de le décider.

J.-E. LAFORCE.

Recherches sur l'Economie de la Ferme en Saskatchewan

Il se fait des recherches sur l'économie de la ferme en Saskatchewan depuis 1925, sous la direction du Dr. Wm. Allen, de l'Université de la Saskatchewan. Depuis 1930, l'étude des différentes fermes a fourni beaucoup de renseignements sur les dettes des fermes. De 1930 à 1933 inclusivement, on s'est procuré des chiffres sur 1,323 fermes établies dans les districts représentatifs de la Saskatchewan. En 1930, le district agricole des environs de Turtleford, dans la région du nord-ouest, a été étudié, et le district de Kindersley a été choisi dans la terre forte de la partie ouest-centre, des plaines de la prairie. On a constaté que le montant de dettes par acre de terre en culture dans ces deux districts était de \$11.32 et \$10.59 respectivement. Dans les districts étudiés en 1931, les montants étaient les suivants:— Davidson, \$10.68; Maple Creek, \$3.66; Richmond, \$3.53. En 1932 les chiffres étaient les suivants: Rosemont, Redford, \$14.42; Scott, \$24.29; Wellington, \$13.92 et Brokenshell, \$7.07. L'enquête de 1933 a révélé que le montant de dette par acre en culture, était de \$19.12 dans les districts de Grenfell et Wolseley, de \$17.91 à Balcarres et Indian Head et de \$16.36 dans les districts de Neudord et Lemberg. La crise de ces dernières années a empêché les cultivateurs de s'acquitter de leurs obligations et les dettes se sont généralement accrues malgré la diminution des frais d'exploitation et des frais d'existence. — L'Economiste Agricole.

La quantité totale de pommes canadiennes exportées sur le Royaume-Uni pendant la semaine finissant le 1er février a été de 1,910,914 barils et 1,789,383 caisses, soit une augmentation de 116 pour cent pour les barils et de 11 pour cent pour les caisses, contre 886,342 barils et 1,618,890 caisses pendant la période correspondante l'année dernière.



Avant le Grand Tremblement de Terre

Avant que se produisit le glissement de terrain auquel Les Eboulements doivent leur nom, le tabac cultivé sur les pentes ensoleillées de la vallée du Saint-Laurent était populaire dans la région et au loin. Aujourd'hui, il est plus en demande que jamais parce qu'il n'y a rien pour égaler l'Alouette—le produit de la belle province de Québec.



La Cie B. Houde Limitée—Québec

10¢ Conservez les Cartes Gagnantes

LE TABAC À PIPE ALOUETTE

est le choix des connaisseurs

VISITEZ

L'OUEST DU CANADA EXCURSIONS

à un sou du mille

Départ quotidien du 21 Sept. au 2 Oct.

Délai de validité - 30 jours

Aller et retour de ST-JEAN à:

Winnipeg	\$27.70
Régina	34.85
Saskatoon	37.15
Prince Albert	38.10
Calgary	43.75
Edmonton	43.75
Banff	46.00
Jasper	46.00
Kamloops	52.20
Prince Rupert	57.70
Vancouver	57.70
Victoria	59.45

Réductions proportionnelles pour plusieurs autres endroits de l'Ouest Canadien. Enfants de 5 à 12 ans, moitié prix.

Les prix ci-dessus sont valables en voiture de première seulement.

On peut aussi se procurer une place en wagon-lit de seconde classe (tourist) en payant 1/4 de sou par mille (un supplément approximatif de 25%) plus le prix régulier de la couchette.

Arrêts en cours de route à Port Arthur, Armstrong et autres points au-delà. Pour renseignements, billets et locations de couchette en wagon-lit-touriste s'adresser aux agents.

CANADIEN NATIONAL

Prix Spéciaux Chez TANCREDE MORIN

Magasin Ind. Victoria, SAINT-BLAISE

du 15 au 25 Septembre.

CES SPECIAUX SONT POUR ARGENT COMPTANT

MELASSE FANCY, le gallon	53c
SUCRE REDPATH, 10 livres	53c
BEAU RIZ, 7 livres	25c
POIS cuisson rapide, 7 livres	25c
SAVON BLANC BARSALOU 10 pour	25c
ALLUMETTES, boîte de 400 3 boîtes pour	25c
Le nouveau paquetage d'allumettes est de 300.	
KEROSINE, le gallon	18c
SAVON HACHE, 4 livres	25c
EAU JAVELLE, D. G. 6 bouteilles	25c
Apportez vos bouteilles.	
FARINE FORTE, 98 livres	\$2.60
POUDRE A PATE VICTORIA, 1 lb.	23c
CORN STARCH CANADA, 16 onces 3 pour	25c
GRAISSE PURE, la livre	11c
COLLANTS A MOUCHE AEROXON, 6 pour	10c
OVERALL en bon coton bleu 36 à 44 bien faites	95c
TABAC EN FEUILLES, 2 livres	23c
CLOUS DE BROCHE, 1 1/2 pc à 6 pc. la livre	4c
BON BLE à soigner, la poche,	\$1.65

La BRIQUETERIE Saint-Laurent

LIMITÉE

935, Edifice Dominion Square, 1010 Ste-Catherine Ouest, MONTREAL

Téléphone: Harbour 4904

Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

PIERRE TRAHAN, Agent local, Saint-Jean.

Exposition de Chevaux à BEDFORD 27 Septembre.

La présence de l'Honorable Ministre de l'Agriculture, M. A. Godbout, suffirait à réunir sur le terrain de l'exposition, à Bedford, toutes les personnes désireuses de voir prospérer l'Agriculture Québécoise.

Afin de constater le travail fait actuellement sur l'amélioration du cheval, les sujets de race Belge, importés par le département et achetés par les cultivateurs de Missisquoi, seront exposés au public.

Quelles sont les qualités d'un bon cheval de trait?

ou

Quelles sont les qualités d'un bon cheval d'ouvrage?

La réponse sera donnée sur le terrain de l'exposition, à Bedford, comté de Missisquoi,

le 27 SEPTEMBRE, 1934.

Entrée Gratuite.

Nouvelles de Saint-Jean

Va-et-Vient

M. le Dr. Armand Gervais, son épouse et leur fillette, Michelle; Mlle Pauline Gervais, Mmes (Dr) A. Viau et N. Camarais se sont embarqués la semaine dernière, à bord du "Lady Rodney" pour un voyage aux Bermudes.

Mme G. C. Poulin de Montréal en visite pour quelques semaines chez ses enfants, MM. Valmore et Germain Poulin.

Mlle Henriette Poulin nous a quittés pour la Villa Rivier de Sutton chez les religieuses de la Présentation de Marie, où elle doit faire sa 10^{ème} année.

Mlle Claire Désautels de Montréal était l'invitée de Mme F. Thibault, récemment.

M. Adélar Viens, sa jeune fille Anita et Mlle Cécile Plouffe visitèrent Québec et Ste-Anne de Beauport, la semaine dernière.

Mlle Rolande L'Ecuyer a passé une huitaine à Montréal, récemment.

Miles Donald et Diana Blais de Montréal, ont rendu visite à leur soeur, Mme Charles Commette, de la rue St-Georges, dimanche dernier.

Le Docteur et Mme Georges Phénix sont revenus à Saint-Jean, après une absence de quinze jours, pendant laquelle ils ont assisté au Congrès des Médecins de langue française, à Québec, et ont ensuite fait le tour de la Gaspésie, en automobile.

En Convalescence

Mlle Céline Olligny, de la rue Bouthillier est de retour dans sa famille après un séjour de deux mois à l'Hôpital Saint-Jean; Mlle Olligny sous les soins du docteur H. Laflamme est en bonne voie de guérison que nous lui souhaitons complète.

A Propos de Vidanges

Les autorités demandent au public en général de bien vouloir prendre note que les vidanges doivent être déposées sur le trottoir ou dans la cour, que le matin même du passage des vidangeurs. Ainsi une plus grande propreté régnera et les odeurs nauséabondes n'incommoderont personne; la charité et l'ordre sont dans ce cas deux vertus à pratiquer, notre Cité y gagnera au coup d'oeil et ses citoyens, à l'hygiène et au confort.

B. P. O. Elks

La loge a fait distribuer aux places publiques des boîtes pour y déposer les paquets vides de cigarettes "Buckingham" afin d'obtenir le plus de points possible pour avoir des cadeaux de Noël pour les enfants dans le besoin. Les Membres sont priés de ne rien négliger sur ce rapport.

La Loge de Saint-Jean a déjà plusieurs bons candidats pour l'initiation qui aura lieu le mois prochain, si vous avez un ami à présenter faites-le d'ici quelques jours, demandez une application au secrétaire A. Stan. Galipeau, téléphone 433.

Les membres qui n'ont pas encore payé leurs dus à la loge, sont priés d'envoyer le montant au secrétaire aussitôt que possible ce mois-ci.

Il embrasse la Foi Catholique

A Notre-Dame Auxiliatrice, le 7 septembre, fut baptisé M. Leslie Grimson, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Herbert Grimson rentier, de Knowlton. M. Albert Bourassa agissait comme parrain et Aldora Bergevin, son épouse comme marraine. Ce soir, Son Excellence Mgr Anastase Forget confèrera le sacrement de Confirmation au nouvel adepte de la foi catholique, qui épousera samedi matin, à 7 heures, Mlle Yvonne Bergevin, fille de M. et Mme Louis Bergevin. Après la cérémonie religieuse à Notre-Dame Auxiliatrice, les nouveaux mariés partiront pour un voyage à Boston et autres grands centres américains. Nos meilleurs voeux aux futurs époux.

Naissances

A la cathédrale le 9 septembre fut baptisé Joseph-Henri-André-Claude, né ce jour, fils de M. Georges-Henri Payette, imprimeur et de Jeanne Frédette, Parrain: M. Joseph-Henri Toupin, pharmacien, de Montréal; marraine, Alice Frédette, son épouse oncle et tante de l'enfant.

A la cathédrale le 9 septembre fut baptisée Marie-Jacqueline-Jeanne, née le 2, fille de M. Alexandre Sénézac, journaliste et de Antoinette Raymond; parrain, M. Michel Raymond, journaliste de Notre-Dame; marraine, Clémentine Brault, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

A la cathédrale le 9 septembre fut baptisée Marie-Huguette-Françoise-Suzanne, née le 8 courant, fille de M. Rosario Laliberté, journaliste et de Fabiola Seney. Parrain: M. Alphonse Seney, tricoteur d'Iberville; marraine, Annette Lamarche, son épouse oncle et tante de l'enfant.

A la cathédrale le 9 septembre fut baptisée Marie-Lise-Rolande, née le 8, fille de M. Georges R. Fortin, chauffeur et de Laurette Choquette. Parrain, M. Roland Choquette, imprimeur représenté par M. Georges Choquette; marraine, Yvette Choquette, tante de l'enfant.

A la cathédrale le 5 septembre fut baptisé Jean-Pierre-Bernard, né le 3 courant, fils de M. Albert Picard, journaliste et de Fabiola Constant. Parrain, M. René Picard; marraine: Anita Duval.

A la cathédrale, le 5 septembre fut baptisée Marie-Berthe-Léa-Louise, fille de M. Wallace Farmer, journaliste et de Robertine Leclerc. Parrain, M. Henri Farmer, de Saint-Edmond; marraine: Berthe Tremblay.

A la cathédrale, le 8 septembre a été baptisé Marcel-Joseph-Lionel, né le 6, fils de M. Henri Lusier, journaliste et de Rosanna Surprenant. Parrain: M. Lionel Brault; marraine, Bernadette Daignault.

A Saint-Edmond le 8 septembre fut baptisé Joseph-Jean-André, fils de M. Albert Degongre et de Marie-Anna Pinsonnault. Parrain, M. J.-Bte. Bessette; marraine, Gabriel-Degongre.

A Notre-Dame Auxiliatrice le 9 septembre a été baptisée Marie-Simone-Denise, née ce jour, fille de M. Charles Comtois, gardien et de Léontine Charron. Parrain, M. Wilfrid Charron, chauffeur, de Saint-Edmond de Montréal, marraine: Simone Charbonneau.

A Notre-Dame Auxiliatrice le 9 septembre a été baptisé Joseph-Jacques-Gérard-Gilles, fils de M. Albert Berger, machiniste et de Lilliane Gamache. Parrain, M. Joseph Berger, cultivateur, de Sainte-Brigide; marraine: Amanda Dubois, son épouse, grands-parents de l'enfant.

Mariages

FORTIN-DESLAURIERS

Le 10 septembre à la cathédrale fut célébré le mariage de M. Aldéi Fortin barbier, fils de M. Hector Fortin et de Unisse Thérien à Mlle Amanda Deslauriers, coiffeuse, fille de Mme Vve Zéphirin Deslauriers, née Marie Roy. La mariée était des plus élégantes dans sa parure de satin blanc avec long voile de tulle; MM. Hector Fortin et Hervé Brosseau servaient de témoin aux nouveaux époux.

A l'issue de la cérémonie religieuse il y eut réception au "Towers" à laquelle prirent part de nombreux parents et amis de cette ville, d'Iberville, Granby, Waterloo, Montréal et Sherbrooke.

M. et Mme Fortin partirent ensuite pour un voyage à New-York, en automobile; nos meilleurs voeux les accompagnent.

MARTEL-FORTIN

A Notre-Dame Auxiliatrice, le 8 courant fut célébré le mariage de M. Lucien Martel, menuisier, fils de

M. Ubald Martel, menuisier et de Armanda Lavallée, à Mlle Eva-Anna Fortin, fille de M. Sylvio Fortin, menuisier et de Alma Simard. Les mariés avaient pour témoin leur père respectif.

Nos meilleurs voeux.

Un chien fait dérailler un Wagonnet et les deux occupants sont blessés

Un chien a failli causer la mort de deux hommes à la traverse du Petit Bernier, au nord de Saint-Jean. M. Delphis Poutré, 65 ans, et M. Aimé Larivière, 28 ans, employés du C. N. R., filaient vers Brosseau Junction, dans un wagonnet à essence quand en arrivant à la traverse à niveau en question, leur wagonnet frappa un chien et sortit de la voie. Les deux hommes furent lancés à une vingtaine de pieds, et on les releva sans connaissance.

Transportés à l'hôpital de Saint-Jean, on constata que M. Poutré avait des contusions graves à la tête et aux membres inférieurs. M. Larivière a été un peu moins blessé. Cependant, il souffre de contusions à la tête et au thorax.

Nouveau Règlement relatif au Marché

Dès samedi le 22 courant, les cultivateurs prendront possession de la Salle du Marché, nouvellement restaurée et équipée de manière à réglementer plus équitablement la vente des différents produits.

Nous publions en page 5 le nouveau règlement dans son intégrité et invitons nos lecteurs à en prendre connaissance, en résumé disons que le premier étage est divisé et que tous les produits domestiques ou de la ferme qui ne sont pas compris dans l'article relatif au second étage y seront vendus.

Au second étage il ne sera vendu que des viandes, de la venaison, des oeufs, du lait, de la crème, du fromage, du miel, des sirops comestibles et les sucres en provenant, des conserves alimentaires, des petits fruits ou autres produits de ce genre, sauf le poisson excepté lorsqu'il sera en conserve.

Pour les autres clauses voyez page 5. Il est à espérer que les cultivateurs et le public en général, trouveront dans ces nouvelles mesures une amélioration appréciable et que tous observeront le dit règlement destiné à maintenir le bon ordre et la propreté dans notre marché public.

A notre Bibliothèque paroissiale

Tel qu'annoncé depuis quelques semaines, la bibliothèque paroissiale est ouverte chaque dimanche après les vêpres jusqu'à cinq heures. Les rayons en sont très attrayants et peu importe le goût de chacune, l'on est en mesure d'y répondre. Nous commencerons bientôt les longues veillées d'automne et d'hiver au coin du feu, c'est alors qu'un bon livre devient un compagnon indispensable; pourquoi ne pas donner votre abonnement à la bibliothèque? le prix est modique, \$1. par année, et vous avez le choix sur des centaines de volumes à la littérature éminente et saine; ce montant est tôt dépensé en achetant revues, magazines, ou volumes de toutes sortes et bien souvent l'on regrette un choix malheureux qui nous laisse une lecture frivole, insipide, quand elle n'est pas douteuse ou franchement malhonnête.

Le prix de \$1. donne droit à un volume par dimanche et pour 5 sous chacun, vous vous procurez les volumes supplémentaires que vous désirez.

Encourageons notre bibliothèque elle fait partie des oeuvres qui doivent nous être chères et les personnes qui y consacrent leurs activités et leur temps méritent une vive appréciation; donnons-là en nous abonnant dès aujourd'hui et en faisant une propagande parmi nos amis.

Assemblée Importante des Propriétaires

Tous les propriétaires, membres de la Ligue ou non, sont priés d'assister à une assemblée importante qui aura lieu, au club Marchand, 84 rue Richelieu, demain soir, vendredi, le 14 courant. Des questions capitales y seront traitées et entr'autres celle du cas des centaines de propriétaires menacés de perdre leur bien, faute de ressources pour acquitter les taxes. Des mesures seront proposées afin de leur venir en aide et de leur éviter des pertes substantielles.

Que pas un ne se désintéresse de la chose et que tous se donnent rendez-vous à cette réunion convoquée expressément pour eux. De l'union naît la force et l'heure est grave, pensons-y.

Heureuse Capture faite par la Police

L'arrestation de deux vagabonds, dans notre ville par la police de Saint-Jean, facilitera probablement le travail des détectives lancés à la poursuite des 4 bandits qui ont pillé la succursale de la banque Canadienne-Nationale à la Baie du Febvre. Ces deux individus ont raconté que durant trois jours ils ont habité avec 4 autres vagabonds un wagon à marchandises. Tous les six allèrent à tour de rôle demander à manger chez M. J.-W. Wilson à Iberville.

Les deux vagabonds arrêtés, y allèrent 2 fois. La première fois, ils virent dans le garage un auto, qui lors de leur seconde visite était disparu ainsi que leurs 4 compagnons.

Tout porte donc à croire que le coup de main à la Baie du Febvre a été fait par ces 4 individus, d'autant plus que M. Wilson a été avisé que son auto a été retrouvé par le détective James Heiney à Saint-Léonard d'Aston, où il avait été abandonné. Saint-Léonard d'Aston est à 34 milles environ de la Baie du Febvre, en passant par Nicolet.

Les deux vagabonds ont pu donner à la police un très bon signalement de leurs 4 compagnons. Ils ont été conduits à Montréal, avec un 3^e individu arrêté aussi à Saint-Jean. Ils seront tous trois interrogés par la police judiciaire.

Résultat des Courses

Voici le rapport des Courses tenues à Saint-Jean, lors de l'Exposition, le 3 septembre.

Classe 228 Trot et Amble, Bourse	\$100.
Allen Guy D. Brosseau 442 (4 ^{ème})	
Rose Dewey P. Choquette 334 (3 ^e)	
Temps 2:15-2:17-2:18	
Léa Gird D. Hébert 1:11 (1 ^{er})	
Bud Trampfast W. Thérberge 5:23 (2 ^{ème})	
Brand Gentry M. Gérvie 2	
Classe 218 Trot et Amble, Bourse	\$100.
Andy Lee Gird A. Lajeunesse 1:23 (2 ^{ème})	
Avery J. B. Gendron 2:11 (1 ^{er})	
Temps: 2:18-2:16-2:17	
Letta Dillon J. SteMarie 3:32 (3 ^{ème})	
Temps 2:18-2:16-2:17	
(Juge au départ, Michel Lanoue	
4 Septembre	
Classe de chevaux de comté	
1 ^{er} Prix Cheval de M. Jolin, Saint-Jean, 2 ^{ème} Prix, Cheval de M. H. Courville, St-Luc, 3 ^{ème} Prix, Cheval de M. Lagüe, St-Luc, 4 ^{ème} Prix, Cheval de M. Tremblay, Saint-Luc.	

Unilinguisme Officiel

Le canal de Chambly, croyons-nous, se trouve dans la province de Québec. Qu'un bateau quelconque remonte le canal ou le descende, il lui faut un permis ou laisser-passer, que remet au propriétaire, ou au navigateur en charge, un représentant du gouvernement fédéral. Tout cela est conforme aux lois existantes, et nous n'avons rien à y redire. Il semble toutefois que les laisser-passer pourraient être libellés en français, ou du moins être bilingues. S'il existe des laisser-passer de ce genre, on

ne les voit guère. Un de nos amis, qui arrive d'un voyage au cours duquel il lui fallut utiliser le canal de Chambly, peut montrer à tout venant le permis, rédigé dans le plus bel anglais qui soit, qui lui fut remis par les fonctionnaires du canal. Celui-ci relève du ministère des Chemins de fer et Canaux, qui manque sûrement, en l'occurrence, à ses devoirs à l'endroit du bilinguisme officiel.

"Le Courrier"

Sépulture Blanche du jeune Pierre-Aimé Harbec

M. et Mme Ferdinand Harbec (née Yvonne Ostiguy) ont été cruellement éprouvés ces jours derniers, par la mort de leur bambin, Pierre-Aimé, âgé de 6 ans et 7 mois, survenue après quelques jours de maladie seulement.

La petite sépulture blanche eut lieu dimanche dernier, le 9 courant, à 5 heures, après la levée du corps faite à domicile par M. le vicaire Lamarre, qui officia à la cérémonie. A l'orgue le chant des Hymnes des Anges fut rendu par les chanteurs. Le cortège était composé de nombreux parents et amis de la famille éprouvée ainsi que des Révérends Frères Maristes et de leurs élèves.

Les porteurs d'office étaient MM. Maurice Desnoyers, Charles Duchesneau, Gérard et Charles-Henri Raté; les porteurs d'honneur étaient les jeunes Raymond Pellier, Gérard Gousy, Marcel Desnoyers et Claude Bélanger.

Le regretté bambin laisse dans un deuil profond, outre son père et sa mère, mentionnés plus haut, un frère, Gilbert; une soeur, Thérèse.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies, entr'autres: Offrandes florales: une couronne par son père et sa mère; MM. Henri Desnoyers et Roméo Bessette.

Sympathies: MM. et Mmes Joseph-Louis Ostiguy, Arthur Ostiguy, de Sainte-Angèle; Arthur Beauvais, de Saint-Césaire; MM. et Mmes Raymond Lebeau, Hormidas Harbec, Joseph Harbec, Sylvio Martel, Adrien Rochon, de Sainte-Brigide; Mmes Vves. George Lashier et Théodore Quintin, de Farnham; Stanley Folsy, Oslas Lefebvre, Roméo Bessette, Honoré Léonard, C. A. Gilbert, Charles Morin, Mlle Deneault, familles William Boutin et Hormidas Harbec, Charles Charbonneau, M. Edmond Bisailon, M. et Mme Joseph Beauvais, Mme Lionel Dépelteau, Mme Isidore Harbec, Mme Vve Ernest Perron, M. Bernard Lebeau, Mlles Lorette Gamache, Flore Lebeau, Marie-Jeanne Martel, Laura Lashier, M. et Mme Agenor Harbec, Mlles Eva Harbec, Mlles Roy, M. Poirier, Mlle Agathe Payette, MM. et Mmes Henri Parent, Pierre Gosselin, M. Ernest Rondeau, Mme Hervé Gosselin, Mlle Gosselin, Mmes Wilfrid Turgeon, Brault, M. et Mme Beaudin, M. Léo Goyette, MM. David Vincolette, Andréa Hébert, Adélar Gervais, Mmes Vve Mailloux, Timothée Martel, Mlle Irène Ostiguy, Mme Eugène Bessette, Mlles Simone Ostiguy, Yvonne Martel Lorette Martel, M. et Mme Andréa Beauvais, M. et Mme Léonard Leclair, M. Stanley Shatwell, M. et Mme Henri Lashier, MM. et Mmes Jean-Marie Tougas, Emile Péroquin, Albert Durocher, E. Lachance, Pharmacien, Romuald Guérette, George Payette, Roméo Ouellette, Achille Boutin, Adélar Brault, Mlle Béatrice Allard, A. Brunelle, MM. Ubald Meunier, Armand Boudreau, George Berteau et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

A M. et Mme F. Harbec et aux membres de la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

M. et Mme Ferdinand Harbec et leurs enfants, sensibles aux marques de sympathie reçues remercient de tout coeur les personnes qui de quelque manière que ce soit, les leur ont témoignés.

Abonnez-vous au "Canada-Français"

Au Conseil de Ville

Lundi soir dernier il y eut une assemblée spéciale du conseil municipal, pour l'adoption des règlements de circulation et des marchés. La réunion fut présidée par le maire Jos. F. Mayrand et les échevins Alp. Lorrain, Rodolphe Lefebvre, L-Omer Perrier, Achille Pelletier et Georges Raymond étaient présents.

Le premier règlement adopté est le règlement No. 313 qui modifie les règlements Nos. 270, 279 et 290.

D'après le nouveau règlement il sera défendu de se baigner dans la rivière Richelleu et le canal Chambly au nord du pont du C. N. R. Défendu de paraître ou de circuler dans les rues, dans les parcs publics, à pieds, en auto ou autrement, en costume de bain et en "short".

Le règlement No. 312 des marchés amende le règlement No. 275. Ce règlement était rendu nécessaire depuis qu'on a aménagé le deuxième étage du marché public.

Au deuxième étage se fera la vente de la viande au morceau, des oeufs, du lait, de la crème, du fromage, du miel, du sirop, des conserves alimentaires, des petits fruits tels que fraises, framboises, etc.

Au 1er étage, tous les autres produits de la ferme non stipulés dans le 1er paragraphe y seront mis en vente.

Les cultivateurs et les commerçants pourront avoir comme par le passé un espace réservé moyennant le paiement de la somme de \$50.00. Cependant ils seront tenus de payer la somme fixée pour chaque marché comme les autres cultivateurs.

Le comité d'aide aux chômeurs donne son rapport pour le mois de juin; 893 personnes ont été secourues, réparties comme suit: 174 chefs de famille, 712 personnes dépendant de ces chefs de famille et 7 personnes vivant seules.

On a payé pour la nourriture \$2,178.90 et pour le chauffage \$56.40 un total de \$2,235.31.

Sur une proposition de l'échevin L-Omer Perrier secondée par l'échevin Geo. Raymond le Conseil demande des soumissions pour la fourniture du charbon pour l'Hôtel de Ville, la Station de feu et police, l'usine de filtration.

Une somme de \$50. a été votée à la Société amicale des aveugles, à la demande de M. Meilleur, représentant de cette société.

Le conseil engagera 4 chômeurs pour aider à la confection des listes électorales provinciales.

L'échevin L-O. Perrier fait un appel aux chômeurs de venir travailler au nivellement du Ruisseau Jackwood. La cité emploie les chômeurs, pour ces travaux et en retour, pour une couple de jours de travail, elle leur fournit des vivres. Cependant un grand nombre n'ont pas voulu travailler et aujourd'hui, on voudrait finir ces travaux avant la fin de septembre, et on prie les chômeurs de se présenter. On leur promet qu'ils seront les premiers à avoir du travail, quand la cité entreprendra des travaux publics payants.

Au Théâtre Capitol

Aujourd'hui, jeudi 13 septembre dernières représentations de toute une troupe d'étoiles, entr'autres Kay Francis, Dolores Del Rio, Al Johnson, dans "Wonder Bar"

Vendredi et samedi, 14 et 15 septembre, programme double, Tim McCoy et Sue Carol, dans "Straightaway" et W. C. Fields Baby LeRoy, Judith Allen dans "The Old Fashioned Way" aussi l'épisode 6 des "Périls de Pauline".

Dimanche et lundi, les 16 et 17 septembre "Hollywood Party" tout y est compris, étoiles, musique; aussi la superbe production "L'Enfant du Calvaire".

Mardi, mercredi et jeudi, 18, 19 et 20 septembre, Ronald Colman, Lorett Young, Warner Oland, Una Merkel dans "Bulldog Drummond Strikes Back" Ronald Colman revient à ses amis après une année de vacances. Ne manquez pas son nouveau triomphe.

Feu M. Arsène Prairie

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Arsène Prairie, survenue dimanche matin, le 9 courant; le défunt âgé de 61 ans a succombé à une maladie de coeur. Il était avantagement connu parmi nous ayant été des années dans le commerce sous le nom de Decelles et Prairie; membre de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, de la Ligue du Sacré-Coeur, feu M. Prairie était dévoué à toutes les oeuvres religieuses et sociales et sa perte cause un grand vide parmi ses nombreux amis.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à 10 heures, en la cathédrale au milieu d'une assistance nombreuse; la levée du corps fut faite par M. l'abbé Charbonneau qui officia également au service assisté de MM. les vicaires Charette et Raymond, comme diacre et sous-diacre. A l'orgue tenu par M. le professeur Guillet, l'Orphéon de Saint-Jean dirigé par M. L-Omer Perrier rendit la messe de Perosi au complet; à la sortie MM. Charles Rameau et le directeur chantèrent le Crucifix de Faure.

Les porteurs étaient MM. A. G. Racicot, J.-P. Meunier, E. H. Lanctôt, J. L. Pinsonnault, Henri Bernard et le notaire J. A. Lussier.

Dans le choeur remarqué M. le curé P. D. Labrèche, de Notre-Dame Auxiliatrice; les Chevaliers de Colomb et les membres de la Ligue du Sacré-Coeur représentaient largement ces deux sociétés.

Le regretté défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Emma Lacroix; trois soeurs, Mme C. O. Perrault, de Schenectady, N. Y., Mme Odilon Langevin, de l'Île-aux-Noix; Mme Mastaï Larochelle, de Montréal; un frère, M. Albert Prairie, de Plattsburg, N. Y.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies entr'autres:

Offrandes de messes: Gaston Allard, Ptre, Sherbrooke, Zotique Gervais, Windsor-Mills; M. et Mme Henri Lanctôt St-Jean; Mme D. Lacroix et famille J. E. Lacroix, Sherbrooke; Chevaliers de Colomb conseil 1145, Mme Louis Prairie de Plattsburg; M. et Mme Roland Meunier, St-Jean. Affiliation à l'oeuvre de l'ordre St-Dominique par M. et Mme Oscar Thuot, St-Jean. Affiliation de Messe M. et Mme Pierre Gervais, Québec.

Condoléances: Fr. Joseph-Alfred o. i. m. Sherbrooke, M. et Mme J. A. Savoye, Mascouche.

Sympathies: M. et Mmes Gervais, Burlington Vermont; MM. et Mmes Lionel Dixon, Asbestos, J. A. Gervais, Lennoxville, Euclide Gosselin, East Angus, Mlle Albertine Gosselin East Angus, M. et Mme Stanislas Gosselin East-Angus, M. Hervé Bernard, Sherbrooke, Srs Précieux Sang, Personnel de la banque Royal, St-Jean, MM. et Mmes L. Omer Perrier, J. P. Meunier, Armand Bourgeois, Eugène Bessette, L. O. Régnier, Mme J. E. McNulty, MM. et Mmes Henri Bernard, A. Foisy, Rodolphe Longtin, Dosithee Godin, Mme P. A. Chassé et Mlle Chassé, Familles J. C. Comeau, Gustave Racicot, Eugène Papineau, George McNulty, L. P. Cloutier, J. A. Lange, Wilfrid Paradis, Louis Emond, Charles Rameau, M. J. Aimé Lussier, Jean Meunier, E. Choquette, Charles Roy, Alfred Beaulieu, M. et Mme A. O. Talbot, Mlle M. L. Lamarche, M. et Mme Roméo Arcand Iberville, M. et Mme J. A. Prairie, Plattsburg, famille Louis Prairie, Frère Benoit-Camille, de Pont-Rouge; M. et Mme O. L. Demers, de Montréal; M. et Mme Willie Lacroix, de Sherbrooke; famille Cléophas St-Cyr, d'East-Angus.

Télégrammes: J. L. Lacroix, Sherbrooke, G. V. Perrault, Schenectady N. Y.

Bouquets spirituels: R. Sr. Marie Emmanuel, Sr. St-Joseph du Précieux Sang, Sherbrooke, Sr. Thomas Cursini de la Providence, Montréal, Les élèves de 4ième C. N. D. Notre Dame S. C., M. et Mme Moïse Gervais, Magog, M. et Mme Mastaï Larochelle, Montréal, Mme Joseph Landry, M. Joseph Landry, M. et Mme E. Bolvin, M. et Mme W. Dupont, C. Girardin, E. Girardin, Mlles

S. Daigneault, J. Morin, A. Bégnoche, M. S. Roch, M. R. Tremblay, Mlle L. Bouchard, Mme L. Boudreau, Mlle S. Donahue, Mme O. Péladeau, M. et Mme Ed. L'Ecuyer, Mlle L. L'Ecuyer, M. J. M. Lesieur, Mlle L. Dubé, M. E. Poulin, M. René Picard, Mme Henri Bernard, Mme François Goyette, MM. Phaneuf, J. G. Phaneuf, Paul Phaneuf, Mlles Pauline Dulude, G. Thibodeau, M. S. Galipeau, M. L. Fortin, M. A. Chenail, Mlles D. Godin, B. Morin, M. Hernas Patenaude, Mme Joseph Benjamin, Mme E. H. Bessette, Mlle R. Lemieux, Mlles M.-L. Lamarche, G. Rancourt, J. Marcoux, M. R. Lacombe, M. L'Hérault, Mlle J. Bugeaud, M. P. O. Roy, Mlle J. Henri.

A toutes ces sympathies nous joignons l'expression de nos sincères condoléances.

Mme Arsène Prairie et les membres de sa famille sensibles aux marques de sympathies reçues, remercient sincèrement toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, les leur ont témoignées.

Feu Mme Vve Aimé Godin

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Vve Aimé Godin, née Corinne Tremblay, survenue mardi le 4 septembre, à l'âge de 60 ans; la défunte souffrait de maladie incurable depuis 3 ans.

Feu Mme Godin laisse dans le deuil, trois filles: (Archange) Mme Wilfrid Giroux; (Rose) Mme Andorrio Papineau; (Aldéa) Mme Victor Boutin; un fils: Armand, de Burlington, Vt.; trois frères: Eugène, de Waterbury; Gustave, de Burlington, et Henri, de cette ville; trois soeurs: Mme Alphonse Morand, de North Adams, Mass.; Mme Damase Godin, de Burlington; Mme Edouard Saint-Jean, de Kiamika, Co. Labelle et 7 petits-enfants.

La regrettée défunte était Dame de Sainte-Anne; femme de bien, son dévouement pour les pauvres et les malades était sans bornes et l'ont fait apprécier de toutes les personnes qui l'ont connue.

Ses funérailles ont eu lieu samedi, le 8 courant, en la cathédrale au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Charbonneau, et le service fut chanté par M. le vicaire Charrette assisté de MM. les abbés Raymond et Charbonneau, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue l'Orphéon de Saint-Jean sous la direction de M. L-Omer Perrier rendit la messe de L'Éprouvé.

Les Dames de Sainte-Anne assistaient nombreuses à la cérémonie, bannière en tête portée par M. Wilfrid Jetté; portaient les rubans: Mmes Pierre Martel et Joseph Benjamin. Mmes Philippe Ménard et C. Morin ont fait la hôte.

Les porteurs d'honneur étaient: Mmes Emile Alexandre, Eugène Grégoire, Emile Moreau, Eusèbe Berger, Eugène Mercier et Mme Vve Deslauriers.

Les porteurs d'office étaient MM. Adolphe Proulx, Henri Mailloux, Eugène Mercier, Louis Lemaire, Eusèbe Berger et Willie Poirier.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies entr'autres: Offrandes de messes: M. Wilfrid Giroux, Mmes Alphonse Morand de North Adams Mass et Henri Tremblay, M. et Mme Charles Hébert de Montréal, Mme Edouard St-Jean de Kiamika Co. Labelle, Mlle Albertine Daignault, Mme Corinne Godin et M. et Mme Zéphirin Surprenant.

Offrandes de fleurs: MM. et Mmes Albert Deboës, Alcibiade Paré, Anthime Charbonneau, Mmes A. Bédard, Alphonse Morand de North Adam Mass, Damase Godin de Burlington Vt.

Bouquets spirituels et sincères sympathies: M. et Mme Joseph Tremblay, Henri Tremblay, Mmes Alp. Morand, Damase Godin, Edouard St-Jean, H. Labelle, Thomas Bouchard de Burlington Vt., MM. Etienne Godin de St-Philippe de La-prairie; Jean Godin, Clément Godin, Urgèle Godin, Clodomir Godin, F. Godin, Laurence Godin, Raoul Lussier, Phllias Demers, Zéphirin Surprenant, Thomas Gallard, Joseph

PHARMACIE Rexall

TOUJOURS } Un Gradué en charge A VOTRE SERVICE

- Jonteel Cold Cream Rég. 50cts.
- Jonteel : Vanishing Cream Rég. 50 cts. les deux pour 50 cts.
- Poudre Cara Nome (Nouveau modèle) . . . \$1.00
- Poudre Jasmin avec Cabaret . . . \$1.00
- Colgate Tooth Paste (2 tubes et une brosse à dents 49c
- Kleenex . . . 19c
- Modess (3 gratis . . . 25c
- Peptona. (Pour la grippe et les rhumes . . . \$1.00
- Sirop Lambert . . . 29c
- Sirop Mathieu . . . 29c
- Huile Foie Morue 16 oz. . . 50c
- Sirop Fenox . . . 75c
- Tablettes Fenox (Pour la grippe et mal de tête . . 25c

DEMANDEZ VOS COUPONS POUR LA VAISSELLE

Giroux & Poulin Enr'g

55 rue St-Jacques St-Jean, P. Q. Tél. 35

Vous qui souffrez de Maux de pieds

La maison Geo. St-Germain vous offre pour cet automne plusieurs nouveaux modèles de chaussures dans toutes les teintes, fabriquées spécialement pour nous.

Ces modèles renferment toute l'élégance et le confort voulus pour les pieds.

Pour le confort, nos commis expérimentés se feront un plaisir pour vous ajuster une chaussure qui sera très confortable à vos pieds tout en ayant de la nouveauté.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA.

Geo. SAINT-GERMAIN

Le seul représentant des fameux bas, marque

"Chatelaine", faits à Saint-Jean.

Représentant des produits du Dr. Scholl

MARCHAND DE CHAUSSURES

Maison unique de GROS et DETAIL

250-252 RUE RICHELIEU

Téléphone 84

SAINT-JEAN, Qué.

Tremblay, St-Jacques le Mineur, Guy Tremblay, Valmont Tremblay, Mlles Christiane Tremblay, Albertine Daignault de Montréal, Louis-Philippe Hébert de Montréal, Mmes Joseph Daignault, Camille Daignault, Médéric Demers, Eugène Roy, Rodolphe Bessette, Isaïe Lemaire, Noël Champagne, Anthime Charbonneau, Eva Brassard, Pierre Nolin, Solomé Bessette, Mme Vve Lanoue, M. et Mme Délihat Papineau, M. Rosario Barré, MM. et Mmes P. Nolin et Euclide Roy, M. Moïse Boucher, La famille Valmore Papineau, Familles A. Paré, A. Bédard, A. Charbonneau, E. Moreau, Eug. Mercier, Alphéri Bouchard,

MM. et Mmes H. Mailloux, Uric Duclos, A. J. Price et leur fille, Egilde Grégoire, Eusèbe Berger, A. Proulx, P. Martel, Lionel Aubé, J. Deboës et leur fille, Denise, David Daignault, Mmes J. H. Godin, Vve Zéphirin Deslauriers, Rod. Bessette, M. Gérald et Mlle Marie-Rose Cornish et autres.

A la famille éprouvée nous réitérons l'expression de nos sincères sympathies.

Les membres de la famille Aimé Godin remercient de tout coeur les personnes qui soit par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, assistance aux funérailles ou autrement leur ont été sympathiques dans leur lourde épreuve.

A Lire près du Foyer

PORTRAIT

Vous cousez. La clarté pensive de la lampe
 Vous caresse les yeux en creusant votre temple,
 Et la salle à manger respire autour de vous
 L'air sans bonheur du soir. Fidèle au rendez-vous,
 Votre étoile est venue au bord de la croisée.
 Avec votre bonsoir, son âme s'est croisée.
 Sous les veines du ciel on croirait voir couir
 Du sang. Le crépuscule achève de mourir.
 La paine agenouillée assombrit sa prière,
 L'odeur des vieux cyprès vous vient du cimetière.
 Et vous ne cousez plus, mais vous ne pleurez pas.
 Que vous a murmuré l'odeur qui parle bas?
 Qui vous a caressé plus tendrement la tempe?
 Pourquoi regardez-vous, sans la voir, cette estampe
 Où sourit votre soeur, la mère de Rembrandt?
 Quelle extase plus proche, ô ma mère, vous prend?
 Vos yeux transfigurés ont vu quel'un descendre,
 Et votre aiguille a l'air de coudre de la cendre.

Joachim GASQUET.

Une Grande Femme

Grande de taille?... Non. Elle était toute mince, effacée et timide. C'est le poids de son génie, peut-être, qui l'écrasait. Ou son âme si délicate ne pouvait se loger que dans une frêle enveloppe...

Je parle de Madame Pierre Curie, née Marie Sklodowska.

Grande femme! Grande épouse! Grande mère! La jeune polonaise quitta sa patrie, attirée par l'étude, et dans les laboratoires parisiens, elle fut une infatigable travailleuse. Plus tard, quand l'amour eut parlé, elle devint plus que la compagne du physicien Pierre Curie; jamais savant n'eut pu rêver d'associée plus intelligente, de collaboratrice plus précieuse. L'univers fut témoin d'un bel exemple de solidarité, de parfaite union, de compréhensive amitié. La femme est nécessaire, même à l'homme de génie, pour atteindre aux sommets glorieux du but rêvé. Madame Curie n'appartint pas seulement à la science; son cœur connut des joies égales, que dis-je, supérieures à celles de son esprit. Au foyer de cette femme admirable, deux filles sont nées, ont grandi, sont devenues des françaises dont la musique et la science acclament le nom.

Quand son époux la précéda dans l'immobilité de cette dernière traitée du tombeau, Marie Curie voulut de ses crêpes de deuil, tint seule le flambeau et farouchement enfermée, travailla. Son souvenir flottait et c'est en associant l'absent à ses labeurs sans doute, que les lumineux résultats connus sont nés.

Après le prix Nobel attaché aux noms réunis de Pierre et de Marie Curie, la savante qui portait seule désormais le poids du nom et du travail, vit s'ouvrir devant elle les portes de l'Académie des Sciences.

Madame Curie vit-elle encore? Oui, Oui, vous dis-je, malgré le grand repos qu'elle goûte à présent, malgré la mort qui scella pour jamais ses regards humains. L'immortelle statue de son génie en fait un portrait vivant et ses oeuvres restent: gestes quotidiens de bienfaisance.

JEANNE.

Pour être Belle

Quelques bons conseils

Comment soigner son visage et rester jolies?

Il n'existe pas deux épidermes semblables; chaque teint a ses exigences spéciales; toute personne désirant obtenir un teint parfait doit soumettre sa peau à un régime conforme à sa nature.

Employer de temps en temps l'eau de pluie en abluion.

Se laver au moins une fois par semaine avec du lait frais non cuit.

Pendant la saison des fruits, faire une cure sur la peau quinze à vingt jours au moins, à intervalles réguliers. Ecraser une fraise bien mûre, enduire le visage, garder huit à dix minutes; rincer à l'eau distillée de roses ou à l'eau de pluie. Frotter le visage le matin avec une pêche bien

puis les produits qui ont une action directe sur le cas à traiter qui transformant l'épiderme et dont l'effet est durable....

Le point essentiel est de savoir ceux qui conviennent à son type et de les employer intelligemment.

La Portée Sociale de l'Enseignement Ménager

L'enseignement ménager et la préparation maternelle sont devenus aujourd'hui une urgente nécessité, une nécessité vitale.

Il faut que l'on comprenne qu'une jeune fille ne peut pas être préparée à la vie comme l'est un jeune homme, et que la difficulté de l'enseignement féminin réside dans la dualité d'orientation, puisqu'il faut préparer doublement la jeune fille à une carrière professionnelle d'une part, et à son foyer de l'autre.

Or, qu'arrive-t-il généralement lorsque deux êtres jeunes songent à s'unir? Ils s'enquêtent mutuellement de leurs situations de famille, de fortune, de leur santé, — et encore pas toujours suffisamment — si la jeune fille n'a pas de dot, il faudra qu'elle ait une situation équivalente souvent à celle du mari; et tous ces points ayant été scrupuleusement étudiés, après avoir apprécié les caractères, et tout de même un peu les sentiments, on croit avoir toutes les garanties d'un foyer heureux et d'un bonheur durable.

Et cependant, qu'attend-on, qu'est-ce qu'on est en droit d'exiger de cette jeune fille qui va devenir une femme? Est-elle suffisamment mûre pour la mission familiale qu'elle doit envisager sans plus attendre? Et sa carrière maternelle a-t-elle été préparée? Généralement, non, celle-ci est la seule qu'on laisse livrée à l'instinct, alors qu'à grands frais on prépare toutes les autres....

Devant la baisse de la natalité, devant la fréquence toujours plus accentuée des divorces, devant l'émancipation féminine mauvaise, il est du devoir des peuples d'envisager tout autrement que par le passé la préparation des femmes à la vie.

C'est cette préparation même qui est à la base de l'enseignement ménager... et nous voilà loin, ne vous semble-t-il pas? des nettoyages fastidieux ou des préparations savamment cuisinées.

Aussi on peut résumer qu'outre les principes essentiels de la science ménagère: choix du logement, tenue de la maison, achats rationnels et judicieux, cuisine saine et économique, lavage, repassage et raccommodage, le programme est immensément vaste de tout ce qu'il y a lieu d'y ajouter;

1o Conditions de location et législation de l'habitation;

2o Hygiène de la maison et procédés de désinfection;

3o Hygiène générale et hygiène sociale;

4o Notions de puériculture, alimentation des bébés et des malades;

5o Et enfin, et surtout, la connaissance des oeuvres sociales relatives à l'enfance, savoir leur but, leur organisation, leur fonctionnement: gouttes de lait, dispensaires, crèches; pouponnières, consultations de nourrissons, etc.

Le jour où la femme, à son entrée en ménage possèdera ce joli bagage de connaissances multiples, elle pourra avancer d'un pas sûr. Elle saura que quantité d'oeuvres sociales sont là pour l'aider dans sa tâche de jeune maman; oeuvres réservées non pas seulement aux indigents — comme on a le tort de le croire trop souvent — mais où chacun peut puiser une aide, un conseil, un service, une indication précieuse. Combien, dans la catégorie qu'on peut appeler des "nouveaux pauvres", ignorent les ressources qu'offre la solidarité sociale de nos jours? Et si l'on arrivait à comprendre qu'il n'y a pas de honte à profiter de ce qu'il y a de mieux encore dans notre république, ce serait une amélioration à bien des misères.

C'est donc une orientation sociale qu'on doit donner à l'enseignement ménager de nos jours, et l'on verra alors les mères de familles, bonnes nourrices, bonnes éducatrices, être un agent de relèvement social, et rendre à ceux qui les entourent la vie plus agréable, plus productive.... et peut-être plus longue de ce fait.

L'Espagne est l'un des plus grands pays à blé de l'Europe. Les emblavures n'ont cessé d'augmenter depuis les premières années du siècle. Il y avait en 1900 9 1/2 millions d'acres en blé; en 1932 ce chiffre était passé à plus de onze millions d'acres.

ANTALGINE

Pour
Maux de Tête
de Dents et d'Oreilles,
Rhumes, La Grippe,
Névralgies-Rhumatisme,
Douleurs



En Vente Partout 25¢

Pensées

Le jeune homme qui a conservé jusqu'à vingt ans son innocence est, à cet âge, le plus généreux, le meilleur, le plus aimant et le plus aimable des hommes.

J. J. ROUSSEAU

Il y a des misères que l'on brave, que l'on méprise d'un cœur léger pour soi-même. On ne pardonne pas de les infliger aux autres.

Paul BOURGET.

Le mal n'a pas d'autre raison dans le monde que de faire éclater cet art merveilleux avec lequel la divine sagesse arrive à le transformer en bien. Si le mal n'existait pas, un des plus beaux côtés de la sagesse divine serait toujours demeuré inconnu pour nous. O Felix culpa! ô heureuse faute, pouvons-nous dire avec l'Eglise. — P. PEGUES.

Les Papiers à Mouches

WILSON'S



FLY PADS

TUENT REELLEMENT

Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines. 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epicerie et les Magasins Généraux.

10 CENTS LE PAQUET
POURQUOI PAYER PLUS?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

M^{me} J. A. Messier

Coiffeuse Experte

VOTRE ONDULATION!

Vos cheveux sont admirés parce qu'ils sont soyeux et ondulés. La machine EUGENE ET BONAT spirale automatique combinée installée maintenant chez M^{me} J. A. Messier vous donne un travail parfait sur ce rapport. A partir du 20 septembre une nouvelle installation des plus modernes sera au No. 227 Rue Richelieu, St-Jean. Les intéressées sont cordialement invitées.

A cette occasion les prix seront réduits sur les permanents pour un temps limité.

25 Place du Marché
Téléphone 359
Saint-Jean

LE TRAVAIL DE MAISON LA RENDAIT À BOUT ...

Madame ALFRED CHAPLEAU, assermentée devant notaire, dit:

"Depuis mon mariage, il y a sept ans, je souffrais de faiblesse, si grande que je passais la plus grande partie de mes journées couchée. Je pouvais à peine vaquer aux travaux de la maison. J'étais très pâle, faible et toujours fatiguée. Je souffrais de l'estomac et d'engourdissements dans les membres. Après avoir essayé plusieurs remèdes inutilement, je décidai d'aller consulter le médecin de la Cie Chimique FRANCO Américaine. Il me conseilla un traitement aux PILULES ROUGES. Après en avoir pris deux boîtes, je constatai immédiatement une grande amélioration dans ma santé. Quelques mois de ce traitement m'ont remis sur pied. Il me fait plaisir de conseiller les PILULES ROUGES à toutes les femmes qui souffrent de faiblesse et de maladies particulières aux femmes."

(Signé) — M^{me} ALFRED CHAPLEAU

Assermentée devant moi à Terrebonne, ce dix-neuf juillet mil neuf cent trente-trois.
(Signé) Léopold Gravel, notaire.



Les PILULES ROUGES sont employées par les femmes, avec grand succès, depuis 40 ans dans les cas de :

PALEUR	NERVOSITE	IRREGULARITES
FAIBLESSE	DOULEURS DE DOS, DE REINS	TROUBES INTERNES
MANQUE D'APPETIT	PERIODES DOULOUREUSES	ESSENTIELLEMENT FEMININS.
FATIGUES ANORMALES	SYMPTOMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANEMIE	

EXIGEZ TOUJOURS les PILULES ROUGES, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.



PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles.
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

PAGE DU FOYER—Suite

Salon de Beauté Morale

Madame, devant ce miroir, vous vous trouvez jolie. C'est vrai : voilà un ensemble assez harmonieux pour plaire. Vous avez su, par des soins intelligents et par de discrets artifices, égaliser votre teint, rehausser l'éclat de vos yeux, rafraîchir les lèvres, mettre en valeur la sole des cheveux. Et vous êtes bien, puisque, tout en gardant une distinction parfaite, vous paraissez plus jeune et plus belle. Le miroir vous le dit : le miroir a raison.

Mais ensuite ? Vous voilà occupée, non plus à vous mirer, mais à vivre. Gardez-vous cette apparence agréable ?

Sans doute allez-vous répondre : "Puisque l'ordre et l'harmonie de ma parure se trouvent assurés, il n'y a aucune raison pour que je cesse d'être la charmante personne que j'ai voulu être. Tant que le vent ne m'aura pas décoiffée, la chaleur dépouillée, la fatigue alanguie, je resterai pareille à l'image renvoyée par le miroir".

Attention, madame ! Le vent, la poussière, le chaud, le froid, la lassitude ne sont point les seuls ennemis de la beauté féminine. Elle en a d'autres bien plus dangereux, et si perfides ! Ces ennemis-là, en effet, se cachent, et l'on ne se défie pas d'eux. Ils s'appellent les passions. Appelons-les plus simplement les défauts, si le mot passion vous semble trop lourd.

Attention ! Vous boudez : voilà votre lèvre inférieure qui remonte, vos yeux qui s'enfoncent. Jalouse, votre bouche se serre, votre nez semble allonger. Orgueilleuse, que votre regard est dur ! Colère, comme vous devenez rouge ! La méchanceté fait faire le double menton, la sensualité gonfle les traits, l'avarice creuse des rides, l'égoïsme fige la physionomie, l'inquiétude la ravage.

Et tout cela se passe à notre insu. Nous nous figurons que ces petites ou grandes passions restent enfouies à l'intérieur, nuisibles à l'âme seule. Erreur ! L'âme les laisse transparaître et chacune d'elle a sa manière spéciale d'opérer, son coup de patte pour enlaidir le visage.

Si donc vous souhaitez — vœu légitime — de paraître jolie, adoptez les vrais moyens pour rester jolie après avoir quitté le miroir. Avec le même soin que vous vous êtes "fait une beauté", faites-vous une beauté morale.

Composez votre attitude d'esprit. Ce ne sera point hypocrisie, mais sagesse, effort vertueux, recherche du vrai bonheur.

L'habitude des pensers hauts, des sentiments nobles finit par donner je ne sais quel modelé aux traits, je ne sais quel rayonnement au regard. Or, ces pensers hauts, ces sentiments, ils existent latents, et il ne s'agit que de les réveiller en soi. Pourquoi donc se confirmer dans les pensées mesquines ? Il serait si réconfortant d'aller vers les hauteurs ! Pourquoi entretenir dans son esprit la jalousie, la rancune ? Il serait si simple et si bon d'excuser, d'oublier, de vouloir le bien et le bonheur des autres ! Pourquoi se laisser dévorer par l'inquiétude ? Faites donc de la mise au point, ramenez les choses à leurs justes proportions, rappelez-vous vos motifs d'espérer. Pourquoi se gonfler d'orgueil ? Pensez donc gentiment, doucement, aux vertus qu'ont les autres et qui vous manquent, aux nombreuses éraflures que vous avez faites à votre idéal.

Et voyez : les pensées indulgentes, gaies, nobles redressent votre tête, détendent vos traits, éclairent votre regard. De grâce n'allez point à travers la vie avec un visage "fait" et une âme "défaite". Vous ne pourrez jamais, dans ces conditions, plaire de façon durable. Bientôt la jolie figure, révélant les petites misères de la personnalité malade, cessera d'être charmante.

Savez-vous quel idéal devrait être celui de toutes les femmes ? Entendre dire, non pas : "Elle est belle, elle est chic" ; mais entendre dire : "Elle est charmante."

Or, parmi les charmantes, il y a des femmes âgées, des femmes laides, dédaigneuses des raffinements de toilette, il y a des infirmes et des religieuses encoiffées. Certaines n'ont pas même de miroir, ou dédaignent de s'y regarder. Mais elles ont des raffinements exquis de sentiments, d'admirables secrets de vie intérieure. Elles se mirent dans la glace de l'examen de conscience : s'y voient-elles en désordre ? elles rectifient, redressent, mettent ici un trait énergique, là un nuage adoucissant. Et leur sourire, leur sourire d'âme, elles le refont tous les jours.

Sourire d'âme, la plus sûre recette de beauté ! A quel prix peut-on l'acquérir ! Il n'y a pas trente-six formules, mais une seule pour composer la recette : aimer. Aimer sa vie telle qu'elle est ; aimer son devoir ; aimer ses amis, ses pa-

rents, sa patrie, l'humanité ; aimer l'art, la spiritualité, tout ce qui est beau et grand. Peu à peu, cet amour fait reculer toutes les puissances de haine, d'orgueil, d'égoïsme. C'est lui qui sculpte délicatement le visage.

La vraie coquetterie consiste donc, Madame, à rendre votre âme aussi charmante que vous souhaitez avoir un visage charmant. Amenez-la chaque jour dans le recueillement et la paix : ce sera son salon de beauté et vous en sortirez chaque jour plus belle.

Carnet de la Ménagère

Pour bien nettoyer les légumes

Dans une cuisine bien tenue, il faut toujours posséder un vase contenant de l'eau salée, dans lequel on fait tremper quelques minutes les salades, etc. C'est le meilleur moyen de les débarrasser très rapidement des vers, escargots, limaçons, qui peuvent être cachés parmi les feuilles et

qu'il est vraiment désastreux de trouver dans son assiette.

Huile à polir les meubles

Deux cuillerées d'huile d'olive, quatre cuillerées de vinaigre faible, trois d'essence de térébenthine. Mélangez bien à l'aide d'un pinceau dur, nettoyez les moulures des meubles. Frottez ensuite avec un linge sec.

Ce mélange est excellent pour nettoyer et donner du brillant à de grandes surfaces ; aux lits et aux armoires, par exemple.

Pour nettoyer l'émail

Frottez tout simplement l'ustensile avec un chiffon de flanelle imbibé d'essence minérale ; frottez ensuite avec un tampon de papier à journal.

Nettoyage des chaises de cretonne

Mettez deux cuillerées à thé d'ammoniaque dans une chopine d'eau bouillie. Il est préférable d'avoir fait bouillir un sac de son dans cette eau. Ce mélange nettoiera rapidement et facilement les chaises recouvertes de cretonne.

Le système d'entretien du verger en gazon est maintenant à peu près adopté universellement, depuis qu'il a été démontré que l'on peut obtenir une pousse satisfaisante dans les épreuves qui ont été faites aux fermes et stations expérimentales fédérales.



Préparez-vous à la Saison du Séjour Chez Soi

avec un

RECEPTEUR DE RADIO G. E.

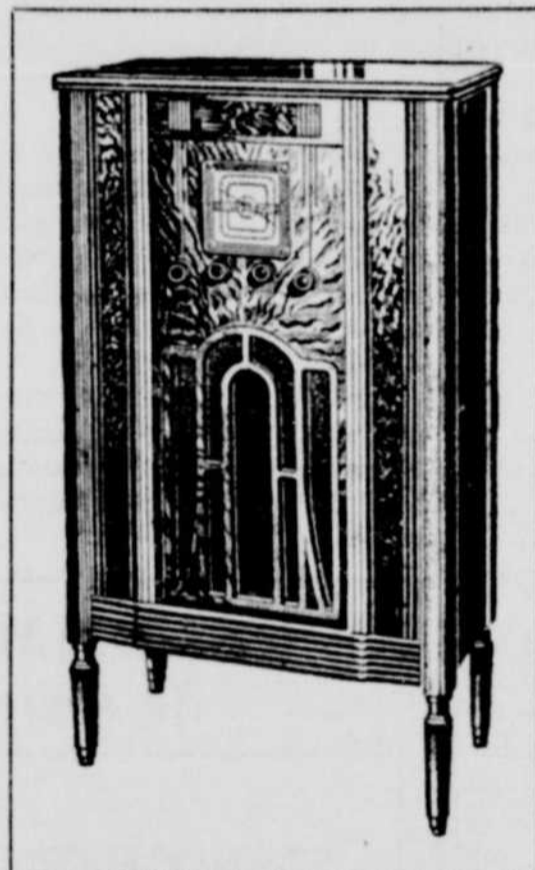
Nouveaux modèles à ondes longues et ondes courtes actuellement disponibles pour chaque demeure.

Il est facile d'entendre votre programme préféré avec un récepteur de radio G. E. au prix qui vous convient. Les danses, la musique légère et celle classique, les conférences, les cours en bourse, les comédies, les cérémonies religieuses—tout ce que vous désirez entendre. Rien qu'à le syntoniser sur votre G. E.

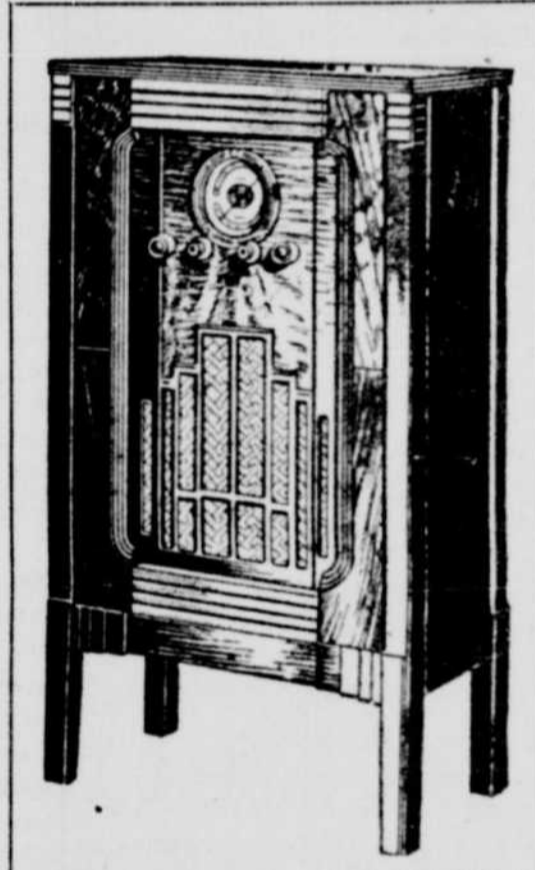
Jamais jusqu'ici, nous n'avons pu offrir une si remarquable valeur en radio. Quelques-uns des modèles sont illustrés ci-contre. Chacun d'eux est une merveille comme meuble et un chef-d'œuvre des ingénieurs. Et la série des prix, \$39.95 à \$154.00, met le G. E. avec les innombrables divertissements qu'il procure, à la portée de tout le monde. Un petit paiement comptant et des termes faciles.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



MODEL M. 56 \$84.50



MODEL M-65 \$114.50



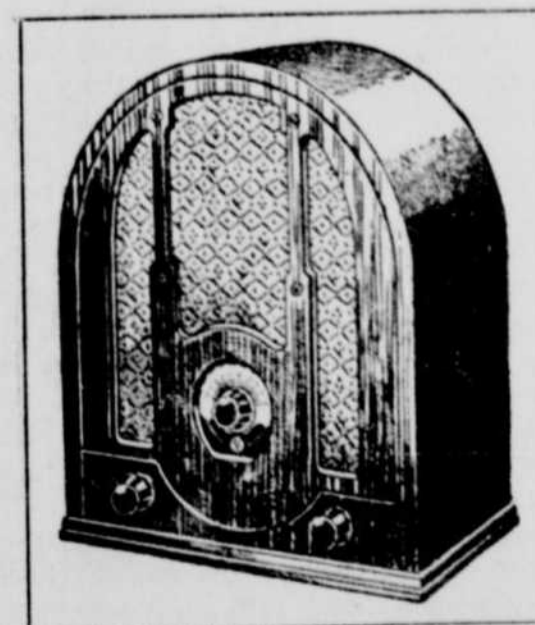
MODEL M. 86 \$154.00



MODEL M-51 \$62.50



MODEL M. 53 \$49.00



MODEL M-42 \$39.95

Nouvelles d'Iberville

Dimanche prochain, le 16 courant dans l'après-midi aura lieu le pèlerinage annuel au cimetière. Un sermon sera prononcé par un prédicateur étranger. Ne manquez pas de prendre part à cette belle cérémonie, qui laisse toujours dans l'âme des impressions salutaires.

Soyons fidèles à visiter nos morts au moins une fois par année. Le cimetière est notre résidence de demain. C'est un endroit sacré, c'est la terre dans le sein de laquelle nous prendrons notre éternel repos. Notre distingué curé M. Nérée Lesvêque fait plaisir à toute la paroisse en maintenant cette coutume.

— Le président de la chambre de Commerce, M. Georges Tremblay nous informe que son association mettra incessamment à l'étude le projet de l'union d'Iberville avec la cité de St-Jean. Il s'agit de savoir si la chose nous serait profitable et si la majeure partie de la population opérerait en faveur d'une telle mesure. La chambre de commerce de Saint-Jean de concert avec la nôtre travaillerait, elle aussi, à la réalisation d'une entente complète à ce propos, si les citoyens tant de Saint-Jean que d'Iberville, veulent étudier sérieusement cette question.

— Dans la nuit de vendredi à samedi, la semaine dernière, la Révérende Soeur Ste-Honoré de Cantorbéry, supérieure du couvent, s'éteignait d'une façon soudaine. Dans la journée de vendredi, elle avait circulé dans Iberville, apparemment en bonne santé. La défunte était née à Ste-Antoine de Tilly, comté de Lotbinière.

Le coroner du district le Docteur Oscar Laberge, a rendu un verdict de mort par syncope cardiaque à la suite d'oedème pulmonaire aigu.

— M. le curé Nérée Lesvêque était à St-Hyacinthe, mardi, où il prenait part aux funérailles de M. le curé Edouard Laberge dans la chapelle du séminaire.

— Mlle Lucile Frappier et Josette Bonneau, de Montréal, étaient parmi nous, dimanche et lundi.

— Son Excellence Mgr Papineau, évêque de Joliette, était récemment l'hôte de la famille Paradis avant son départ pour l'Europe.

— M. l'abbé Adrien Moreau de Montréal, était l'hôte de la famille Eugène Normandin, cette semaine.

— Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort de M. Arsène Prairie, dont les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale de St-Jean, le 11 courant. Plusieurs personnes de notre paroisse étaient présentes. Nos sympathies à la famille si profondément éprouvée.

— Nous sommes très peints de la mort de M. l'abbé Pierre Laberge, ancien curé de St-Mathias, décédé à Worcester, Mass., à l'âge de 69 ans, vendredi le 7 septembre. Le défunt était né à Iberville, où il comptait des parents et une foule d'amis. Il était le fils de M. Edouard Laberge et de Marie Mercier. Né le 29 janvier 1865, il fit ses études classiques et théologiques au séminaire de St-Hyacinthe, où il fut ordonné par Monseigneur Louis-Zéphirin Moreau, le 28 septembre 1890. Il fut professeur au séminaire de St-Hyacinthe de 1890 à 1892, vicaire à St-Césaire de Rouville de 1892 à 1896; desservant à Saint-Marc sur Richelieu, en 1896; de nouveau vicaire à St-Césaire de 1896 à 1900; desservant à Saint-Alexandre d'Iberville, en 1900; vicaire à Saint-Hugues de 1900 à 1901; à Acton Vale en 1901; vicaire à la Cathédrale de St-Hyacinthe de 1901 à 1902; curé de Sainte-Sabine d'Iberville, de 1902 à 1907, où il a restauré le presbytère en 1904 et terminé l'intérieur de l'église en 1906; curé de St-Mathias de 1907 à 1913; curé de Saint-Marc sur Richelieu, 1913 à 1925, où il fonda, en 1921, un couvent des Soeurs des Saints-noms de Jésus et de Marie; curé de Sainte-Madeleine de 1925 à 1930; retiré au séminaire de St-Hyacinthe depuis 1930.

Les funérailles ont eu lieu, mardi le 11 courant, dans la chapelle du séminaire à St-Hyacinthe. Nos meilleures sympathies à la famille en deuil—en particulier, Mme Vve Camille Arcand d'Iberville, soeur du regretté défunt.

— Mlles Armandine Bertrand, Laurette Carreau, Maria et Rose Sévigny étaient à Joliette, lundi dernier.

— Mme Vve Michel Bessette, de la cinquième avenue, est dangereusement malade. Nous formulons des vœux pour son retour à la santé.

— MM. Léopold Blain, Jean-Louis Hébert et Gaston Dupont, de Lachine, étaient en promenade parmi nous dimanche dernier.

— Le Dr. E. N. Chevalier, qui était gravement malade, il y a quelques jours, est en bonne voie d'amélioration. Malgré son grand âge nous avons raison de croire que la Providence réserve encore de longs jours de vie à ce digne fils d'Esclapèpe.

— M. et Mme J. E. Langlois de Verdun, étaient dans Iberville, cette semaine.

— M. Hector Roussin, gérant-propriétaire de l'Hôtel Frontenac a embelli l'intérieur de son bel établissement coin de la rue quatrième et de la seconde avenue.

— Mme Vve Arthur Filion, de la rue Missisquoi, est de retour d'un voyage au Saguenay.

— Mme Isaïe Leblanc, de Sherbrooke, était de passage dans la localité, récemment.

— Les voleurs de poules n'ont qu'à se tenir sur leurs gardes, car des détectives sont à l'affût et ne tarderont pas de mettre le grappin sur les coupables. M. Eudore Laflamme, boucher a eu la visite de ces mandrins, qui ont apporté ses plus valeureux spécimens.

— Mlle Eveline Goyette, de Montréal, était au milieu de nous cette semaine, l'hôtesse de parents et d'amis.

— Un accident d'automobile est survenu, dimanche matin, le 9 septembre, vers les sept heures, sur le boulevard, à quelques pieds du garage Choquette et de la résidence de Mme Vve Joseph Perrault. Deux machines vinrent en collision. Un médecin, appelé d'urgence soigna les blessés, qui souffraient de contusions et de plaies un peu généralisées dans la figure, sur les bras et les jambes.

— L'Union Musicale sous la direction de M. Ernest Thuot, donnera un concert public à Sherrington, dimanche soir.

— M. Guy Lapière et son fils, Jacques, de Montréal-Est, étaient dans la paroisse dimanche et lundi derniers.

— M. le curé Lesvêque a annoncé, dimanche, que M. l'abbé Morin, vicaire serait désormais aumônier et directeur-général du Cercle St-Charles. La bibliothèque sera sous le contrôle de M. le vicaire Potvin.

— Mlle Jeanne Desforges, de St-Henri, était parmi nous, dimanche, le 9 septembre.

— Le club "Taio" de Montréal, qui devait venir en excursion au parc Roman, dimanche dernier, a dû remettre ce voyage à une date indéterminée, vu la très mauvaise température que nous eûmes, ce jour-là.

— Mlles Rose Lacroix, de St-Hyacinthe et Aline Dalpé, de la Métropole, étaient de passage en notre ville, samedi, le 8 courant.

— M. et Mme James Fraser, qui étaient en villégiature, ici, nous ont quittés le 10 courant pour retourner à Notre-Dame de Grâce.

— Nous recevons le communiqué suivant de MM. Théophile Choquette et Alain Tassé :

Il nous ferait plaisir de rencontrer les fervents de notre club de hockey qui ont bien voulu nous aider durant la saison inoubliable de 1933-34.

Nous faisons un appel tout particulier à l'ancien bureau de direction et aux généreux marchands et particuliers qui nous ont secondés au-

tant financièrement que par leurs bons conseils.

Il s'agira de décider à cette assemblée qui aura lieu au Cercle St-Charles, mercredi le 19 septembre, à 8 heures, si nous entrerons de nouveau dans la ligue de Hockey de Saint-Jean ou si nous ferons un club indépendant; de suggérer, à cet effet, les moyens à prendre dès maintenant pour financer le club et se choisir un bureau de direction et d'administration.

Nous comptons sur l'initiative et la coopération de tous les amateurs du sport.

Soyez donc présents à l'assemblée du 19 septembre au Cercle Saint-Charles.

L'organisation du club dépendra du succès de cette réunion.

— La partie de cartes organisée par le Conseil de l'Amicale d'Iberville, qui eut lieu le 30 août dernier, dans la salle du Couvent a remporté un magnifique succès. Les recettes furent de 30 dollars. Les prix furent appréciés; prix de table, de présence, de bonbonnières.

Les Dames du Conseil remercient les donateurs ou donatrices de prix, celles qui ont bien voulu assister à cette partie de cartes; et compte encore, Mesdames et Mesdemoiselles, sur votre gracieux encouragement pour l'avenir.

— Il nous fait plaisir d'annoncer au public que M. Paul Bessette vient d'ouvrir au No. 29-8ième avenue, un épicerie des plus modernes avec assortiment complet. Une visite est sollicitée.

— M. et Mme Adolphe Leroy, de New-Bedford, Mass., étaient dans la paroisse cette semaine.

— Le département de la voirie et la ville font accomplir des travaux importants sur la cinquième avenue entre le boulevard et la rue quatrième.

— Mlle Jeanne Boudreau qui était à l'Hôpital St-Jean depuis trois semaines est revenue dans sa famille, en parfaite convalescence.

— Mlle Irène Desmarceaux, de Ville-Emard, était dans la paroisse, les 9 et 10 courant.

— Mlle Rose-Yvette Thuot est partie pour Chester, Mass, mardi matin le 11 septembre. Notre gentille concitoyenne suivra en cet endroit des cours spéciaux dans la langue anglaise. Nous lui souhaitons beaucoup de succès. Dimanche soir, Mlle Yvette Thuot était l'objet d'une amicale démonstration à la demeure de ses parents M. et Mme Ernest Thuot rue première. Il s'agissait de fêter le départ de notre concitoyenne. La réception fut des plus chaleureuses.

— M. et Mme Donato Fabrizio et leurs enfants de Chester Mass., étaient en promenade chez M. et Mme Ernest Thuot, la semaine dernière.

— M. Edmond Daneau, de la cinquième avenue a été victime d'un accident alors qu'il était au service de la ville, mardi dans la matinée. Le cheval que conduisait notre concitoyen, alors qu'il était à décharger de la terre sur la rive de la neuvième avenue, prit tout à coup le mors aux dents, sans cause apparente. M. Daneau ne lâcha pas les guides, mais il eut la jambe droite contorsionnée et éraflée.

— Madame Louis Labelle, de Sabrevois, écoute une quinzaine au milieu de nous, l'hôtesse de sa fille, Mme A. Daneau, de la première avenue.

— Les membres de "La ligue des propriétaires" auront une assemblée, ce soir, le 13 septembre, à l'endroit ordinaire des réunions. Le président, M. Arthur Carreau, fera plusieurs communications et donnera le programme que le comité de régie entend poursuivre d'ici à la fin de l'année.

IN MEMORIAM

Cette année sera malheureusement féconde pour Iberville, en deuils et en départs bien tristes pour nous parmi notre clergé si dévoué, que nous avons appris à apprécier à son juste mérite.

Nous sommes encore à regretter la mort de notre vénéré curé, M. le Chanoine Charles Cormier, que la

Congrégation d'Iberville, pour la première fois dans ses annales, enregistre ici le décès d'une Religieuse, notre digne Supérieure depuis deux ans, Mère St-Honoré de Cantorbéry.

Elle appartenait à ces âmes d'élite qui n'attendent pas le nombre des années pour faire valoir leurs grandes qualités, qui pour elle, furent toutes, religieuses, sociales et administratives.

C'est un deuil profond pour les Religieuses, les Elèves, le Conseil et les membres de l'Amicale, et pour tous ceux et celles qui ont eu l'avantage de la connaître.

Dans cette épreuve récente, qui nous atteint toutes et nous unit davantage, le Conseil et les Membres de l'Amicale Notre-Dame de Lumière, offrent leurs sincères et respectueuses sympathies aux Religieuses de la Congrégation d'Iberville.

Mme C. P. de Beaujour, Sec.-Arc. Iberville, 10 septembre 1934.

Sainte-Brigide

En visite la semaine dernière chez M. Joseph Berger: Mme H. Dubuc de Ste-Angèle, M. et Mme Adhémar Dubuc, leurs filles Agnès et Eloïse, Mme H. Creed tous de Boston, Mlle M. P. Berger de St-Jean.

— Dimanche dernier M. et Mme Joseph Berger portaient sur les fonts baptismaux, Joseph-Jacques-Gérard-Gilles, enfant de M. et Mme Albert Berger (née Lilliane Gamache) de St-Jean. Porteuse, Mlle Laure Berger.

Bedford

Samedi le 8 septembre M. et Mme Dosithee Duvai et leur famille se rendirent à Laprairie assister à la prise d'habit de leur fils (Noël) en religion Frère Hermann-Joseph de la congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne.

Après la cérémonie le dîner fut servi dans la salle de la communauté dont le jeune prêtre avait le bonheur d'avoir ses parents et amis auprès de lui.

Dunham

M. et Mme Edéas Plouffe (Cécile Lasnier) font part à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Claire-Françoise. Parrain et marraine: M. et Mme Cécil Paradis de Cowansville oncle et tante de l'enfant.

L'ouverture des classes a eu lieu le 4 au couvent et dans les écoles.

— M. et Mme Louis-Arthur Landry de St-Grégoire, M. Georges Lasnier et Mlles Thérèse et Marguerite Lasnier visitaient M. et Mme Beauchemin de Waterloo, dimanche dernier.

— Mlles Simonne Favreau et Marthe Durant sont parties cette semaine pour reprendre leurs études au couvent de Sweetburg chez les Religieuses de la Présentation de Marie.

— M. Louis-Philippe Pelletier de Drummondville est dans sa famille depuis quelques jours.

— Dimanche étaient en visite chez M. Raphaël Lasnier de Dunham, Mme Pierre, MM. et Mmes Isidore Lasnier, M. Emile Péloquin ainsi que leurs enfants Paul et Rita.

Cowansville

Sa Grandeur Mgr J. Hallé, de Hearst Ont. a passé la semaine au presbytère. Il adressa la parole aux quatre messes dimanche dernier.

— M. D. Beauvais, Mlles Irène, Maria, Lucienne, Vincent Beauvais de Granby et Mlle Simone Grisé de St-Césaire en visite chez M. et Mme J. Deragon, rue Sud.

— Jeudi dernier eurent lieu les funérailles de Mme C. Harrison. Un grand nombre de parents et d'amis se firent un devoir d'y assister pour témoigner leurs sympathies à la famille si éprouvée. Mme Harrison décédée à l'âge de 39 ans laisse dans le deuil son mari et onze enfants; le plus vieux 17 ans et le plus jeune 3 semaines.

COURS COMMERCIAL PRATIQUE de Saint-Jean, P. Q

LA
STENOGRAPHIE DES STENOGRAPHIES

Cours Élémentaire de Sténographie

EN QUATRE LEÇONS
D'APRÈS LA MÉTHODE DUPLOYÉ.

A l'usage des professeurs et des personnes qui désirent apprendre seules la sténographie.

Adopté par la plupart des Ecoles et des Collèges commerciaux de la province de Québec.

PAR
DENIS R. PERRAULT
PROFESSEUR DE STENOGRAPHIE

PREMIÈRE LEÇON

1.— La sténographie Duployé a quatorze voyelles :

A	O	Ou	Oa [oi]	É	È	I
o	o	o	o	~	^	c
lll	Eu	U	An	On	In	Un
~	()	()	()

2.— dix-sept consonnes :

Pe	Be	Te	De	Fe	Ve	Ke	Gue	
		-	-	\	/	/	/	
Le	Re	Me	Ne	Gne	Je	Che	Se	Ze
/	/	())	(())

3.— Les consonnes se tracent toujours de haut en bas et de gauche à droite :

COMPTABILITE méthode de "SHAW SCHOOLS LIMITED", Montréal. Cours commercial. ATTENTION SPECIALE AUX ELEVES ARRIERES. Classes du JOUR et du SOIR. Prix très modérés, conditions faciles.

Nouvelles de Saint-Jean

Cri d'alarme lancé par l'hon. A. Godbout

L'honorable M. Godbout, ministre de l'Agriculture, parlant aux éleveurs de la province de Québec réunis au palais central de l'exposition provinciale, a prédit qu'avant dix ans l'exposition de Québec deviendra la plus importante du pays et il a vivement félicité les commissaires pour le succès qu'ils ont remporté cette année.

Lançant un cri d'alarme, le ministre ajouta : "Il pèse sur l'élevage une menace trop sérieuse pour que personne n'élève la voix. Vous êtes menacés dans la santé de vos troupeaux. Eleveurs, vous êtes menacés à la racine même de votre élevage. Notre bétail est en danger. Il faut réagir contre l'avortement contagieux, la tuberculose, la mammité et les vers. Il faut des efforts concentrés pour faire disparaître ces maux ou éliminer dans dix ans nous aurons reculé. Nos meilleurs troupeaux sont menacés, plusieurs sont atteints et trop sont sérieusement atteints".

Aux Amateurs de Belles Photos

L'Office Provincial du Tourisme reçoit de partout d'excellentes photos de photographes ou d'amateurs qui veulent prendre part au grand concours de photos de chez-nous, qui se terminera le 1er octobre prochain. Les prix attribués sont comme suit :

- Premier prix, \$50.00.
- Deuxième prix \$25.00.
- Quatre-vingt-cinq prix de \$5.00 chacun.

C'est tout de même agréable de croquer sur le vif un joli sujet de chez nous et de gagner un prix par-dessus le marché.

Les sujets intéressants ne manquent pas dans notre belle province et comme ce concours est organisé dans le but de la mieux faire connaître et apprécier chez-nous comme à l'étranger, nos amateurs devraient profiter de ce grand concours pour se mettre immédiatement à l'oeuvre. Ce concours est ouvert à tous, peu importe la nationalité ou le domicile.

Aucune restriction n'est imposée quant à la fabrication de l'appareil, de la pellicule ou du papier ni à la dimension pourvu qu'on fasse parvenir en même temps et la photo et la pellicule.

Les conditions sont donc faciles à remplir même pour les amateurs. Qu'on se fasse donc un plaisir d'y participer.

Tout envoi doit être adressé comme suit :

Concours de Photographies",
Office Provincial du Tourisme,
Hôtel du Gouvernement, Québec.

Napierville

M. Théodule Paré de St-Albans, Vt., était parmi nous, dimanche dernier.

L'exposition agricole aura lieu à St-Rémi le 25 septembre prochain.

Nous donnons avis au public que la séance qui devait avoir lieu le 22 septembre est remise au 29. Les personnes qui voudront se procurer des billets pourront s'adresser à M. Wilfrid Brunelle barbier.

Mlle Blanche Fillion de Montréal en promenade chez sa soeur Mme Armand Landry.

Bedford

Mme N. Therrien de New-Bedford Mass., et sa famille en visite chez M. Art. Maurice, la semaine dernière.

M. et Mme Oliva Duchesneau de Cowansville en visite chez M. J. B. Gosselin, récemment.

La fanfare de Bedford a donné son dernier concert annuel, dimanche soir.

Mlles Yvonne Déry, Jeannette et Aurore Gosselin, Alberta Giroux et Germaine Hébert sont allées à l'exposition de Granby, dans le cours de la semaine dernière.

M. et Mme Conrad Lauzière étaient de passage à Ste-Anne de Beaupré, récemment.

Mlle M. A. Campbell de retour de Granby où elle est allée suivre une retraite fermée.

Durant la nuit du 3 au 4 septembre, des cambrioleurs ont pénétré dans la "Magasin du Peuple" propriétaire M. L. H. Langevin. Ils ont emporté des marchandises pour

une valeur d'à peu près \$200.00 ; complets, chemises, valises etc.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Joseph Jarest autrefois de Bedford décédé soudainement le 3 septembre à Prince Albert Sask., à l'âge de 71 ans, époux d'Emma St-Jean; il est le frère de M. David Jarest de cette ville. A la famille, nos sincères sympathies.

Samedi dernier eut lieu le mariage de Mlle Anna Pinsonnault avec M. Raymond Riendeau de Montréal. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

M. Daniel Leblanc de Waterloo employé à la Banque de Montréal, en vacances dans sa famille pour deux semaines.

Mlle Albertha Duval, gérante du Bell Téléphone, Mlle Adrienne Demers, Maitresse des postes, et Mme A. N. Bail ont passé une semaine à Boston, Mass, récemment.

M. Charles Palmer, Mlles Alice et May Palmer d'East Angus ainsi que Mme Alfred Duverney de Sutton en visite vendredi dernier chez le notaire J. B. R. Langevin.

M. et Mme Arthur Marois de Fall River, Mass, étaient de passage dans la famille J. A. Marois.

Le Révérend Père Louis-Joseph, Franciscain de Québec en visite dans la famille N. A. Paré, ces jours derniers.

Mme J. B. R. Langevin, Mlle Germaine Langevin ainsi que Mlle N. A. Jarest, Pharmacienne sont allées dimanche dernier saluer les Religieuses de St-Joseph de St-Hyacinthe, à leur nouvelle mission de Notre-Dame de Stanbridge.

Saint-Césaire

Lundi, le 3 septembre, l'église paroissiale revêtait ses ornements de deuil pour le service funèbre de Gérard Létourneau, fils de M. et Mme Azarias Létourneau (Bella Racine). Le jeune homme a succombé aux suites d'une intervention chirurgicale faite à l'Hôtel-Dieu de Montréal; il était âgé de dix-huit ans et trois mois. Nos profondes sympathies à cette famille éprouvée par la perte du fils aîné.

Les écoles de la campagne ont commencé dès mardi, le 4 septembre, la nouvelle année scolaire. Dans les pensionnats, la rentrée était fixée au mercredi soir, 5 septembre pour les pensionnaires et au lendemain dans l'avant-midi, pour les demi-pensionnaires.

En l'église paroissiale, mercredi le 29 août, avait lieu les funérailles de M. Adélaré Massé, veuf de Rose-Alma Parent, décédé à Sainte-Brigitte, à l'âge de 63 ans et 3 mois. Le convoi funèbre partit de la demeure du gendre du défunt, M. Adrien Casgrain, pour se rendre à l'église où il y avait très nombreuse assistance, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Nos sympathies à cette famille en deuil.

Lundi, 3 septembre, en l'église paroissiale, décorée de roses blanches et roses, avait lieu le mariage de Mlle Lilliane Hamel et de M. Alfred Daudelin, de West-Sheffield. Les époux avaient pour témoin leur père respectif. La mariée portait une toilette de satin bleu avec voile de même teinte et tenait un bouquet de lis. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. et Mme Rosa Hamel, parents de la mariée. M. et Mme Daudelin sont partis dans l'après-midi pour un voyage à Détroit, Mich. A leur retour, ils habiteront West-Sheffield.

Mlles Juliette et Angèle Desmarais, de Saint-Jean, étaient en visite récemment, chez leur oncle, M. Philias Desmarais.

Mlles Aurore Chamberlain, de Magog, et Marguerite Fontaine, de Montréal, étaient les hôtes de Mlles Oulmet et Ena Archambault, ces jours derniers.

En visite chez M. et Mme Henri Grisé; Mlle Palmena Saint-Denis, de Fall-River, Mass.; M. et Mme Thomas Lemay, de Manchester, N. H.; M. l'abbé Roch Gignac, de Québec; M. et Mme Jos. Lemay, M. et Mme Jean Lemay et leurs enfants, Mlle Simonne Lemay, de Montréal; M. et Mme Paul-Henri Chenette, de Verdun.

Au Bonheur des Dames

Tél. 688-j, 39 St-Jacques, St-Jean

Toujours chez Madame Leroy.

La saison est arrivée de songer à vos toilettes d'Automne et d'Hiver.

Vous trouverez à notre magasin un choix de nouveautés pour robes, manteaux et swaggar, à des prix à la portée de toutes vos bourses.

Lainage à manteau Angora de belle qualité bleu, vert, noir et brun 54 pouces de largeur, la verge \$1.79

Tweed français jolis dessins pour robes de fillettes la verge 35c

Voyez notre assortiment de Lainages à manteaux de la maison Paul Brion.

Velours chiffon de belle qualité dans toutes les nuances en Vogue, \$1.59 et \$1.95 la verge.

Crêpe canton de soie pure valant \$1.50 la verge pour 95c

Corsets, Brassières et Corsettes Grenier Nature Rival, Parisian et La Déesse..

Beaux bas de soie Chiffon ou Service Corticelli 69c la paire.

Spécialité d'Importation Française de broderies à la main, drap, oreillers, nappes, dessus de bureau, etc.

Patrons Butterick, McCall et Simplicity.

Toutes les nouveautés de laine en balle Regent.

Choix sans cesse renouvelé d'étoffes et fantaisies de tout genre.

Mlle M. A. DEXTRAZE,
Gérante.

La Boulangerie du Bon Pain

TOUJOURS LA PLUS MODERNE

PRIX A LA PORTEE DE TOUTES LES BOURSES

A chaque semaine, durant 9 semaines, des articles seront publiés dans ce journal démontrant pourquoi notre PAIN EST LE FAVORI DE L'OUVRIER par sa haute valeur nutritive.

Visite hautement appréciée.

Service courtois et rapide.

Remerciements sincères pour l'encouragement reçu.

144-146 rue Foch, St-Jean.

ST-JOHN'S CANDY SHOP

ET SALLE DE THE

206 Richelieu, St-Jean

S. GAVARIS, Prop.

Téléphone 377

N'oubliez pas de visiter le St. Johns Candy Shop et la salle de thé. Nous nous spécialisons dans: **Chiens Chauds rôtis et les Sandwiches Hamburg avec le rôtisseur électrique moderne, sans tache.**

Notre prix spécial: 5 sous chacun.

Nous servons aussi repas, sandwiches et nos bonbons faits à la maison, dans notre cuisine spéciale.

Ne manquez pas notre grand spécial.

Grande Vente d'Automne

commençant vendredi, 14 Septembre

chez Mme P. BEDARD,

130 St-Jacques, Saint-Jean.

Voici, Mesdames, une réelle occasion d'économiser ; nous ne faisons qu'une seule GRANDE VENTE par année et vous êtes assurées d'acheter au plus bas prix possible.

Les quelques items qui suivent ne vous donnent qu'une faible idée de nos grandes réductions.

COTON JAUNE, larg. 36" bonne épaisseur, rég. 17c la vg 13c Quantité limitée.

BCLOTH NOIR, très beau fini, rég. 25c la vg. pour . . . 19c

BCLOTH IMPRIME, très bonne qualité, rég. 25c la vg. . . 20c

Un autre lot de Beloth imprimé, rég. 17c et 13c la vg. 13 et 10c

SATIN pour douillette, plusieurs nuances, la vg. . . 30c

SOIE FUGIE Anglaise, couleurs pâles, rég. 39c la vgs. 25c

Un très beau spécial pour vos Sous-Vêtements.

CREPE Chamois blanc pour sous-vêtements, rég. 59c la vg. 39c

COTON Ouaté, pour entredoublure, rég. 29c la vg. . . 20c

OREILLERS Etampés, plusieurs modèles, rég. 98c

la paire 70c

Un lot de BOUFFANTS pour enfants, la paire . . . 10c

CAMISOLES en laine pour enfants, rég. 50 pour . . . 29c

GANTS en chamoisette, la paire . . . 19c

Beaux Gants de Kid, rég. \$1.00 la paire . . . 69c

BAS chiffon, Full-Fashioned, pure soie rég. 75c la paire 50c

BAS Semi-Service, Full-Fashioned pure soie la paire 59c

BAS mercerisé, la paire . . . 15c

BAS en Cachemire pour enfants, rég. 49c la paire . . . 35c

Nous voulons écouler toutes nos marchandises à la verge d'ici un mois pour remplacer par d'autres lignes. Venez vous convaincre vous-même de la grande réduction sur ces marchandises.

Activités Religieuses

Son Excellence Mgr. Forget aux Fêtes de Saint-Henri

La vieille paroisse de Saint-Henri de Montréal qui revendique l'honneur d'avoir fondé la première Ligue du Sacré-Coeur en cette province, en 1883, a été le théâtre de grandes manifestations religieuses, dimanche dernier, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de cette Ligue qui avait dû être remis à cette année, à cause de circonstances incontrôlables qui avaient empêché l'organisation de telles fêtes l'an dernier.

Son Excellence Mgr Anastase Forget, premier évêque du nouveau diocèse de Saint-Jean, avait bien voulu rehausser de sa présence l'éclat de ces fêtes et il officia, en l'église Saint-Henri, à la première messe pontificale qu'il ait chantée à Montréal depuis son élévation à l'épiscopat. Il avait comme prêtre assistant, M. l'abbé M. Roux, curé de Saint-Henri, comme diacre et sous-diacre d'office, MM. les abbés Jacques de Martigny et Laurent Morin, et comme diacre et sous-diacre d'honneur, M. R. Bissonnette, P.S.S., et M. l'abbé A. Séguin, M. l'abbé A. Racicot, secrétaire de Mgr Forget, agissant comme maître de cérémonies.

M. l'abbé de Grandpré souhalta la bienvenue à Mgr Forget et le remercia d'avoir accepté de présider ces fêtes. Il en profita pour lui souhaiter un fructueux apostolat à la tête du diocèse de Saint-Jean. "Soyez, dit-il, évêque de Saint-Jean, ce que vous avez été comme supérieur du collège de L'Assomption, homme de bien et de grandes oeuvres, aimé de tous ceux qui vous ont connu." M. l'abbé de Grandpré remercia aussi les délégués des autres Ligues de la ville d'être venus en aussi grand nombre, de même que les centaines de membres de la Ligue de Saint-Henri.

La Retraite des Enfants

Au début de cette semaine, les enfants de nos différentes maisons d'éducation ont suivi avec assiduité et piété, les exercices de leur retraite annuelle, prêchée par le révérend Père Placide, franciscain.

Cette retraite au commencement de l'année scolaire ne peut qu'attirer des bénédictions spéciales sur notre jeunesse écolière, dont la coopération à la grâce divine leur assurera progrès et succès dans leur avancement matériel tout autant que spirituel.

Fête au Cimetière

Dimanche prochain, si la température est favorable, la fête annuelle au cimetière aura lieu; de plus amples détails concernant le programme seront donnés au prône des différentes messes. C'est avec piété et émotion que chaque année, des milliers de fidèles prennent part à ce pèlerinage; nos chers disparus comptent sur notre fidèle souvenir, n'y manquons pas.

Nouvelles Obédiences dans le Diocèse de Saint-Jean

Par décision de S. E. Mgr Forget, évêque du diocèse de Saint-Jean, viennent d'être transmises les obédiences suivantes:

Professeurs au Collège de Saint-Jean: MM. les abbés Armand Abel, Laurent Brault, Lucien Martin et Yves Tremblay; vicaire à Laprairie: M. l'abbé Roméo Lauzon; vicaire à Boucherville: M. l'abbé Omer Hémond; vicaire à Saint-Edmond: M. l'abbé Armand Rancourt; vicaire à Longueuil: M. l'abbé Wilfrid Carbonneau; aumônier au Mont-Saint-Gabriel, à Saint-Bruno: M. l'abbé Alcide Gareau; aumônier à l'hospice des Soeurs de la Charité, à Varennes: M. l'abbé Alfred Coalier.

Les Religieuses remercient

Les Religieuses du couvent de la Congrégation de Notre-Dame d'Iberville tiennent à exprimer un reconnaissant merci à toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'elles viennent de subir par la mort de leur regrettée supérieure, la Révérende Soeur Saint-Honoré-de-Cantorbéry.

A LA DOUCE MEMOIRE
A la mémoire de la Révérende Soeur Saint-Honoré-de-Cantorbéry, supérieure du couvent d'Iberville, décédée samedi, 8 septembre 1934.

"La Mort a des rigueurs à nulle autre pareilles,

On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles

Et nous laisse crier."
Maitherbes.

Oui, elle est venue, l'inévitable visiteuse, à l'improviste, comme toujours, et de son doigt glacé a fermé pour toujours les yeux si bons qui voyaient si loin.

Elle est partie comme elle le voulait, cette "Vaillante du Devoir": en pleine activité, tel l'ouvrier qui, en dépit de la fatigue et de la souffrance veut quand même continuer la tâche afin d'en alléger le fardeau à ceux que bientôt il devra quitter. Car pour elle, la Mort ne fut pas une surprise; elle sentait venir le grand soir. Et lorsque le Maître l'appela au seuil de l'autre Vie, elle put sans crainte lui répondre: "Fiat". Elle pouvait regarder sans effroi le long sentier du passé, rien de tortueux n'y pouvait s'y trouver parce que dans cette âme très ferme mais ineffablement bonne et délicate, tout n'était que lumière.

A l'exemple du Maître, son modèle, elle s'inclinait vers toutes les souffrances rencontrées au hasard de la route, et elle ne les laissait qu'après avoir consolé et reconforté.

A celle qui n'est plus avec nous mais qui nous entend du séjour de lumière où elle se repose de son dur labeur, nous disons ADIEU et MERCI pour la grande bonté dont elle usa à notre égard sans jamais compter ni son temps ni ses peines.

Elle dort, maintenant dans la grande paix du Christ, tenant entre ses mains raidies qui, tant de fois se sont jointes pour la prière, le Crucifix, confident de ses souffrances et soutien de son grand courage.

Malgré nos larmes et nos regrets nous nous consolons par la douce certitude que:

"Ceux qui s'en vont l'âme remplie D'amour par la douleur accrue Ne sont pas les morts qu'on oublie. Mais seulement les disparus".

Et maintenant, Mère... A Dieu! Il est le Maître.

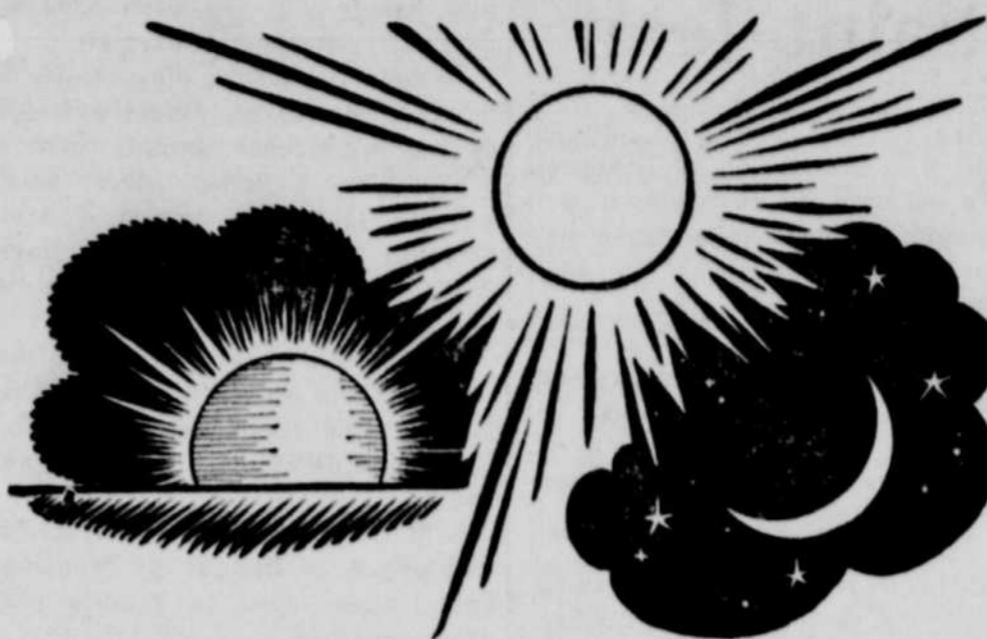
Alba

Les Vacances des Religieuses

Sait-on ce que font nos religieuses en vacances? Voyez, par exemple, ce qui s'est passé, chez les Clercs de Saint-Viateur, à Joliette, pendant le mois de juillet. Du 5 au 24, trois cent vingt-cinq Pères ou Frères ont suivi des conférences spirituelles et pédagogiques et ont subi des examens sur les études particulières qu'ils avaient dû s'imposer, en outre de leurs heures de classe, au cours de l'année scolaire précédente.

En même temps à Rigaud, à Nominique et au Lac des Isles (école normale ou collèges), trois cents autres de leurs frères en religion se donnaient pareillement à une vie d'études qu'attendent des sanctions.

Il en va ainsi, d'ailleurs à peu de choses près, d'une façon ou d'une autre, dans tous nos instituts et communautés. On ne s'en doute guère dans le monde, dans celui en particulier où l'on se plaint à critiquer nos humbles religieux et religieuses, instituteurs ou institutrices.



Le Matin, le Midi ou le Soir

COMMENCEZ la journée en mangeant un bol de croustillants Flocons de Blé d'Inde Kellogg. Rien n'est aussi succulent avec de la crème, du lait ou des fruits. Energétiques et facilement assimilables, c'est le déjeuner qui rend vraiment dispos.

Au lunch, réglez-vous de Flocons Kellogg, si nourrissants, si aisément préparés et si économiques. Recommandés pour le souper des enfants ou pour le réveillon. Ils procurent un sommeil reposant. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

Kellogg

et la bonne qualité



Neuvaine en l'Honneur de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus

Un événement se présente au cours du mois d'octobre qui devrait inciter les amis et les amies de la petite Thérèse de l'Enfant à s'unir en plus grand nombre qu'à l'ordinaire aux Missionnaires-Colonisateurs de Saint-Joseph pour faire la neuvaine mensuelle. En effet, celle-ci aura lieu du 26 septembre au 4 octobre et la fête de la chère Sainte tombe le 3 octobre.

On voudra profiter de cet anniversaire pour former comme une sorte de bouquet de prières et d'actions de grâces que l'on offrira à Dieu pour le don précieux qu'il fit à la terre dans la personne de sainte Thérèse et le remercier avec elle des faveurs spéciales qu'il lui a accordées tout le long de sa vie. Qui n'a pas des demandes à formuler, soit pour le spirituel, soit pour le temporel?

A tous et à toutes de se joindre à la neuvaine! Il est aisé d'en remplir les conditions. On se le rappelle: chapelet tous les jours, prière à sainte Thérèse, acte de pénitence ou de charité, messe ou communion au moins une fois pendant la neuvaine, si possible, et trois fois les invocations suivantes: Coeur de Jésus, ayez pitié de nous! Bon Saint-Joseph, protégez-nous! Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, j'ai confiance en vous!

La petite Thérèse ne refuse rien aux personnes de Foi...

Il faut être homme avec les hommes, et toujours enfant devant Dieu; car, en effet, nous ne sommes tous que des enfants devant ses yeux.

ASSURANCE de Travail.
ASSURANCE de Santé.
ASSURANCE de Bonne récolte.
ASSURANCE de Paix au foyer.
ASSURANCE de Bonne mort.

"Moins il y a de religion dans une société, plus il faut de gendarmes."
Clemenceau.

Si le bonheur commence à te lui re, n'oublie pas ton précieux ami des mauvais jours.

Il n'y a pas de repos plus doux que celui qui s'achète par le travail.

"L'homme pieux et l'athée parlent toujours de religion: l'un parle de ce qu'il aime, l'autre de ce qu'il craint."—Montesquieu.

L'amour est désir de possession; l'amitié n'est que désir d'épanchement et de confiance.

Emile FAGUET.

APOLLO

LIMONADE PURGATIVE
Apollo soulage tous les maux de suite au mauvais fonctionnement du foie tels que: Constipation, indigestion, excès de bile ou d'acide, mal de tête, maux de dos, de reins, perte d'appétit. Soignez votre foie avec Apollo et tout le reste ira bien.
En vente partout - 25c.

Cartes professionnelles

Dr. JULES BRAULT
de l'Institut Nazareth et de l'Hôpital Notre-Dame
Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge
Téléphone 732 102 Saint-Jacques
Chaque mardi et samedi, de 9 à 11 hrs. A. M. seulement

JACQUES CARTIER
AVOCAT
51 rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN, QUE.
Tél. Bell 261 Caster Postal 124
Avocat de la cité de Saint-Jean

Dr. GERALD CAZA
CHIRURGIEN-DENTISTE
216 rue Richelieu
Saint-Jean Téléphone 931
Heures: 9 à 12 A.M.—1 à 5 P.M.
7 à 9 P.M. tous les jours.

ALCIDE COTE, B.A., L.L.B.
AVOCAT
27 Place du Marché
Tél.: Bureau, 83; Résidence, 294-f
SAINT-JEAN

Dr. L. P. COUTURE
SPECIALISTE
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE,
EXAMEN DE LA VUE, LUNETTES.
Bureau ouvert tous les jours
de 9 heures à midi,
2 " à 5 p. m.
7 " à 8 p. m.
222 Longueuil, SAINT-JEAN.

MAURICE J. DEMERS
AVOCAT
Etude: 195 rue Saint-Jacques
Téléphone 12 Saint-Jean

L. DESMARAIS
NOTAIRE
Successor de T. Brassard et dépositaire du gref de J. U. A. Tremblay.
BUREAU 51 rue Saint-Jacques
Tél.: 261 Résidence 778 ST-JEAN
Et à Lacolle, Qué., chaque mercredi.

TEL. 741 B. P. 218
Dr. Georges Gervais, B. C. D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
84 Saint-Jacques, Saint-Jean, P. Q.
Heures de bureau:—9 à 12 a. m.
1 à 6 hrs. p. m. 7 à 8 p. m.

Dr. OSCAR LABERGE
Ex-Interne des Hôpitaux
Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal
Consultations:
Iberville, 9 à 11 a.m. 7 à 9 p.m. Tél. 28

Consultations: 4 à 5 P. M.
7 à 9 P. M.
Téléphone 71

Dr. HENRI LAFLAMME
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame
et de l'Hôtel-Dieu
72 1ère Rue IBERVILLE

DR. LEBLANC
DENTISTE
BEDFORD, Que.

ARTHUR LEGER, Notaire
ST-ALEXANDRE D'IBERVILLE
Cessionnaire des greffes de J. E. Boivin, J. B. H. Beauregard.
Etude à Iberville, au bureau de La Banque Canadienne Nationale, Les Mardi et Samedi.
Chaque jeudi, à Henryville, chez M. Arcade Coupal, les autres jours à St-Alexandre. Téléphones: St-Alexandre 509-13; Henryville, 121.

ZACHARIE MARTIN
NOTAIRE
Prêts, successions, faillites.
27 Place du Marché—Saint-Jean
Secrétaire du conseil de comté
Tél. 83—Iberville, tél. 172-J.
Le soir: 39—9e ave. Iberville.

JEAN MEUNIER
NOTAIRE
SYNDIC LICENCIE
Tél.: 20—Rés. 454
25 St-Jacques—St-Jean, Qué.

Dr. W. H. MONET
CHIRURGIEN-DENTISTE
227 Champlain, Saint-Jean
Le Vendredi à Napierville
Heures de bureaux: 9 à 12 a. m.
2 à 5 p. m. 7 à 8 p. m.
Tél: 351.

HECTOR MOREAU, L.L.L.
NOTAIRE
PLACEMENT D'ARGENT
REGLEMENT DE SUCCESSION
Bureau: 28 rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN—Tél. 92.
Résidence: 71, 1ère rue, Iberville
Tél. 892

Dr. EMILE PHANEUF
Ex-interne de Notre-Dame, de Saint-Paul et des Hôpitaux de Paris.
Heures de Bureau: 2 à 4 p. m.
7 à 8.30 p. m.
123 Saint-Jacques
Tél: 338. — la nuit 290.

Dr. GEORGES PHANEUF
CHIRURGIEN
Des hôpitaux de Paris
35 rue St-Jacques Tél: 322
SAINT-JEAN

Dr. Emeril Poirier, D.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau:—9 hrs. à 12 A.M.
1 hr. à 5 P. M., 7 hrs à 9 P. M.
TEL BELL: Bureau 820
Résidence privée 548
35 Saint-Charles SAINT-JEAN, P. Q.

STANISLAS POULIN, C. R.
AVOCAT
Etude: 40 Rue Saint-Jacques
Tél. Bell: Etude 142; Résidence 263
B. Postale 423 Saint-Jean, P. Q.

ANDRE REGNIER, C. R.
AVOCAT
196 rue Jacques-Cartier
Près de la rue St-Jacques
Tél. 269 SAINT-JEAN

Dr. JEAN-PAUL SENECALE
MEDECINE GENERALE
Ex-Interne de l'Hôtel-Dieu
176 Jacques-Cartier — Tél. 700
Heures de bureau: 2 à 5 h. p. m.
7 à 9 h. p. m.

CARTES D'AFFAIRES
LATOUR & DUPUIS, Inc.
Portes et chaises
Marchands de bois
Spécialité.—Verre à vitres et couvertures d'amiante.
163 Collin

RENE GRENIER
PLOMBIER-FERBLANTIER
Installation à eau chaude.
Service rapide — Ouvrage garanti
Tél: 1113-w
88 rue Notre-Dame — Saint-Jean

NOTRE FEUILLETON

Le Mort qu'on Venge

Roman Canadien Inédit
par Ubald Paquin

No. 7

Son projet de vengeance?
A plus tard.
Il voulait lui aussi sa part de bonheur. Sa jeunesse réclamait. Il oublia le mort. Ne fallait-il pas qu'il songe un peu à lui-même?

Il décida donc d'oublier ce qui avait existé, de l'oublier pour un temps et de s'abandonner à toute la magie d'un amour qu'il sentait partagé. Ensuite, il verra. Pessimiste, il ne croyait pouvoir exhumer de l'existence plus de quelques semaines de bonheur. Ce serait assez pour parfumer les jours à venir. Et devant sa résolution, il eut hâte de voir le matin pour confier à Adèle tout ce que son cœur recelait de tendresse mal contenue.

XI

— Votre amie est-elle souffrante, demanda Julien Daury à Thérèse Lesieur. On ne l'a pas vue de la journée.

— Elle n'est pas bien. Elle souffre un peu de névralgie, mais ce n'est pas grave.

— Elle ne descendra pas pour dîner?

— Non. Elle m'a demandé de lui faire monter ses repas à sa chambre aujourd'hui. Elle a besoin de repos. Elle n'a pas fermé l'oeil de la nuit.

— Ah!

Il n'insista pas. Il comprenait. Mais la journée lui parut d'une longueur désespérante. Jamais il ne s'était tant ennuyé. Il ressentait un malaise obscur qu'il ne pouvait localiser. Une sensation de vide l'obsédait. Il s'aperçut que la présence d'Adèle lui était indispensable. De la savoir là, tout près de lui, et d'être dans l'impossibilité de la voir, l'énervait. Plusieurs fois, au mépris des convenances, la tentation lui vint de monter à sa chambre, de se jeter à ses pieds, de lui avouer tout, son amour immense, le premier et le seul qu'il ait jamais éprouvé.

D'avoir changé son nom, de n'être plus lui qu'Henri Gosselin et non Julien Daury, lui faisait oublier qu'il était le fils de Paul Daury.

Cet amour naissant, qui s'empara de lui, lui fit abandonner sa personnalité antérieure. Julien Daury n'existait plus, du moins pour quelque temps. De cette façon, ses scrupules s'évanouissaient. Ensuite, il adviendra ce qu'il pourra. Il sera toujours temps alors d'y penser. Pour chasser le spleen qui l'envahissait, il loua un cheval, et le reste de l'après-midi, il fit de l'équitation.

Il grimpa la côte de la Misère, jusqu'à un petit sentier qui s'enfonce sous bois. Il le suivit et pénétra jusqu'à une éclaircie. Il fit prendre le galop à sa bête et s'enfuit tant qu'il put, ivre de vitesse, comme s'il voulait fuir cet ennui qui l'obsédait. Mais toujours il voyait Adèle, Adèle aux yeux de velours capotés de tendresse, toujours, il entendait la voix musicale; toujours il avait la hantise des lèvres rouges balaissées déjà, à deux reprises. Ces deux baisers passionnés le troublaient. C'était la première fois qu'il avait embrassé une femme et il s'étonna lui-même de son audace.

Passé l'éclaircie, un autre petit sentier sous bois s'offrait à lui. Il était étroit, encombré de corps d'arbres. Sans savoir où il le conduisait, il le suivit. Il montait à pic. Quelquefois, un tronc d'épinière lui faisait un rempart. Sous les sabots du cheval les roches et les mottes de terre dégringolaient avec un bruit mat. Une rumeur confuse se fit bientôt entendre. Le sentier tournait à droite, et arrivait à un ruisseau qui le barrait. Plus loin, il continuait à s'enfoncer sous bois en montant. Julien descendit de cheval, fit boire sa bête, la laissa reposer un peu et alluma une pipe. La rumeur assour-

die de tantôt était maintenant plus formidable. Il devait y avoir une chute tout près. Il examina le ruisseau, vit qu'on le pouvait traverser à gué, et quand le cheval fut assez reposé, il le prit par les rênes, et lui fit traverser le cours d'eau. Il examina le sentier. Il était rocailleux, et montait à pic, très à pic.

Il sauta sur sa bête, la serra contre ses genoux et la força à gravir la côte. L'animal soufflait. Impitoyable, Julien la pressait d'avancer.

La rumeur grossissait sans cesse. Bientôt le cavalier aperçut un filet d'écume blanche entre les feuilles des arbres. Une cascade était tout près. L'eau s'échappant d'une hauteur de cinquante pieds décrivait entre les roches des dessins fantastiques.

Julien s'arrêta. Il contempla longuement ce paysage. Il laissa ses oreilles se bercer du bruit formidable et monotone. Au bas, des troncs d'arbres entremêlés flottaient sur l'eau. Il descendit jusque là pour embrasser la vue entière dans un simple coup d'oeil. De l'autre côté, des petites fleurs au calice bleu en forme de clochette, des ancolies sauvages, puisaient à la mousse accrochée aux fentes du rocher, leur sève nécessaire. Elles étaient jolies, délicates sur leur tige et si gracieuses.

Julien songea qu'elles feraient un joli bouquet à offrir. Il songea aussi à la difficulté de les aller cueillir et cela le décida de tenter l'aventure. Le bouquet n'en aurait que plus de valeur. Aux prix de grands efforts, il réussit à traverser sur les troncs d'arbres. Puis se déchirant les mains jusqu'au sang à même la pierre rugueuse, au risque de se casser le cou, il escalada le rocher. Il souriait seul des périls qu'il venait de traverser pour le plaisir rare d'offrir un bouquet unique. Muni de son butin précieux, il s'aventura derechef sur les troncs flottants. Un faux pas, il tomba à l'eau. Une branche pointue accrocha sa chemise, la déchira et érafla la chair sur une longueur de plusieurs pouces. Un juron vite réprimé sortit de sa bouche; il s'accrocha de sa droite à une racine énorme et pesante, et dans un effort de tous ses muscles et de ses nerfs se hissa sur le pont improvisé. En piteux état mais glorieux de son tour de force, il réintégra le village. Ses vêtements avaient en le temps de sécher, mais la chemise ouverte depuis l'épaule, laissait voir une longue traînée rouge sur la chair que les bains de mer et de soleil avaient brunie.

Confortablement installée dans une berceuse, sur la véranda de l'hôtel Laurentides, Adèle causait avec quelques jeunes filles et un jeune homme assis sur la rampe de la galerie.

Julien s'avança vers elle. Tous s'exclamèrent en le voyant.

— Etes-vous tombé de cheval?

Cette question le blessa. Il n'avait pas pensé que l'on put faire cette supposition.

Il répondit sèchement.

— Non! Puis s'adressant à Adèle:

— Comme j'ai su que vous étiez malade, j'ai voulu cueillir quelques fleurs pour embaumer les heures tranquilles de votre réclusion.

Elle prit le bouquet, le respira longuement, et leva vers son donateur un regard reconnaissant et ému. Au bord de la paupière, deux larmes perlaient.

— Merci, dit-elle.

— Vous avez cueilli ces fleurs à la chute? demanda le jeune homme. Il n'y a que là où j'en ai vues de pareilles dans les alentours.

— Peu importe où je les ai cueillies. Vous m'excuserez si je vais changer de toilette.

Il salua et gagna sa chambre. Le jeune homme continua: — C'est un tour de force que M. Gosselin a accompli. Ces petites ancolies sauvages poussent sur un rocher abrupt au bas de la chute, je me demande comment il a pu faire pour y grimper d'autant plus qu'il lui a fallu traverser le ruisseau. Adèle serra le bouquet plus fort.

A son tour, elle monta à sa chambre, en disposant les fleurs dans un vase et des larmes inondèrent son visage. Elle comprit alors que les vêtements déchirés n'étaient pas dus à une chute de cheval. Un sentiment d'allégresse l'envahit à songer qu'il avait bravé tant de périls pour la simple satisfaction de lui offrir quelques petites fleurs bleues.

Et sur les pétales, elle déposa un baiser, un long baiser...

XII

— Il y a une lettre enregistrée pour vous, dit la jeune fille de l'hôtelier en revenant du bureau de poste, avec le courrier des pensionnaires.

— Une lettre enregistrée pour moi? qu'est-ce que cela signifie se demanda Julien.

Il alla la quêrir. Elle portait deux souscriptions: L'une M. Julien Daury, rue Saint-Jean, Québec, l'autre où il reconnaissait l'écriture de tante Marie: M. Henri Gosselin, Les Eboulements.

Il se rappela alors la recommandation qu'il avait donné aux Chantal d'avertir tante Marie de son changement temporaire de nom.

Il décacheta l'enveloppe. C'était une lettre de son notaire. Il lui mandait que des difficultés survenaient dans le règlement de la succession. Outre sa maison de courtoise en grain, Daury, le père était intéressé dans une compagnie minière assez florissante. Il détenait un nombre assez considérable des actions et presque le contrôle. A sa mort, Julien avait confié ses intérêts à Mre Boisvert, homme intègre et probe et qui, depuis toujours, était le notaire des Daury.

Le bureau de courtoise en grain organisé sur une base solide fonctionnait automatiquement. Il avait à sa tête un homme de confiance, dévoué et sûr, incapable de filouter un seul sou, très versé dans les affaires, prudent et dont l'ambition se limitait à son salaire. Erigée en compagnie à fonds social, sous la raison Paul Daury, limitée, cette firme commerciale rapportait de jolis re-

venus, sans que Julien eut à s'en occuper.

Le mal ne venait pas de cette source.

— La Compagnie Minière de Québec, depuis la mort de son père, n'avait rapporté aucun dividende à Julien. Pourtant, les affaires étaient prospères. Deux des principaux détenteurs d'actions et qui voulaient posséder le contrôle absolu, manœuvraient sourdement pour éliminer Daury de leur "combine". Julien avec son désintéressement et son manque d'ambition, ne s'était pas soucié de ce petit complot. Il avait laissé les deux financiers tracer un plan de conduite néfaste à ses intérêts.

Son notaire lui confiait donc ceux-ci, sous prétextes d'améliorations urgentes et de dettes criantes à solder, exigeaient une nouvelle mise de fonds sinon ce serait la banqueroute. Leur plan était admirablement bien conçu, une fois l'entreprise en liquidation, ils achetaient toute l'affaire à des prix réduits et s'en trouvaient les seuls maîtres.

(A SUIVRE)

Entre le nombre de porcs classés au Canada pendant les quatre premières semaines de cette année et la même période de l'année dernière, la différence n'était que de 253. En 1933, 243,660 porcs avaient été classés jusqu'au 25 janvier et le nombre pour les quatre semaines correspondantes de cette année était de 243,913.

La chose la plus commode à la maison



A L'ABRI DU BESOIN

Indépendance, sécurité, liberté de jour de la vie, voilà ce que représente un bon compte d'épargne. Déposer régulièrement à un compte d'épargne, c'est se mettre à l'abri du besoin, but auquel visent les hommes soucieux de l'avenir.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

SUCCURSALE ST-JEAN - L. J. ROBICHAUD, Gérant



Suggestions pour vos achats HILLS & UNDERWOOD

London Dry Gin. Redistillé pour en assurer la Qualité.
25 oz. 2.35
40 oz. 3.55

ROBERT HOPE'S Gin triple sec. Saveur toute spéciale.
25 oz. 2.35
40 oz. 3.55

DUNCAN'S ROYAL PALACE Liqueur Whisky. Favori du Public.
13 oz. 1.35
26 oz. 2.50

EMBASSY Liqueur Whisky. Un heureux mélange avec les meilleurs whisky d'Ecosse.
26 oz. 2.75
40 oz. 4.15

GRAND MACNISH "Le Scotch Suprême" Velouté et moelleux. Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse.
26 oz. 3.85
40 oz. 5.30

CORBYS Special Selected. Vieux de neuf ans. Grand Prix Anvers 1930.
13 oz. 1.45
25 oz. 2.80
40 oz. 4.20

Old Rye Whisky. Vieux de huit ans. Le seul whisky de cette valeur à ces prix.
10 oz. 1.00
25 oz. 2.40
40 oz. 3.60

WISER'S Old Rye Whisky. Vieux de huit ans. Le choix de plusieurs générations de connaisseurs.
10 oz. 1.00
25 oz. 2.40
40 oz. 3.60

CONSOLIDATED DISTILLERIES LIMITED MONTREAL Distillateurs depuis 1859

TEACHER'S SCOTCH "Highland Cream" de Teacher, bien nommé la Perfection du vieux Whisky Ecosse. Distillé à la Distillerie Ardmore, en Ecosse.
26 oz. 3.20
40 oz. 4.80

BURKE'S IRISH WHISKEY Le "Trois Etoiles" de Burke, excellent vieux Whisky d'Irlande. Qualité garantie et célèbre dans le monde entier. Embouteillé en Irlande.
26 oz. 3.60

ROYAL PALACE PORT Delaforce Royal Palace, vin d'Oporto grand cru. Pur Douro. Garanti 20 ans de fut. Embouteillé au Portugal.
La bouteille 2.25

ROYAL PALACE SHERRY Sherry Royal Palace de Wisdom et Warter, vino de Pasto, à saveur unique. Embouteillé en Espagne.
La bouteille 2.25

J. M. DOUGLAS & Co. LIMITED MONTREAL

LA NOUVELLE LISTE ELECTORALE

Une nouvelle liste électorale sera dressée prochainement en vertu de la loi du cens électoral adoptée à la dernière session.

Des énumérateurs recueilleront les noms. Ils seront deux dans les villes, pour chaque arrondissement de scrutin ou partie d'arrondissement. Chacun des deux grands partis aura le droit de désigner un énumérateur. Dans les sections rurales, un seul énumérateur sera désigné pour chaque arrondissement de scrutin ou partie d'arrondissement.

EN VILLE

Dans les villes, les deux énumérateurs agiront de concert et devront faire au moins deux visites à chaque endroit; l'une entre les heures du jour, de neuf à six, et l'autre visite entre sept heures et dix heures du soir. Les énumérateurs aviseront à sa résidence — suivant une formule prescrite — chaque personne dont le nom aura été inscrit sur la liste. Quiconque n'aura pas reçu un tel avis devra faire les démarches nécessaires, — telles que prévues plus loin, — pour se faire inscrire. Cela pourra se faire au moment d'une première révision, devant les énumérateurs, ou subseqüemment à la révision devant le registraire. Après quoi il ne sera plus possible de se faire inscrire sur la liste électorale, sauf au temps de la révision qui s'effectuera ensuite chaque année, durant une période limitée. Un registraire présidera à cette révision dans chaque district électoral.

A LA CAMPAGNE

Dans les comtés ruraux l'énumérateur ne sera pas tenu à des visites, mais dressera une liste préliminaire d'après les renseignements qu'il pourra obtenir, soit au moyen d'une enquête personnelle ou par toute autre source utile.

Mais, avant de procéder à la confection, l'énumérateur devra envoyer à tous les maîtres de poste de l'arrondissement des avis contenant tous les renseignements nécessaires à ceux qui veulent se faire inscrire sur la liste électorale.

Ces avis devront spécifier où se fait l'inscription, par qui et dans quelle limite de temps elle devra être complétée.

Chaque maître de poste devra tenir ces avis affichés dans le bureau durant tout le temps de l'inscription, à défaut de quoi il est sujet à destitution.

Des avis semblables devront aussi être affichés en des lieux convenables pour l'information des électeurs de chaque arrondissement de scrutin.

POUR VOTER

Tout individu, du sexe masculin ou féminin, a le droit d'être inscrit comme électeur sur la liste électorale —

- (a) S'il est âgé de vingt et un ans révolus;
- (b) S'il est sujet britannique de naissance ou par naturalisation;
- (c) S'il a résidé ordinairement au Canada pendant au moins douze mois, et dans le district électoral où il sollicite l'inscription comme électeur pendant trois mois de cette période, immédiatement avant la date de sa demande d'inscription.

Un électeur ne peut être inscrit que pour l'arrondissement de scrutin où il réside au moment de la préparation de la liste électorale.

Nulle personne inscrite comme électrice ne perd sa qualité de résidente dans un district électoral du fait qu'elle a passé un certain temps dans un camp de secours de chômeurs ou dans une institution ou un refuge soutenu par des deniers publics ou privés pour secourir les personnes en détresse ou les chômeurs.

Les personnes suivantes n'ont pas le droit et ne peuvent, par conséquent, être inscrites sur la liste électorale:

Les juges, les esquimaux, les in-

diens qui n'ont pas fait la guerre, les prisonniers purgeant une sentence, les personnes internées pour maladie mentale, les indigents pensionnaires d'une institution d'assistance publique, les Doukhobors vivant en Colombie britannique, les personnes privées, pour une raison de race, de leurs droits politiques dans une province et qui n'ont pas fait la guerre, et toute personne, enfin, privée de ses droits politiques à la suite de manœuvres frauduleuses ou illicites.

PREMIERE REVISION DANS LES DISTRICTS RURAUX.

L'énumérateur devra afficher la liste préliminaire avec un avis indiquant le lieu où il procédera à la révision et rectification de cette liste. Il est prévu que l'énumérateur devra se tenir à la disposition des électeurs trois jours par semaine, les lundi, mardi et mercredi, de une heure de l'après-midi à dix heures du soir.

L'énumérateur pourra alors, sur représentation

- (a) Ajouter à cette liste le nom de tout individu qualifié comme électeur et qui réside dans l'arrondissement de scrutin, mais dont le nom a été omis de la liste préliminaire;
- (b) Retrancher de cette liste, en le rayant, le nom de toute personne inhabile à voter ou qui ne réside pas dans l'arrondissement de scrutin;
- (c) Corriger toute déclaration inexacte relativement au nom, à l'adresse ou à la qualité de toute personne dont le nom est inscrit sur ladite liste.

Si, pendant l'un de ces trois jours, une personne dont le nom a été omis de la liste préliminaire d'un arrondissement de scrutin, s'adresse à l'énumérateur pour y faire ajouter son nom, et que sa demande est rejetée, et qu'il porte serment selon la formule No. 20 et qu'il est appuyé, suivant la formule No. 21, par un électeur dont le nom apparaît sur cette liste préliminaire, l'énumérateur doit ajouter le nom du requérant à la liste, et il n'a pas la discrétion de refuser de l'inscrire.

L'énumérateur doit permettre à deux représentants de chaque parti politique opposé dans le district électoral d'être présents au lieu de révision, mais aucun représentant ne doit, sauf avec la permission de l'énumérateur, avoir le droit de prendre part aux procédures ou d'y intervenir.

Une fois révisée et corrigée par l'énumérateur, la liste est remise au registraire d'électeurs. Celui-ci est tenu de la modifier pour la rendre conforme, s'il y a lieu, aux décisions du juge siégeant en ce genre d'appels.

Les listes électorales ainsi dressées et certifiées constituent les listes fondamentales d'un régime de révision annuelle. Mais entre temps, elles existent de façon continue et ne peuvent plus être modifiées, si ce n'est à la période fixée entre le 15 mai et le 1er juillet de chaque année.

DANS LES VILLES les listes électorales doivent être dressées par ordre géographique. Elles doivent être affichées dans au moins trois endroits bien en vue où le public a facilement accès. Une copie certifiée est remise au registraire d'électeurs qui doit procéder à la révision des listes préparées par les énumérateurs.

Après avis suffisant aux électeurs, le registraire doit être disponible pour la révision des listes au moins trois jours par semaine, de neuf heures du matin à neuf heures du soir. Et cela à un endroit désigné et pendant une période déterminée.

Tout électeur peut se présenter devant l'officier reviseur pour faire ajouter son nom à la liste, s'il fut omis par l'énumérateur, ou pour faire corriger l'inscription qui le concerne.

Telle demande se fait par une formule que doit signer le requérant.

Si l'officier reviseur décide d'inscrire le nom du requérant sur la liste il doit le faire **EN LA PRESEN-**

CE DU REQUERANT.

Si la demande du requérant est refusée, l'officier reviseur doit l'aviser en motivant son refus.

Si le requérant ne peut se présenter lui-même devant l'officier reviseur pour des raisons valables, un parent ou allié de cette personne, ou son patron, s'il connaît suffisamment les faits, peut comparaître devant l'officier reviseur et verbalement appuyer sa demande.

Un électeur dûment inscrit peut s'objecter à ce que tel nom soit sur la liste. Soit pour cause de décès, d'inscription inexacte, de changement de résidence, ou parce que la personne inscrite n'a pas le droit de vote. Pour faire suite à une requête de ce genre, dûment assermentée, l'officier reviseur doit faire parvenir un avis de contestation à la personne en cause, avec une copie de la plainte assermentée. La personne dont le nom est contesté doit établir son droit à l'inscription de son nom sur la liste finale des électeurs. Sans quoi son nom sera rayé.

L'officier reviseur doit aussi tenir compte des décisions du juge en cas d'appel. Après quoi il transmet au commissaire la liste certifiée et définitive des électeurs de l'arrondissement.

Durant la révision, deux représentants de chaque parti politique reconnu peuvent être présents. Mais aucun de ces représentants n'a le droit, sauf avec la permission de l'officier reviseur, de prendre part aux délibérations ou d'y intervenir.

REVISION ANNUELLE

Chaque année, à partir de 1935, aura lieu une révision des listes électorales. Elle se fera du 15 mai au 1er juillet.

Dès le début d'avril le registraire lancera un avis qui sera affiché dans tous les bureaux de poste et qui spécifiera:

- (a) l'endroit ou les endroits du district électoral, et les époques où, pendant la période de révision, le registraire d'électeurs peut être trouvé et sera en disponibilité pour l'expédition des affaires relatives à cette révision;
- (b) les jours où commence et finit la révision;
- (c) les limites de tous les arrondissements de scrutin situés dans le district électoral;
- (d) s'il y a lieu, tout autre renseignements que le commissaire d'élections peut donner.

Tout électeur peut toujours durant le mois d'avril de chaque année déposer, entre les mains du registraire d'électeurs du district électoral où est situé l'arrondissement de scrutin dans lequel cette personne réside, une demande signée selon la formule No. 8 qui doit être ajoutée aux listes existantes de cet arrondissement de scrutin. Le registraire doit afficher dans son bureau le nom de chacun de ces requérants à ce titre et le tenir affiché durant au moins deux semaines, et l'expédier par la poste au bureau de poste, et l'y faire afficher durant au moins deux semaines dans le bureau de poste compris dans le sous-arrondissement de scrutin où réside le requérant, ou, s'il n'y existe pas de bureau de poste, alors dans le bureau de poste qui en est le plus rapproché.

Par la suite, s'il n'a pas raison de douter de la bonne foi de la requête, il doit ajouter le nom du requérant à la liste électorale de l'arrondissement de scrutin où réside cette personne.

Sur réception d'un avis de contestation suivant la formule No. 26, le registraire d'électeur doit envoyer à la personne dont le nom est contesté un avis suivant la formule No. 27 en y attachant une copie de l'avis de la contestation et énonçant le lieu et la date de la séance du tribunal de révision à laquelle la contestation sera entendue. L'avis doit être expédié par courrier recommandé et adressé à la personne dont l'adresse figure sur la liste où son nom se trouve; et lorsque l'adresse énoncée dans l'avis de contestation déposé entre les mains du registraire diffère de celle qui figu-

re sur la liste, le registraire doit envoyer aussi, par courrier recommandé, à cette personne, une copie de l'avis selon la formule No. 26 expédiée à l'adresse énoncée dans l'avis de contestation.

Dans le cas d'un illettré, il est prévu que le requérant pourra être inscrit sur la liste pourvu qu'il fasse sa marque en présence de deux électeurs dûment inscrits, et que sa demande soit signée par ces deux témoins.

Il suffit de parcourir ce sommaire de la nouvelle loi pour constater que, désormais, un électeur ne sera sur la liste que s'il se donne la peine d'y voir.

Or, malheureusement, trop de gens restent indifférents, sauf à l'approche d'une élection. Mais, sous la nouvelle loi, il sera trop tard. **AUCUN CHANGEMENT NE PEUT ETRE FAIT A LA LISTE, SAUF DURANT LA PERIODE FIXEE DU 15 MAI AU 1er JUILLET DE CHAQUE ANNEE, ET IL SERA IMPOSSIBLE DE VOTER EN ETANT ASSERMENTE AU POLL.**

Il importe donc que tous les libéraux actifs s'emploient à faire inscrire les gens autour d'eux, les jeunes qui atteignent l'âge de vingt-et-un ans, particulièrement, et les nouveaux venus dans le district.

C'est maintenant qu'il importe de s'employer à cette fin car tout indique que les élections auront lieu avant la révision annuelle qui ne commencera qu'en mai prochain.

Il est du devoir de chacun de voir à ce que son nom soit sur la liste, et surtout qu'il y reste.

Il faut que cette nouvelle loi, — même si ce n'était guère son but, — ait pour effet de rendre les électeurs conscients et plus anxieux que jamais d'exercer leur privilège de citoyen.

PETITES ANNONCES

CHAMBRE A LOUER. S'adresser à 212 Longueuil, tél. 288-f.

MERCIER et LAURENDEAU, cordonniers, 118 Bouthillier. Réparations générales, teintures à prix modérés; service prompt et courtois. En téléphonant à 511-F, notre messenger ira chercher vos réparations nous vous les retournerons immédiatement.

A VENDRE, bon poêle de cuisine, en bon état; s'adresser à 105 DeSalaberry, St-Jean.

JEUNE FILLE DEMANDEE avec expérience pour ouvrage de bureau, parlant parfaitement les deux langues, références exigées des emplois précédents. S'adresser par lettre, en anglais à Casler 128, Saint-Jean.

A LOUER: Terre 60 arpents à vingt arpents de l'église et de l'école, bien bâtie à louer ou à moitié, si vous pouvez acheter le roulant, la récolte et le ménage. S'adresser à 245 Jacques-Cartier; tél. 324-j.

PERDU, livre contenant papiers importants, couverture en aluminium. Si retrouvé le rapporter contre récompense au Canada-Français ou au No. 58 Bouthillier St-Jean, à Lemaire Express.

MONTRES, HORLOGES, Etc. — Ressort 75c, Nettoyage 75c. Service prompt et garanti. G. A. St-Amand horloger, 140 St-Jacques, Saint-Jean.

A VENDRE, machine à écrire REMINGTON NOISELESS, No. 6 en très bon état. Prix modéré. S'adresser à 17 DeSalaberry, Saint-Jean, Qué.

A LOUER, logis de 5 pièces, chambre de bain, \$10.00 par mois; s'adresser à 64 rue Collin.

ON DEMANDE A ACHETER un Clavographe portatif en bon état; s'adresser au Canada-Français; 84 Richelieu, Tél. 103.

Institutrice ayant obtenu son diplôme Supérieur français et également instruite en anglais désire enseigner. S'adresser à 397 Laurier, St-Jean.

ON DEMANDE COUPLE pour deux ou trois pièces. S'adresser à 296 Jacques-Cartier.

PELERINAGE à la chapelle de La Réparation dimanche, 16 septembre. Départ à 7 a. m. du No. 150 Bouthillier; prix du billet \$1. aller et retour. Pour informations s'adresser Tél. 747, ou 426-M.

Comme par le passé je serai à votre disposition. J'ai une grande variété de fleurs coupées ou en pots, morceaux mortuaires. Une visite est sollicitée. Mme O. Miclette, voisin des Frères Maristes, Iberville.

A LOUER, logis de 6 pièces avec dépense, chambre de bain et garage; prix modérés. S'adresser à 292 Champlain, St-Jean. 16-2

A LOUER, deux maisons, meublées ou non; s'adresser chez M. Vandeweghe, Iberville. Tél. 646-W.

M. ILDEGE PAYANT DONNE avis qu'à partir de cette date, il ne sera nullement responsable des dettes faites en son nom, sans un avis signé de sa main. 16-3

CHAUSSURES. Nous venons de recevoir un bel assortiment de bottines et souliers pour tous, faits sur commande pour les écoliers; lière qualité et à bas prix; une visite est sollicitée chez G. LANGLOIS, 125 St-Paul, Tél: 966-M. 16-4

A VENDRE, balance Toledo, hache-viande, vitrail à coin rond, 8 pds. long, vitraux, comptoirs et accessoires pour magasin. S'adresser à J. A. Landry, Enr'g. Philipsburg.

A VENDRE, restaurant, bonne place d'affaires, cause de maladie. S'adresser à 59 St-Charles. 14-2

A VENDRE, boîtes vides sanitaires de conserve (can) de toutes grandeurs, et étiquettes (label); aussi boîtes de carton vides. S'adresser à Stanislas Lord: Tél. 501-s-3

BELLE TERRE A VENDRE A L'ACADIE, 270 arpents, belle maison de briques, 2 étages, située à 3 arpents de la gare du C. N. R., ancienne propriété Hilaire Sénécal. S'adresser à M. Alfred Camarale, 179 Laurier, St-Jean, Bte. 172. 15-4

COURS PARTICULIERS sur matières générales. S'adresser à 24 St-Charles, St-Jean. 14-3

JARDIN DE L'ENFANCE. Pour enfants de 4 ans et au-dessus, français ou anglais. Premiers éléments de lecture, d'écriture, de dessin, de musique, etc. De 9 hrs. du matin à midi. Mlle J. Villemagne, 135 rue Richelieu. Tél. 272-w. 13-2

TERRES A VENDRE: à Saint-Luc village, 30 arpents, électricité, bien bâtie, avec roulant, \$3,300, comptant \$1,200. A Saint-Luc, rang Richelieu, 37 arpents, maison neuve, \$2,500, comptant \$1,000. A Lacadie, 114 arpents, bien bâties, électricité, roulant et récolte, \$6,500. A Saint-Blaise, 84 arpents (cultivables), 50 arpents, verger et bien bâties, roulant, récolte, \$2,800, comptant seulement \$1,200. A qui la chance? S'adresser à 87 St-Pierre, Tél. 1027-w.

SCIES A LIMER, scie ronde, godendard, et couteaux à aiguiser. S'adresser à Georges Roy, 230 Bouthillier, St-Jean. 15-4

COURS PRIVES FRANÇAIS ET ANGLAIS, au No. 408 Grégoire. Attention spéciale aux arriérés, bas prix. S'adresser à l'adresse ci-haut mentionnée. j-n-o.

LECONS DE PIANO, Mlle Jane Villemagne, professeur licenciée du Dominion College of Music et de l'Académie de Québec. Prix modérés, 135 rue Richelieu. Tél. 272-w. 13-2

A LOUER, logis de 5 pièces, ménage fait à neuf. Prix modérés. S'adresser à 71 St-Jacques. 14-4

TAXI! TAXI! Mesdames et Messieurs, que ce soit pour vos voyages de plaisir ou d'affaires, pour mariage, baptême, etc., n'oubliez pas qu'en appelant 1050 vous aurez toujours entière satisfaction, bas prix. Alphonse Messier, 126 Bouthillier.

NOUVEAU LOCAL

M. EDMOND BOYER, tailleur pour messieurs et dames, habits et costumes faits sur mesure, réparations de toutes sortes. Travail soigné et garanti, invite le public à son nouveau local, 26, St-Charles, près Richelieu.

POUR VOTRE CHARBON

demandez notre spécialité : **Le charbon Ecossais et anglais.**

Livraison prompt. **EUCLIDE MOREAU,** Marchand, 53 Frontenac, Saint-Jean Tél : 159-j.

VAUDEVILLE et **ORCHESTRE** au **FATHER'S GARDEN** Samedi et Dimanche

Nouvelles attractions à chaque semaine.

Nouveau Chirurgien-Dentiste Dr. Paul Marin, L. C. D. Chirurgien-Dentiste

a le plaisir d'annoncer au public qu'il est définitivement installé au bureau du regretté Dr. Levasseur 175 Richelieu St-Jean. Tél. 382.

Cordiale invitation au public en général et spéciale attention à la clientèle du regretté disparu.

M. Monat, mécanicien-dentiste demeure au service de ce bureau. Heures de Bureaux : 9 à 12 à 5 6 à 9 tous les jours.